

Commission of Inquiry into Certain Allegations
Respecting Business and Financial Dealings
Between Karlheinz Schreiber and
the Right Honourable Brian Mulroney



Commission d'enquête concernant les allégations
au sujet des transactions financières et
commerciales entre Karlheinz Schreiber et
le très honorable Brian Mulroney

Public Hearing

Audience publique

Commissioner

L'honorable juge /
The Honourable Justice
Jeffrey James Oliphant

Commissaire

Held at:

Bytown Pavillion
Victoria Hall
111 Sussex Drive
Ottawa, Ontario

Tuesday, May 5, 2009

Tenue à :

Pavillon Bytown
Salle Victoria
111, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)

Le mardi 5 mai 2009

APPEARANCES / COMPARUTIONS

M ^e Jack Hughes M ^e A. Samuel Wakim, c.r.	Le très honorable Brian Mulroney
M ^e Richard Auger	M. Karlheinz Schreiber
M ^e Paul B. Vickery M ^e Yannick Landry M. Philippe Lacasse	Procureur général du Canada
M ^e Robert E. Houston, c.r.	M. Fred Doucet
M ^e Evan Roitenberg M ^e Guiseppe Battista M ^e Myriam Corbeil M ^e Peter Edgett M ^e Amy Joslin-Besner	Avocats de la Commission
M ^{me} Marie Chalifoux	Greffière
M ^{me} Anne Chalmers M ^{me} Mary O'Farrell	Personnel de la Commission

TABLE OF CONTENTS / TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Hearing commences at 9:30 a.m. / L'audience débute à 9 h 30	2924
Sworn: Senator Lowell Murray Assermenté: Sénateur Lowell Murray	2924
Examination by Mr. Roitenberg / Interrogatoire par M ^e Roitenberg	2924
Recess taken at 11:13 a.m. / Suspension à 11 h 13 Hearing resumes at 11:25 a.m. / Reprise à 11 h 25	3015
Examination by Mr. Houston / Interrogatoire par M ^e Houston	3016
Sworn: The Honourable Paul Tellier Assermenté: L'honorable Paul Tellier	3026
Examination by Mr. Battista / Interrogatoire par M ^e Battista	3026
Recess taken at 12:30 p.m. / Suspension à 12 h 30 Hearing resumes at 2:00 p.m. / Reprise à 14 h 00	3065
Recess taken at 3:37 p.m. / Suspension à 15 h 37 Hearing resumes at 4:02 p.m. / Reprise à 16 h 02	3146
Examination by Mr. Hughes / Interrogatoire par M ^e Hughes	3146
Examination by Mr. Auger / Interrogatoire par M ^e Auger	3152
Hearing adjourns at 4:17 p.m. / L'audience est ajournée à 16 h 17	3161

EXHIBITS / PIÈCES JUSTIFICATIVES

N°	Description	PAGE
P-38	Cahier intitulé « Documents à l'appui du témoignage du sénateur Lowell Murray »	2930
P-39	Cahier intitulé « Documents à l'appui du témoignage de M. Paul Tellier »	3037

1 Ottawa, Ontario / Ottawa (Ontario)
2 --- Upon resuming on Tuesday, May 5, 2009
3 at 9:30 a.m. / L'audience reprend le mardi
4 5 mai 2009 à 9 h 30.

5 29159 COMMISSAIRE OLIPHANT : Bonjour,
6 maîtres. Assoyez-vous, s'il vous plaît.

7 29160 Sénateur, avant d'entamer votre
8 témoignage, est-ce que vous préférez prêter serment sur
9 la Bible ou faire une affirmation solennelle?

10 29161 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Prêter
11 serment.

12 29162 COMMISSAIRE OLIPHANT : Le serment,
13 très bien.

14 SWORN : SÉNATEUR LOWELL MURRAY /
15 ASSERMMENTÉ : SÉNATEUR LOWELL MURRAY

16 29163 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci.
17 29164 Maître Roitenberg.

18 29165 M^e ROITENBERG : Merci, monsieur le
19 commissaire.

20 EXAMINATION : SÉNATEUR LOWELL MURRAY BY M^e ROITENBERG /
21 INTERROGATOIRE : DU SÉNATEUR LOWELL MURRAY PAR
22 M^e ROITENBERG

23 29166 M^e ROITENBERG : Bonjour, monsieur le
24 sénateur.

25 29167 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Bonjour,

- 1 maître Roitenberg.
- 2 29168 M^e ROITENBERG : Monsieur, si j'ai bien
3 compris, vous avez été nommé au Sénat en 1979, quand
4 Joe Clark était premier ministre.
- 5 29169 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact.
- 6 29170 M^e ROITENBERG : Et sous le
7 gouvernement Mulroney, vous êtes devenu ministre et
8 vous avez été chargé de deux ou trois portefeuilles, si
9 je ne m'abuse.
- 10 29171 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 11 29172 M^e ROITENBERG : Le 30 juin 1986, vous
12 avez été nommé au Conseil privé de la Reine?
- 13 29173 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 14 29174 M^e ROITENBERG : Et à compter de cette
15 date et jusqu'en 1993, vous avez été leader du
16 gouvernement au Sénat, n'est-ce pas.
- 17 29175 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact.
- 18 29176 M^e ROITENBERG : Vous avez été nommé,
19 je crois que c'était en juin 1987, ministre responsable
20 de l'Agence de promotion économique du Canada
21 atlantique, l'APECA.
- 22 29177 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 23 29178 M^e ROITENBERG : Et vous avez occupé
24 ces fonctions jusqu'en septembre 1988.
- 25 29179 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je pense que

1 oui.

2 29180 M^e ROITENBERG : Vous ne serez pas
3 étonné que les questions que j'ai à vous poser portent
4 sur la période où vous étiez ministre responsable de
5 l'APECA.

6 29181 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non,
7 évidemment.

8 29182 M^e ROITENBERG : Vous avez été nommé à
9 ce portefeuille, comme nous l'avons dit, en juin 1987,
10 par le premier ministre Mulroney.

11 29183 Est-ce exact?

12 29184 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

13 29185 M^e ROITENBERG : Pourriez-vous éclairer
14 le commissaire sur les circonstances, où et avec qui
15 vous étiez, lorsque vous avez reçu votre premier
16 dossier concernant l'APECA?

17 29186 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. C'était
18 à bord d'un avion du gouvernement qui nous menait
19 d'Ottawa à St. John's, à Terre-Neuve, où le premier
20 ministre devait annoncer publiquement la création de
21 l'APECA, et il a annoncé ma nomination au poste de
22 ministre et celle de Don McPhail, qui devenait le
23 premier président de l'organisation.

24 29187 Pendant que nous étions à bord de cet
25 avion, nous avons tous les trois discuté en termes

1 généraux de l'Agence et de son mandat, etc., et pendant
2 la discussion, M. Mulroney nous a remis un dossier très
3 mince. Si je me souviens bien, il y avait une lettre
4 dans ce dossier, et il nous a dit que c'était quelque
5 chose que nous devrions regarder.

6 29188 L'un de nous deux, McPhail ou moi-
7 même, a pris le dossier. Je crois que c'était lui,
8 parce que je ne l'ai pas en ma possession aujourd'hui.

9 29189 M^e ROITENBERG : Je crois comprendre
10 que vous avez bien saisi le contenu de la lettre qui se
11 trouvait dans ce dossier?

12 29190 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : J'ai bien
13 saisi l'idée, mais je ne me souviens pas beaucoup de la
14 lettre. Je crois qu'elle était signée par quelqu'un en
15 Allemagne.

16 29191 M^e ROITENBERG : Et l'idée, monsieur,
17 qu'est-ce que c'était?

18 29192 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,
19 Thyssen croyait pouvoir obtenir, et elle en avait peut-
20 être déjà obtenu certaines parties, une commande de
21 blindés légers du Département américain de la défense.
22 L'entreprise croyait avoir de bonnes chances d'obtenir
23 le reste d'un contrat assez important si elle
24 construisait une usine en Amérique du Nord.

25 29193 Avec une usine au Canada, la société

1 devenait admissible aux termes de l'Accord Canada-
2 États-Unis sur le partage de la production de défense,
3 une entente bilatérale internationale qui remontait, je
4 crois, aux années 1950.

5 29194 Elle proposait de construire l'usine
6 au Cap-Breton; elle voulait, je crois, que le ministère
7 canadien de la Défense lui accorde un contrat à
8 fournisseur unique pour 250 blindés légers, puisque le
9 besoin anticipé par le ministère était d'au moins 700
10 unités. Elle voulait un marché à fournisseur unique, et
11 voulait ramener le délai de deux ans, soit de 1992 à
12 1990, je crois.

13 29195 L'entreprise ne demandait pas d'aide
14 financière particulière au gouvernement. À l'APECA,
15 nous n'aurions pas pu lui en offrir de toute façon,
16 parce que notre mandat ciblait la petite entreprise et
17 non pas un grand projet comme celui-là.

18 29196 Elle disait avoir l'intention de
19 demander toute l'aide ou les encouragements qui
20 existaient, y compris le crédit d'impôt à
21 l'investissement au Cap-Breton -- j'ignore si c'était
22 dans la lettre ou non, mais cela faisait partie de
23 l'idée -- et elle comptait se prévaloir de tout ce qui
24 était offert.

25 29197 Je crois qu'il était dit dans la

1 lettre, ou sinon je l'ai su très rapidement, que la
2 Nouvelle-Écosse, la province de la Nouvelle-Écosse,
3 était en train de réunir des terres pour le projet.

4 29198 M^e ROITENBERG : C'est le premier
5 projet qui a été porté à votre attention lorsque vous
6 êtes devenu ministre responsable de l'APECA?

7 29199 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. C'est
8 simplement -- C'était le seul, vraiment. Il n'y avait
9 rien d'autre à l'horizon. Il n'y avait pas d'autre
10 proposition qui aurait permis de créer 500 emplois au
11 Cap-Breton, 500 nouveaux emplois, ou 200 nouveaux
12 emplois ou 100 nouveaux emplois au Cap-Breton.

13 29200 Alors il m'a demandé de l'étudier, et
14 je l'ai fait.

15 29201 M^e ROITENBERG : Bien, de temps à
16 autre -- et je commence en octobre 1987 --, vous
17 communiquez avec le premier ministre pour discuter de
18 l'avancement du projet ou des progrès réalisés en vue
19 de déterminer ce qui pourrait être fait au sujet de la
20 proposition Thyssen; est-ce exact?

21 29202 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Comme
22 vous le savez, c'était plutôt complexe et ça faisait
23 intervenir divers ministères et organismes, et les
24 fonctionnaires de l'APECA s'efforçaient de piloter le
25 projet à l'intérieur du système.

- 1 29203 Ils organisaient de temps à autre des
2 séances d'information à mon intention, et quand nous
3 pensions que cela était opportun, nous écrivions au
4 premier ministre. Il y a eu plusieurs de ces lettres,
5 je crois.
- 6 29204 M^e ROITENBERG : Bien. Vous avez devant
7 vous un cahier de documents. Vous avez de la chance, ce
8 n'est pas notre plus épais, mais il fait état de
9 plusieurs dates.
- 10 29205 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 11 29206 M^e ROITENBERG : Vous avez pu examiner
12 ce cahier de documents?
- 13 29207 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Vous
14 savez, je n'ai pas tout lu. Je ne voulais pas être trop
15 bien préparé.
- 16 29208 M^e ROITENBERG : Monsieur le
17 commissaire, je demande que ce cahier de documents soit
18 consigné sous la cote P-38, s'il vous plaît.
- 19 29209 COMMISSAIRE OLIPHANT : Vous demandez
20 mon autorisation?
- 21 29210 M^e ROITENBERG : Oui, monsieur le
22 commissaire. Merci.
- 23 29211 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci.
- 24 29212 Le cahier de documents à l'appui de
25 la preuve du sénateur Murray est donc reçu et devient

1 la pièce cotée P-38, avec le consentement de tous les
2 avocats.

3 PIÈCE N° P-38 : Cahier intitulé
4 « Documents à l'appui du
5 témoignage du sénateur Lowell
6 Murray »

7 29213 M^e ROITENBERG : Merci, monsieur.

8 29214 Je vais vous demander, sénateur, de
9 regarder à l'onglet 2.

10 29215 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

11 29216 M^e ROITENBERG : Il y a là d'une
12 ébauche de lettre adressée au premier ministre
13 Mulroney.

14 29217 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je l'ai.

15 29218 M^e ROITENBERG : Nous n'avons pas
16 l'original de la lettre qui a été envoyée --

17 29219 SÉNATEUR LOWELL MURRAY :

18 Maître Roitenberg, j'ai vu l'original il n'y a pas très
19 longtemps et je crois bien pouvoir confirmer qu'il
20 s'agit de la lettre que j'ai signée.

21 29220 Le deuxième paragraphe, un, deux,
22 trois, quatrième ligne à partir du bas, qui parle de
23 ramener de plusieurs années le calendrier du MDN, de
24 198- à 199-, je pense que c'était de 1992 à 1990,
25 qu'importe, et je crois que c'était de cela dont il est

- 1 question dans la lettre que j'ai signée.
- 2 29221 M^e ROITENBERG : Je crois que vous avez
3 raison. À l'époque, l'achat était prévu pour 1992 --
- 4 29222 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 5 29223 M^e ROITENBERG : -- et Thyssen
6 demandait dans sa proposition initiale de ramener cela
7 à 1990.
- 8 29224 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 9 29225 M^e ROITENBERG : Ce qui m'intéresse,
10 surtout, si vous allez à la page 2 --
- 11 29226 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 12 29227 M^e ROITENBERG : -- dans le dernier
13 paragraphe de cette --
- 14 29228 COMMISSAIRE OLIPHANT : Pardonnez-moi,
15 est-ce la page au bas de laquelle on indique 3 de 4?
- 16 29229 M^e ROITENBERG : Pardon, page 4 de 4,
17 au bas, c'est la deuxième page de la lettre.
- 18 29230 COMMISSAIRE OLIPHANT : 4 de 4,
19 d'accord.
- 20 29231 M^e ROITENBERG : Dans ce paragraphe, on
21 peut lire :
- 22 « En dernière analyse,
23 toutefois, aucune option ne peut
24 être retenue sans une décision
25 politique concernant le marché à

1 fournisseur unique et
2 l'allocation anticipée des
3 fonds. C'est au sujet de ces
4 questions, précisément, que
5 j'écris pour vous demander de
6 nous faire part de vos
7 instructions, à moi et à nos
8 collègues. » [Traduction du
9 texte lu]

10 29232 Voici ma question, monsieur : Est-ce
11 que le premier ministre vous a donné les instructions
12 que vous demandiez?

13 29233 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je ne pense
14 pas, non.

15 29234 M^e ROITENBERG : À divers moments -- et
16 nous y reviendrons dans le cours de votre témoignage --
17 vous avez adressé des lettres au premier ministre pour
18 lui indiquer où en était le projet, demander si
19 certaines mesures devaient être prises, proposer des
20 mesures à prendre.

21 29235 Ma question -- et je serai peut-être
22 plus précis ultérieurement, mais je vais vous la poser
23 en termes généraux pour l'instant : avez-vous jamais
24 reçu une réponse à l'une ou l'autre de vos lettres, par
25 écrit ou verbalement, de la part du premier ministre?

- 1 29236 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non, je n'en
2 ai jamais reçu. J'imagine qu'il lisait les lettres et
3 les considérait comme des rapports d'étape ou qu'il les
4 classait, à titre d'information. Il ne m'a certainement
5 jamais répondu par écrit. Nous avons des contacts
6 vraiment très fréquents, à cette époque, nous
7 discussions de nombreuses autres questions, mais le
8 sujet n'a jamais été abordé.
- 9 29237 Je crois que son -- eh bien, vous lui
10 demanderez. Je crois qu'il supposait qu'à l'Agence,
11 nous faisons tout notre possible.
- 12 29238 M^e ROITENBERG : S'il vous plaît,
13 monsieur, pouvez-vous passer à l'onglet 6 du recueil de
14 documents?
- 15 29239 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 16 29240 M^e ROITENBERG : C'est une lettre que
17 vous adressez à M. Schreiber.
- 18 29241 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 19 29242 M^e ROITENBERG : Avant d'examiner cette
20 lettre, j'aimerais vous demander si vous connaissez
21 bien M. Schreiber.
- 22 29243 Connaissez-vous M. Schreiber avant
23 d'assumer la direction de l'APECA?
- 24 29244 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non.
- 25 29245 M^e ROITENBERG : À quel moment avez-

1 vous fait sa connaissance?

2 29246 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je ne m'en
3 souviens plus très bien, mais je crois que je l'ai
4 rencontré à deux occasions, une fois à mon bureau et,
5 oui, il mentionne que -- il me remercie de la réunion
6 du 30 novembre 1987, alors je l'ai rencontré à ce
7 moment.

8 29247 Et il me semble que je l'ai rencontré
9 à l'Île-du-Prince-Édouard, en marge d'une autre
10 réunion; M. McPhail et moi-même devions assister à une
11 autre réunion, je crois que c'était avec le conseil de
12 l'APECA ou -- eh bien, je ne me souviens plus ce que
13 c'était. Mais de toute façon, dans le lobby de l'hôtel,
14 nous nous sommes rencontrés -- nous avons peut-être
15 rendez-vous, je ne sais pas -- M. Schreiber et, je
16 crois, une ou deux autres personnes; Gerry Doucet,
17 peut-être.

18 29248 C'est le seul souvenir que j'ai de
19 l'avoir rencontré.

20 29249 M^e ROITENBERG : D'accord. Mais vous
21 avez, comme on le voit ici, échangé de la
22 correspondance à l'occasion?

23 29250 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien, il
24 y a cette lettre.

25 29251 M^e ROITENBERG : Alors, nous avons la

1 lettre de M. Schreiber qui confirme que vous avez tenu
2 une réunion le 30 novembre 1987 pour discuter du projet
3 Bear Head.

4 29252 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

5 29253 M^e ROITENBERG : Si vous passez à la
6 page 2 de la lettre, c'est indiqué page 3 de 4, au bas,
7 monsieur le commissaire.

8 29254 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

9 29255 M^e ROITENBERG : Dans le deuxième
10 paragraphe complet, on lit :

11 « Veuillez noter que nous ne
12 demandons plus que les VBL
13 soient commandés en 1990 plutôt
14 qu'en 1992 comme le prévoyait
15 initialement le MDN. »

16 [Traduction du texte lu]

17 29256 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

18 29257 M^e ROITENBERG : Alors à la fin de
19 novembre, sinon plus tôt, la société modifie ses
20 exigences --

21 29258 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

22 29259 M^e ROITENBERG : -- de devancer le
23 calendrier de commande des VBL.

24 29260 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

25 29261 M^e ROITENBERG :

- 1 « Nous commencerions
2 immédiatement la construction de
3 l'usine et nous pourrions
4 remplir nos carnets de commandes
5 avec des travaux civils [...] ».
- 6 29262 Je crois que vous compreniez que cela
7 voulait dire par opposition à des travaux militaires?
- 8 29263 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 9 29264 M^e ROITENBERG :
- 10 « [...] ainsi que des travaux
11 liés à la commande américaine de
12 VBL, en attendant le début de la
13 production visée par la commande
14 canadienne. »
- 15 29265 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 16 29266 M^e ROITENBERG : Il y a aussi dans
17 cette lettre, si vous tournez la page, un « Projet de
18 lettre adressée par le gouvernement du Canada à Bear
19 Head Industries Ltd. » [Traduction du texte lu]
- 20 29267 J'imagine que ce sont les éléments de
21 la lettre d'intention que la société demandait au
22 gouvernement du Canada.
- 23 29268 Est-ce bien cela, monsieur?
- 24 29269 SÉNATEUR LOWELL MURRAY :
- 25 Probablement, oui.

- 1 29270 M^e ROITENBERG : Alors, on demandait
2 que :
- 3 « Aux termes de notre politique
4 de stimulation du développement
5 économique régional à la faveur
6 d'acquisitions de matériel de
7 défense, et à condition que vous
8 construisiez des installations
9 de production convenables au
10 Cap-Breton, nous nous engageons
11 à commander un premier lot de
12 250 véhicules blindés légers qui
13 seraient livrables en 1992 pour
14 combler en partie un besoin
15 correspondant à 1 600 unités, à
16 condition [...] ». [Traduction du
17 texte lu]
- 18 29271 Viennent ensuite un certain nombre de
19 conditions.
- 20 29272 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 21 29273 M^e ROITENBERG : Mais dans ce premier
22 paragraphe, il est d'abord mentionné que toute
23 l'affaire repose sur l'établissement d'installations de
24 production convenables au Cap-Breton.
- 25 29274 Est-ce exact?

1 29275 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est écrit
2 ici.

3 29276 M^e ROITENBERG : Dans les conditions,
4 il était stipulé que la société, en collaboration avec
5 le ministère de la Défense, devait :

- 6 « [...] concevoir et développer un
7 véhicule utilisant tout
8 l'éventail de la technologie de
9 Thyssen pour répondre aux
10 besoins opérationnels du MDN
11 b) fabriquer le véhicule dans
12 les installations du Cap-Breton
13 (Nouvelle-Écosse)
14 c) transférer la technologie
15 nécessaire à vos installations
16 au Cap-Breton et partager les
17 emplois avec des partenaires
18 compétents du secteur
19 manufacturier canadien
20 d) répondre à nos exigences en
21 termes de qualité, de livraison
22 et de soutien logistique, y
23 compris la formation du
24 personnel
25 e) exécuter les tâches ou les

- 1 services susmentionnés à des
2 prix acceptables sur les marchés
3 internationaux. » [Traduction du
4 texte lu]
- 5 29277 Il semble qu'il y ait eu beaucoup de
6 conditions et que le gouvernement se soit ainsi ménagé
7 beaucoup de latitude.
- 8 29278 Êtes-vous d'accord, monsieur?
- 9 29279 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je le crois.
10 Je ne suis pas intervenu. Je pense que j'aurais
11 simplement remis tout cela aux fonctionnaires de
12 l'Agence qui menaient des discussions avec Thyssen,
13 sans doute avec M. Schreiber, et évidemment avec leurs
14 homologues du MDN et du ministère de l'Industrie.
- 15 29280 M^e ROITENBERG : Mais c'était
16 évidemment à vous qu'on la demandait, cette lettre
17 d'intention --
- 18 29281 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 19 29282 M^e ROITENBERG : -- qui pouvait
20 comporter un certain nombre de conditions --
- 21 29283 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 22 29284 M^e ROITENBERG : -- pour que Thyssen
23 construise des installations de production.
- 24 29285 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Je
25 savais tout cela sans avoir lu la lettre. Ça faisait

1 partie du concept sur lequel nous étions en train de
2 travailler.

3 29286 C'était en décembre 1987, six mois
4 après que le premier ministre m'eut confié le dossier.
5 Et je pense que vous savez -- sinon, je vais
6 l'expliquer un peu -- quelle réponse le système nous
7 donnait, à Ottawa, sur ces questions.

8 29287 Le premier argument -- et j'ai
9 constaté assez rapidement que certains organismes et
10 ministères fédéraux -- nous étions plutôt isolés.
11 L'APECA était isolée dans le système quand elle tentait
12 de faire avancer ce projet; les autres voulaient le
13 tuer dans l'œuf. Ils ne voulaient pas en entendre
14 parler. Ils ne voulaient même pas en examiner la
15 possibilité. Ils présentaient divers arguments.

16 29288 Nous venons de publier un livre blanc
17 sur la Défense nationale, nous disait-on, et nous ne
18 savons pas si nous voulons vraiment des VLB. Je
19 répondais que d'autres, qui connaissaient mieux ces
20 questions que moi, principalement les fonctionnaires de
21 l'APECA, m'avaient indiqué que les VLB avaient été sur
22 la liste d'achat de la Défense nationale et qu'ils y
23 reviendraient. De toute façon, mon opinion de profane,
24 pour ce qu'elle valait, était qu'une armée dépourvue de
25 véhicules blindés serait bien étrange. Alors, je n'ai

1 pas pris cet argument très au sérieux à l'époque.

2 29289 Le deuxième argument était que nous
3 ignorions si Thyssen parviendrait à satisfaire à nos --
4 à fabriquer ce que nous voulions, si jamais nous
5 voulions quelque chose.

6 29290 Et je répondais que, eh bien, si
7 Thyssen ne pouvait pas respecter nos caractéristiques
8 techniques et nos conditions financières, il n'y aurait
9 tout simplement pas de contrat, n'est-ce pas?

10 29291 Quoi qu'il en soit, il me paraissait
11 plutôt improbable qu'une société aussi importante que
12 Thyssen soit incapable de répondre aux besoins du
13 ministère de la Défense du Canada en matière
14 d'équipement.

15 29292 Le troisième argument -- et c'est là
16 que nous arrivons vraiment au fond de la question --
17 était que cela allait bouleverser ce que l'on appelait
18 la base industrielle nationale.

19 29293 L'APECA a été créée précisément --
20 explicitement pour faire contrepoids à cette
21 orientation des ministères nationaux, à ce préjugé
22 inhérent, en quelque sorte, favorable au complexe
23 industriel en général, qui se trouve en majeure partie
24 dans le centre du pays.

25 29294 Cette tension existe dans le système

1 gouvernemental depuis des générations et des
2 générations. À l'époque de Diefenbaker et de Pearson, à
3 l'époque de Trudeau, des organismes et des ministères
4 régionaux ont été créés; ils faisaient du bon travail
5 pendant quelque temps, et dès que les ministères
6 nationaux prenaient le dessus et qu'il y avait une
7 réorganisation du gouvernement, ces organisations
8 régionales étaient ramenées dans le giron des
9 ministères nationaux.

10 29295 Et à l'arrivée au pouvoir du
11 gouvernement Mulroney, le secteur privé au Canada
12 atlantique, les gouvernements provinciaux de cette
13 région, les sénateurs et les députés présentaient
14 encore les mêmes vieilles doléances. Ils déploraient
15 que la politique régionale soit rédigée à Ottawa en
16 fonction des normes d'Ottawa, par des personnes
17 d'Ottawa; que, dans tous les cas, il fallait une
18 éternité pour régler même les demandes d'aide les plus
19 simples, etc.

20 29296 À la demande de M. Mulroney, une
21 étude a été réalisée. Le professeur Donald Savoie, à
22 l'Université de Moncton, était un intervenant clé et il
23 a produit un rapport qui a entraîné la création de
24 l'APECA, comme je l'ai dit, pour contrer l'argument que
25 je viens de vous présenter concernant la base

1 industrielle nationale, etc.

2 29297 Alors, je comprends -- et vous l'avez
3 entendu de la bouche de quelques anciens fonctionnaires
4 éminents dont le mandat concernait la base industrielle
5 nationale et ce genre de choses, et je les respecte et
6 je respecte leur point de vue. Mais je n'allais pas
7 baisser les bras devant ces arguments à l'époque, en
8 particulier lorsqu'ils étaient aussi peu convaincants.

9 29298 Ils avaient leur mandat, ces
10 fonctionnaires, mais j'avais le mien et nous avons le
11 nôtre à l'Agence : il s'agissait du développement
12 régional du Canada atlantique.

13 29299 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je crois
14 comprendre --

15 29300 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Pardonnez-
16 moi ce discours. Excusez-moi, je ne devrais pas.

17 29301 COMMISSAIRE OLIPHANT : Mais non, pas
18 du tout.

19 29302 Je crois comprendre que l'APECA
20 aurait été, si vous me passez l'expression, le pendant
21 maritime du Fonds de diversification de l'économie de
22 l'Ouest?

23 29303 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact,
24 le pendant atlantique

25 29304 COMMISSAIRE OLIPHANT : Bien, merci.

1 Ça va. Désolé.

2 29305 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Le DEO,
3 commissaire, a été créé un peu après l'APECA, quand les
4 gens de l'Ouest en ont eu l'occasion.

5 29306 COMMISSAIRE OLIPHANT : Mais si je
6 comprends bien --

7 29307 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, ce sont
8 des organismes parallèles.

9 29308 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je crois que
10 votre homologue, dans l'Ouest, aurait entendu le même
11 genre d'argument que ceux qui vous étaient servis par
12 la base industrielle en Ontario?

13 29309 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je crois que
14 c'est tout à fait juste. La diversification était leur
15 objectif et, oui -- et dans les deux cas, car nous
16 savions ce qui était arrivé aux agences antérieures,
17 dans les deux cas, certainement dans le cas de l'APECA,
18 nous leur avons donné un fondement législatif. Nous
19 avons fait adopter des lois qui portaient création de
20 ces organisations et qui déterminaient leur mandat dans
21 la mesure où, contrairement aux organismes qui les ont
22 précédés, l'APECA et le DEO existent encore, j'en suis
23 fort aise, vingt et un ans plus tard.

24 29310 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci.

25 29311 M^e ROITENBERG : Sénateur, pour --

- 1 29312 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je vais
2 essayer d'être plus bref.
- 3 29313 M^e ROITENBERG : Pas du tout, mais
4 résumons un peu, car il est évident que vous, qui êtes
5 originaire du Canada atlantique, qui avez été chargé de
6 promouvoir les perspectives économiques du Canada
7 atlantique, vous considérez avec passion ce qu'était
8 votre mandat à l'époque et ce que vous espérez arriver
9 à accomplir.
- 10 29314 Est-ce juste?
- 11 29315 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : J'espère
12 bien que oui.
- 13 29316 M^e ROITENBERG : Bien. Le premier
14 ministre avait de l'affection pour le Canada
15 atlantique.
- 16 29317 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 17 29318 M^e ROITENBERG : Vous et lui, vous
18 aviez fait connaissance à St. Francis Xavier?
- 19 29319 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : En effet.
- 20 29320 M^e ROITENBERG : Il a étudié là-bas. Il
21 a été élu pour la première fois député au Canada
22 atlantique.
- 23 29321 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 24 29322 M^e ROITENBERG : C'est cela, n'est-ce
25 pas?

- 1 29323 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, en
2 effet. Il connaissait très, très bien la région.
- 3 29324 M^e ROITENBERG : Parfaitement. Et il y
4 avait, avant la création de l'APECA, un important
5 employeur qui a dû fermer ses portes au Cap-Breton.
- 6 29325 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Il y en a eu
7 plusieurs.
- 8 29326 M^e ROITENBERG : Et le gouvernement, à
9 peu près à cette époque, s'était engagé à tenter de
10 créer des emplois et d'attirer des installations
11 manufacturières au Canada atlantique.
- 12 29327 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact.
- 13 29328 M^e ROITENBERG : Et vous preniez ce
14 mandat très au sérieux?
- 15 29329 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Évidemment.
- 16 29330 M^e ROITENBERG : Maintenant, les
17 arguments que vous venez d'exposer avec tant
18 d'éloquence portaient sur le fait qu'il y avait un
19 fournisseur, un producteur de véhicules blindés en
20 Ontario.
- 21 29331 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 22 29332 M^e ROITENBERG : Et selon l'APECA, on
23 essayait de dresser des obstacles pour protéger les
24 intérêts de ces installations manufacturières déjà
25 établies dans le sud de l'Ontario.

- 1 29333 Est-ce juste?
- 2 29334 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Oui,
3 c'est vrai.
- 4 29335 M^e ROITENBERG : Et le 14 juin 1988, il
5 y a eu une réunion du Comité des ministres de
6 l'Atlantique, et je vous demande de regarder à
7 l'onglet 9 de votre recueil de documents, vous y
8 trouverez un compte rendu de cette réunion.
- 9 29336 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 10 29337 M^e ROITENBERG : À la page 3 de 4,
11 c'est-à-dire la deuxième page des notes --
- 12 29338 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 13 29339 M^e ROITENBERG : -- la discussion passe
14 à la proposition de Thyssen.
- 15 29340 Si vous le voulez bien, lisons le
16 deuxième paragraphe dans cette page.
- 17 29341 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 18 29342 M^e ROITENBERG :
19 « M. McPhail a indiqué [...] »
- 20 29343 Et M. McPhail, comme vous l'avez dit,
21 était président de l'APECA.
- 22 29344 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 23 29345 M^e ROITENBERG :
24 « [...] a indiqué qu'il avait
25 demandé au responsable de

1 Thyssen de présenter un plan
2 commercial avant la visite du
3 chancelier. » [Traduction du
4 texte lu]

5 29346 Nous sommes en juin 1988, et M. Kohl,
6 le chancelier d'Allemagne de l'Ouest, à l'époque, vient
7 en visite au Canada. C'est bien cela?

8 29347 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

9 29348 M^e ROITENBERG : M. McPhail a demandé
10 aux représentants de Thyssen de présenter un plan
11 d'affaires. Dans le plan, il veut que la société
12 confirme qu'elle n'a plus l'intention d'exiger un
13 engagement ferme concernant les véhicules blindés
14 légers et qu'elle envisagera plutôt de demander pour
15 ses installations d'industrie lourde l'aide et les
16 subventions habituelles dans le secteur du
17 développement régional.

18 29349 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

19 29350 M^e ROITENBERG : Et au paragraphe
20 suivant, M. MacKay -- et j'imagine que c'est
21 Elmer MacKay --

22 29351 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

23 29352 M^e ROITENBERG : -- mentionne la
24 possibilité que, tôt ou tard, la proposition puisse
25 être modifiée.

1 29353 Le terme proposition, ici, désigne la
2 proposition de Thyssen.

3 « Il a souligné que Thyssen
4 était disposée à assurer une
5 importante présence industrielle
6 dans la région. » [Traduction du
7 texte lu]

8 29354 Je m'arrête ici. En résumé, c'était
9 le but de l'APECA. Une importante société
10 internationale était disposée à assurer une présence
11 industrielle considérable dans la région. L'APECA ne se
12 souciait pas de savoir ce qu'on allait produire, vous
13 vouliez seulement que l'on construise une usine et que
14 l'on produise quelque chose.

15 29355 Est-ce que c'est exact?

16 29356 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

17 29357 M^e ROITENBERG :

18 « M. McPhail a affirmé que,
19 selon lui, il n'y avait pas
20 d'autre façon de procéder »

21 29358 -- c'est-à-dire qu'il fallait dresser
22 un plan d'affaires.

23 « Le ministre Murray a demandé
24 qu'une note sur la question soit
25 adressée au premier ministre. »

- 1 [Traduction du texte lu]
- 2 29359 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 3 29360 M^e ROITENBERG : Revenons maintenant à
- 4 l'onglet, l'onglet 8 --
- 5 29361 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : J'y suis,
- 6 oui.
- 7 29362 M^e ROITENBERG : 14 juin 1988, la même
- 8 date que la réunion, une note que vous avez rédigée
- 9 vous-même à l'intention du premier ministre.
- 10 29363 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 11 29364 M^e ROITENBERG : Au troisième
- 12 paragraphe :
- 13 « En raison du caractère encore
- 14 préliminaire de la proposition
- 15 de Thyssen et compte tenu des
- 16 difficultés suscitées par la
- 17 proposition antérieure de
- 18 Thyssen, qui a été mal comprise,
- 19 je doute que vous ou le
- 20 chancelier Kohl souhaitiez
- 21 discuter publiquement de ce
- 22 dossier pour l'instant. »
- 23 [Traduction du texte lu]
- 24 29365 Je m'arrête ici. La mention
- 25 « proposition antérieure mal comprise » fait allusion,

1 si je comprends bien, à des rapports voulant que la
2 proposition Thyssen ait été basée sur des exportations
3 à destination de certains pays du Moyen-Orient, ce qui
4 avait suscité des inquiétudes dans quelques ministères.

5 29366 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est ce
6 qu'on m'avait dit. C'était une proposition de 1985,
7 avant mon arrivée au Cabinet.

8 29367 M^e ROITENBERG : Mais c'est ce dont il
9 est question.

10 29368 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : En effet.

11 29369 M^e ROITENBERG : « En raison du
12 caractère encore préliminaire de la proposition de
13 Thyssen», et là, c'est une allusion au fait que, même
14 si vous vouliez que les choses aillent de l'avant, il
15 n'y avait toujours pas de plan d'affaire solide.

16 29370 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

17 29371 M^e ROITENBERG : C'est donc une
18 recommandation que vous faites au premier ministre, de
19 ne pas annoncer ni officialiser un plan, malgré la
20 présence du chancelier Kohl, parce qu'il n'y avait rien
21 de prêt.

22 29372 Est-ce exact?

23 29373 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

24 29374 M^e ROITENBERG : Mais au cours de l'été
25 1988, les négociations se sont poursuivies entre

1 l'APECA, certains ministères fédéraux et Thyssen, pour
2 tenter de s'entendre sur une lettre d'intention, ce à
3 quoi M. Schreiber faisait allusion dans sa lettre du
4 30 novembre 1987, pour rallier les organismes
5 gouvernementaux à la proposition; et deuxièmement, pour
6 obtenir que la société commence effectivement à
7 construire cette usine.

8 29375 Est-ce exact?

9 29376 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

10 29377 M^e ROITENBERG : Onglet 10, s'il vous
11 plaît, une lettre du premier ministre datée du
12 1^{er} février 1988.

13 29378 Je reviens avant le mois de juin, où
14 nous étions.

15 29379 Il s'agit d'une lettre adressée au
16 premier ministre par Thyssen Bear Head et signée par
17 MM. Massmann et Haastert.

18 29380 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

19 29381 M^e ROITENBERG : Vous avez dit
20 précédemment que, même si vous aviez envoyé des lettres
21 au premier ministre, vous n'aviez reçu aucune
22 instruction de sa part.

23 29382 Si vous prenez la toute dernière page
24 de la lettre de Haastert et Massmann, ils demandent une
25 action, une réponse.

- 1 29383 À la page suivante, il y a une
2 réponse du gouvernement du Canada, rédigée par vous --
- 3 29384 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 4 29385 M^e ROITENBERG : -- qui commence par
5 « Le premier ministre m'a demandé de vous répondre en
6 son nom. » [Traduction du texte lu]
- 7 29386 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 8 29387 M^e ROITENBERG : Alors, vous devez
9 avoir eu des contacts avec le premier ministre ou avec
10 son Cabinet, pour que cette lettre vous soit transmise
11 et qu'on vous ait demandé d'y répondre.
- 12 29388 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Vous
13 savez, c'est le genre de chose qu'on fait
14 régulièrement. Quelqu'un là-bas me l'aura transmise --
15 il y aurait eu un bordereau de transmission sur
16 l'ébauche et un message, « Voici ce que nous devrions
17 répondre, voici ce que nous pensons que vous devriez
18 dire », j'en aurais pris connaissance et je l'aurais
19 signée.
- 20 29389 Je ne sais pas d'où elle est venue.
21 J'ignore qui, au Cabinet, l'aurait rédigée, mais ce
22 n'était pas M. Mulroney lui-même.
- 23 29390 Comme je l'ai dit, c'est la façon
24 dont la correspondance est parfois traitée entre le CPM
25 et les ministres.

- 1 29391 M^e ROITENBERG : Si vous regardez la
2 lettre --
- 3 29392 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Ma lettre ou
4 --
- 5 29393 M^e ROITENBERG : Oui, votre lettre.
- 6 29394 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 7 29395 M^e ROITENBERG : Y a-t-il quelque chose
8 de particulier dans cette note, ou dites-vous
9 simplement « Nous examinons la proposition et nous
10 communiquerons avec vous ultérieurement »?
- 11 29396 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je retiens
12 votre deuxième option. C'est un accusé de réception
13 poli dans lequel je dis « Je ne peux pas répondre au
14 nom du gouvernement pour l'instant. Je vous remercie de
15 l'intérêt que vous avez manifesté. »
- 16 29397 M^e ROITENBERG : Alors, vous diriez,
17 malgré ce qui est écrit à la première ligne de cette
18 lettre, que vous n'avez reçu aucune instruction --
- 19 29398 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non.
- 20 29399 M^e ROITENBERG : -- du premier ministre
21 sur la façon de traiter cette affaire.
- 22 29400 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non. Cela
23 serait venu de son Cabinet.
- 24 29401 M^e ROITENBERG : Si vous passez à
25 l'onglet 11, revenons à l'été 1988 --

- 1 29402 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 2 29403 M^e ROITENBERG : -- et aux discussions
3 qui se poursuivent entre le MEIR, le MDN et d'autres
4 ministères au sujet du traitement à réserver à la
5 proposition.
- 6 29404 S'il vous plaît, regardez la première
7 page, « Position de l'APECA », quatrième point :
8 « Le sénateur Murray informera
9 le premier ministre des progrès
10 réalisés dans le projet Bear
11 Head [...] ». [Traduction du texte
12 lu]
- 13 29405 Ici encore, on confirme que vous
14 releviez directement du premier ministre pour ce qui
15 était de ce dossier.
- 16 29406 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je le vois.
- 17 29407 Il s'agit d'une réunion de
18 fonctionnaires, évidemment. Les participants viennent
19 de l'APECA, du MEIR et du MDN, et M. Wynne Potter, qui
20 était alors vice-président de l'APECA pour la Nouvelle-
21 Écosse, relevait de M. McPhail et de M. Wilkens. Et on
22 mentionne que le sénateur Murray communiquera et,
23 évidemment -- c'est le 6 juillet --, le 11 juillet,
24 j'ai reçu une ébauche de lettre du premier ministre par
25 l'entremise de M. McPhail.

- 1 29408 M^e ROITENBERG : Vous parlez de
2 l'onglet 12, maintenant?
- 3 29409 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Je suis
4 désolé, je vais trop vite.
- 5 29410 M^e ROITENBERG : Non, ça va, je voulais
6 simplement que tous --
- 7 29411 Je savais où vous en étiez, je
8 voulais simplement m'assurer que les autres le savaient
9 aussi.
- 10 29412 Si vous passez à l'onglet 12, dans ce
11 cas, on y trouve la lettre que vous adressez au premier
12 ministre --
- 13 29413 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 14 29414 M^e ROITENBERG : -- 12 juillet 1988 :
15 « Monsieur le premier ministre,
16 il y a quelque temps, vous
17 m'avez demandé d'examiner et de
18 préciser au besoin la
19 proposition de Thyssen [...] ».
- 20 29415 Voyez le troisième paragraphe dans
21 cette première page --
- 22 29416 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 23 29417 M^e ROITENBERG :
24 « Même s'il reste bien clair que
25 la condition initiale pour que

1 Thyssen décide de s'installer au
2 Cap-Breton est une production
3 destinée au marché nord-
4 américain de la défense,
5 j'accepte la déclaration selon
6 laquelle Thyssen a l'intention,
7 à long terme, d'établir une
8 usine de production commerciale
9 axée sur le secteur civil. »

10 [Traduction du texte lu]

11 29418 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

12 29419 M^e ROITENBERG : Je m'arrête ici. Comme
13 aucune usine n'a jamais été construite, puisqu'il n'y a
14 jamais eu d'accord concernant un contrat militaire,
15 j'imagine que vous convenez maintenant que votre
16 impression quant à cette intention à long terme était
17 peut-être erronée.

18 29420 Au fond, il n'y a jamais eu de
19 contrat militaire.

20 29421 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Il n'y a
21 jamais eu non plus de plan d'affaires.

22 29422 M^e ROITENBERG : Et ils n'ont jamais
23 produit de plan d'affaires.

24 29423 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non.

25 29424 M^e ROITENBERG : Et ils n'ont jamais

1 construit d'usine de production commerciale axée sur le
2 secteur civil.

3 29425 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je crois --
4 vous savez, je ne devrais pas présumer de son opinion,
5 mais je crois que M. McPhail et tous ceux qui
6 traitaient plus directement avec d'autres ministères,
7 et en particulier avec le MDN, en sont probablement
8 venus à la conclusion que si la cause n'était pas
9 perdue, elle n'était pas --

10 29426 Vous savez, l'idée de convaincre le
11 MDN de collaborer en passant une commande n'était pas -
12 - il n'y avait pas beaucoup de chances que cela se
13 produise.

14 29427 Alors, M. McPhail, dans une lettre
15 antérieure que vous avez citée je crois, mentionne que
16 Thyssen Bear Head pourrait renoncer au projet, et je
17 crois que cela indique probablement que -- nous
18 prenions sans doute nos désirs pour des réalités. Nous
19 espérions que, comme vous l'avez dit, nous pourrions
20 parvenir à les convaincre, et qu'une usine de
21 production civile serait construite là-bas, même si,
22 comme cela semblait probable, nous n'arrivions pas à
23 obtenir un marché du ministère de la Défense.

24 29428 Je crois que c'est ce dont il est
25 question ici.

- 1 29429 M^e ROITENBERG : Passons à quelque
2 chose de plus près de nous.
- 3 29430 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : D'accord.
- 4 29431 M^e ROITENBERG : S'il vous plaît,
5 prenez l'onglet 28 -- il nous reste encore des choses à
6 voir sur la façon dont on en est arrivé à l'entente de
7 principe.
- 8 29432 À l'onglet 28, il y a l'entente de
9 principe, et c'est l'entente de principe qui a été
10 acceptée par toutes les parties -- le gouvernement du
11 Canada, comme en font foi les signatures des ministres
12 de Cotret et Beatty ainsi que la vôtre, et Thyssen Bear
13 Head, comme l'atteste la signature de M. Schreiber.
- 14 29433 Il s'agissait donc de l'entente. Tout
15 le monde l'a paraphée.
- 16 29434 N'est-ce pas?
- 17 29435 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 18 29436 M^e ROITENBERG : Si vous regardez à la
19 page 2 de cette entente --
- 20 29437 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 21 29438 M^e ROITENBERG : -- au deuxième
22 paragraphe --
- 23 29439 Excusez-moi, c'est le premier
24 paragraphe. C'est le deuxième alinéa dans la page.
- 25 29440 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

- 1 29441 M^e ROITENBERG :
- 2 « Conformément à cette entente
3 de principe, la société établira
4 des installations de production
5 d'industrie lourde diversifiée
6 dans la région de Bear Head au
7 Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse,
8 pour... » [Traduction du texte lu]
- 9 29442 -- et on énonce ensuite un certain
10 nombre de choses que la société va faire.
- 11 29443 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 12 29444 M^e ROITENBERG : Dans sa lettre du
13 30 novembre 1987, M. Schreiber indiquait qu'il leur
14 fallait une lettre d'intention; c'était une condition
15 pour construire l'usine.
- 16 29445 Est-ce exact?
- 17 29446 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 18 29447 M^e ROITENBERG : Voici la lettre
19 d'intention, paraphée par toutes les parties. Il est
20 écrit ici « Conformément à cette entente de principe,
21 la société établira » cette usine.
- 22 29448 C'est bien cela?
- 23 29449 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 24 29450 M^e ROITENBERG : Cela ne s'est jamais
25 concrétisé, n'est-ce pas?

- 1 29451 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non.
- 2 29452 M^e ROITENBERG : Ils avaient l'entente
3 qu'ils avaient demandée en septembre 1988, mais il n'y
4 a jamais eu de première pelletée de terre, on n'a
5 jamais commencé la construction, on ne l'a jamais
6 terminée et on n'a jamais recruté un seul employé pour
7 la construction ni la production.
- 8 29453 Est-ce exact?
- 9 29454 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est vrai,
10 mais -- je suis certain que vous l'avez lu -- j'attire
11 votre attention sur le fait qu'on parle d'une « base
12 industrielle civile et de défense ».
- 13 29455 C'était évidemment une des conditions
14 aux termes desquelles --
- 15 29456 M^e ROITENBERG : Parfaitement.
- 16 29457 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : -- une des
17 dispositions de l'entente de principe.
- 18 29458 M^e ROITENBERG : Mais si vous revenez à
19 la lettre du 30 novembre 1987, on y dit : donnez-nous
20 cette lettre d'intention concernant le marché des VBL,
21 et nous remplirons le carnet de commandes en exécutant
22 des travaux civils et des travaux pour le contrat
23 américain.
- 24 29459 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 25 29460 M^e ROITENBERG : Il était donc bien

1 clair qu'il n'y aurait pas de commande immédiate, mais
2 que lorsque la lettre d'intention serait signée,
3 l'usine allait être construite et entrer en production.

4 29461 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,
5 oui, sauf que la lettre d'intention -- l'entente de
6 principe était beaucoup moins précise au sujet des VBL
7 et de ce genre de choses, et l'engagement --

8 29462 Eh bien, nous y reviendrons, mais le
9 gouvernement s'était engagé à examiner, à envisager,
10 quelque chose de ce genre, la participation --

11 29463 M^e ROITENBERG : Bien sûr, mais c'était
12 parce que vous aviez participé de si près aux
13 négociations, le fruit de longues négociations, une
14 lettre d'intention que Thyssen jugeait suffisante, du
15 moins --

16 29464 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

17 29465 M^e ROITENBERG : -- selon M. Schreiber.

18 29466 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Tout à fait,
19 oui.

20 29467 M^e ROITENBERG : D'après ce que vous
21 dites maintenant, j'ai l'impression que vous aviez
22 reconnu que l'engagement du gouvernement était si
23 minime qu'il aurait été étonnant que la simple
24 signature du document suffise à convaincre Thyssen de
25 construire l'usine.

- 1 29468 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Si vous
2 regardez, comme je l'ai fait récemment, l'évolution du
3 dossier, en remontant à juin 1987 -- à compter de juin
4 1987 et pendant à peu près un an, les discussions
5 semblaient assez sérieuses, du moins entre les
6 ministères fédéraux.
- 7 29469 À l'été, avec une élection à
8 l'horizon -- et il était clair à mes yeux, pour nous
9 tous, que nous n'allions pas parvenir à conclure cette
10 entente -- nous avons cherché un moyen de suspendre les
11 travaux pendant deux ou trois mois; de maintenir le
12 projet en vie pendant la période électorale, pour que
13 notre gouvernement ou un autre gouvernement puisse y
14 revenir après les élections.
- 15 29470 Après la dissolution, tout est
16 suspendu à Ottawa, et il ne se passe plus rien pendant
17 la campagne électorale ni pendant la période de
18 réorganisation du gouvernement, etc. Il faut un certain
19 temps pour relancer la machine.
- 20 29471 Et nous étions soumis -- de temps à
21 autre, nous recevions une lettre de Thyssen, des
22 messages des représentants de Thyssen qui disaient :
23 nous allons nous installer au Tennessee. Nous allons
24 nous installer là-bas, nous allons nous installer ici,
25 si nous n'obtenons pas un engagement plus ferme de la

1 part du Canada.

2 29472 Alors, nous voulions une lettre
3 d'intention bien ronflante que nous pourrions tous
4 signer et qui nous permettrait de calmer un peu le jeu
5 pendant quelques mois, pour que quelqu'un d'autre
6 puisse s'y remettre ultérieurement.

7 29473 Je ne pense pas que M. McPhail ou
8 moi, ni aucun de ceux qui étaient étroitement mêlés au
9 projet, ait espéré voir des cheminées d'usine se
10 reflétant dans le détroit de Canso à la suite de cette
11 entente de principe, certainement pas dans un avenir
12 rapproché.

13 29474 M^e ROITENBERG : Alors même si Thyssen
14 demandait cette lettre, que des négociations intenses
15 ont entouré la rédaction de cette lettre, et que
16 finalement cette lettre a été envoyée, vous saviez que
17 l'engagement du gouvernement du Canada n'était pas très
18 ferme et vous étiez convaincu que Thyssen, à bien y
19 regarder, arriverait à la même conclusion, qu'il n'y
20 avait pas d'engagement véritable.

21 29475 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je l'ai
22 supposé, oui.

23 29476 M^e ROITENBERG : Ce qui expliquerait
24 probablement votre étonnement lorsque vous avez appris,
25 en signant ce document, qu'un montant de un million de

1 dollars avait été débloqué pour récompenser le succès
2 du contact agissant pour Thyssen, M. Schreiber.

3 29477 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,
4 regardez, la GRC est venue me voir à ce sujet, le
5 projet Bear Head en général, il y a 10 ou 11 ans de
6 cela, et ses agents ont passé deux ou trois heures avec
7 moi, et nous avons tout bien regardé, et vers la fin de
8 l'entrevue, l'un des inspecteurs de la GRC m'a dit --
9 ou il m'a demandé : Que penseriez-vous si nous vous
10 disions que cette entente de principe a déclenché --

11 29478 Il n'a pas mentionné de montant. Il a
12 peut-être dit des millions, je ne sais plus.

13 29479 Il n'a pas précisé de montant et il
14 n'a pas cité de noms, il a simplement dit « Le
15 déblocage de grosses sommes d'argent -- ».

16 29480 Il a peut-être mentionné
17 M. Schreiber, mais il s'agissait d'argent qui finirait
18 entre les mains d'acteurs des milieux politiques.

19 29481 Je suis resté bouche bée -- eh bien,
20 ai-je dit, « Regardez, c'est là devant nous. Lisez-
21 le. »

22 29482 Après tout, Thyssen doit avoir des
23 avocats aussi compétents que les nôtres et ils peuvent
24 bien voir qu'il n'y a pas d'engagement ici.

25 29483 La notion que cette lettre aurait pu

1 déclancher le versement de grosses sommes d'argent pour
2 quelqu'un me paraît parfaitement absurde, et c'est ce
3 que je leur ai dit. Je l'ai dit aux policiers.

4 29484 Bien plus tard, les noms ont été
5 publiés dans les médias, ces dernières années, et les
6 montants d'argent en question, et même alors, j'ai dit,
7 peut-être imprudemment puisque j'ignore tout des
8 barèmes d'honoraires des lobbyistes et de leur façon de
9 procéder, mais je l'ai répété, j'étais incrédule, et je
10 le suis toujours.

11 29485 COMMISSAIRE OLIPHANT : Du point de
12 vue du gouvernement, vous vous apprêtez à entrer en
13 période électorale et vous avez maintenant dans la
14 poche une entente de principe aux termes de laquelle
15 une importante société industrielle a accepté de
16 s'établir dans une région où il faut créer des emplois.
17 C'est une bonne chose, non, pour le gouvernement, en
18 période électorale?

19 29486 A-t-on jamais pensé que cette entente
20 de principe pourrait être utilisée dans le contexte des
21 élections?

22 29487 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je suis
23 heureux que vous posiez la question, parce que je pense
24 avoir entendu -- j'ai écouté les audiences de la
25 Commission chaque fois que je l'ai pu, et je pense que

1 M. Schreiber a dit qu'il était allé en Nouvelle-Écosse,
2 dans la région, à cette époque, pour en parler, etc. Je
3 n'ai aucun souvenir de cela.

4 29488 J'ai fait campagne, là-bas. Je crois
5 qu'on m'a envoyé brièvement dans les comtés du Cap-
6 Breton et dans au moins un comté sur le continent, dans
7 le secteur est de la Nouvelle-Écosse. Je suis revenu
8 ces dernières semaines sur les notes que j'avais
9 utilisées -- on ne sait jamais s'il faut recycler ou
10 réutiliser -- et il n'y avait pas la moindre mention de
11 cela.

12 29489 Et j'ai déjà, comme vous le savez --
13 je vous devance peut-être encore, mais j'avais déjà
14 promis à M. Beatty que nous serions très discrets à ce
15 sujet.

16 29490 Quoi qu'il en soit, si vous y
17 réfléchissez un peu, si j'étais allé là-bas, ou si l'un
18 d'entre nous était allé là-bas pour brandir cette
19 entente, affirmer que cela allait beaucoup aider la
20 région de Canso, l'attention des journalistes ou d'un
21 candidat de l'opposition aurait vite été alertée et
22 quelqu'un aurait dit : Regardez, il n'y a pas
23 d'engagement là-dedans. Ce n'est que --

24 29491 COMMISSAIRE OLIPHANT : Si je vous
25 pose la question, c'est qu'en tant qu'avocat, j'ai

1 examiné en détail ce document et je n'arrive pas à y
2 voir la moindre valeur pour l'une ou l'autre des
3 parties --

4 29492 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je le
5 comprends bien, oui.

6 29493 COMMISSAIRE OLIPHANT : -- sauf que
7 cela a bel et bien déclenché le versement de gros
8 montants d'argent.

9 29494 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est ce
10 qu'il semble, mais sa valeur, selon moi, selon nous,
11 pour le gouvernement et pour l'APECA, c'était qu'il
12 entretenait -- une lueur d'espoir quant à l'avenir de
13 ce projet --

14 29495 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.
15 Merci.

16 29496 M^e ROITENBERG : Merci, monsieur.

17 29497 J'aimerais maintenant que nous
18 passions à l'onglet 14, monsieur le sénateur. Nous
19 sommes toujours en juillet 1988, des négociations sont
20 en cours et nous avons ici une note du 18 juillet
21 1988 :

22 « Nous comprenons que lors de la
23 réunion de P&P qui a eu lieu au
24 lac Meech [...] ».

25 29498 -- il s'agit des Priorités et de la

1 Planification :

2 « [...] le premier ministre a
3 demandé au sénateur Murray
4 d'envisager des moyens d'aider
5 Thyssen à construire ses
6 installations au Cap-Breton. Il
7 est probable que cette question
8 sera soulevée lors de la réunion
9 de P&P du mardi 19 juillet,
10 parallèlement aux propositions
11 concernant l'approvisionnement
12 pour la Défense. » [Traduction
13 du texte lu]

14 29499 Vous rappelez-vous si le premier
15 ministre vous a parlé de cette proposition à l'occasion
16 de réunions au lac Meech?

17 29500 SÉNATEUR LOWELL MURRAY :

18 Maître Roitenberg, j'examine ce document depuis une
19 semaine, et j'y ai bien réfléchi. Le document ne fait
20 pas mention de séances d'information pas plus que du
21 ministère ou de l'organisme d'où cela proviendrait. Ce
22 n'est peut-être pas important.

23 29501 Deuxièmement, je dois dire que si
24 c'était le 18 juillet 1988, l'ordre du jour et le
25 compte rendu de ces réunions seraient du domaine

1 public, alors s'il y avait quelque chose, n'importe qui
2 pourrait y avoir accès.

3 29502 Troisièmement, je l'ai dit à la GRC,
4 lorsque les agents sont venus me voir, et je l'ai dit
5 aux médias, et je vous l'ai dit et je le répète,
6 M. Mulroney m'a confié le dossier le 6 juin 1987 et il
7 n'en a jamais reparlé avec moi, et c'est encore ce dont
8 je me souviens.

9 29503 Pour ce qui est de la réunion de P&P
10 au lac Meech -- deux ou trois fois par année,
11 M. Mulroney nous amenait -- en général, pendant les
12 congés parlementaires, et tel aurait été le cas, je
13 crois -- il nous amenait du centre-ville d'Ottawa où
14 les réunions du Cabinet et de P&P se tenaient, il nous
15 tirait de nos bureaux, il nous éloignait de notre
16 personnel et de nos téléphones et nous partions pour le
17 lac Meech ou un autre endroit de ce genre, pour ce qui
18 s'apparentait aux séances de réflexion d'une journée,
19 d'une journée et demie ou de deux jours que les
20 ministres tiennent parfois.

21 29504 Et alors, plutôt que de nous pencher
22 sur les questions habituelles qui intéressaient
23 généralement le conseil des ministres, nous nous
24 livrions à ce que nous considérions comme une réflexion
25 stratégique et de planification.

- 1 29505 Parfois, les fonctionnaires étaient
2 exclus de la pièce pendant quelques instants, lorsque
3 les sondeurs du parti nous donnaient un aperçu de la
4 situation politique au pays.
- 5 29506 La réunion commençait toujours par un
6 assez long exposé du premier ministre lui-même, un tour
7 d'horizon de ce qui s'était passé, les défis auxquels
8 nous étions confrontés, les difficultés que nous avons
9 éprouvées et la façon dont nous les avons réglées.
- 10 29507 Nous nous tournions ensuite vers
11 l'avenir, quelles étaient les choses qui s'annonçaient,
12 quels étaient les défis politiques, etc.
- 13 29508 L'exposé était très, très long, il y
14 avait des notes, j'imagine, fournies par -- qu'il
15 fournissait lui-même dans bien des cas, manuscrites,
16 mais aussi du BCP et du CPM, ce genre de choses.
- 17 29509 Il y avait ensuite un long exposé du
18 ministre des Finances, quel que soit celui ou celle qui
19 occupait le poste à ce moment-là, au sujet de la
20 situation économique du pays et de la situation
21 financière de -- de l'état des finances du
22 gouvernement.
- 23 29510 Puis, il y avait plusieurs jours de
24 discussions générales.
- 25 29511 Maintenant, je n'ai aucun souvenir de

1 cela, mais il se peut que le premier ministre, à un
2 certain point de la réunion, parce qu'il avait vu des
3 sondages concernant la gravité du chômage au Canada
4 atlantique ou parce qu'un ministre de l'Atlantique
5 avait exprimé son inquiétude au sujet du chômage, pour
6 une raison de ce genre, il se peut que lui,
7 M. Mulroney, m'ait regardé et qu'il m'ait dit, « Eh
8 bien, vous avez ce projet Thyssen, n'est-ce pas » ou
9 quelque chose de ce genre.

10 29512 Je ne m'en souviens pas. Par contre,
11 je m'en souviendrais s'il m'avait dit, pendant cette
12 réunion, « Faites-moi un compte rendu. Où en êtes-vous
13 dans ce dossier? Pourquoi les choses ne progressent-
14 elles pas », ou quelque chose de ce genre. Alors,
15 j'aurais dû répondre quelque chose et je m'en serais
16 souvenu.

17 29513 Et je m'en souviendrais certainement
18 s'il m'avait donné des instructions, parce que je les
19 aurais suivies. J'aurais commencé par asseoir
20 Perrin Beatty à côté de moi à la première occasion et
21 je lui aurais dit « Vous avez entendu ce qu'il a dit.
22 Nous ferions bien d'amener ce dossier au niveau
23 ministériel, et sans tarder », et je serais sorti et
24 j'aurais dit aux fonctionnaires que nous avons des
25 instructions.

1 29514 Maintenant, pour être juste, dans ce
2 document, il ne faisait pas état d'une orientation, il
3 me demandait de me pencher sur les façons possibles
4 d'aider Thyssen, et j'ai trouvé ça un peu curieux, car
5 on est le 18 juillet, et si vous jetez un coup d'œil à
6 l'onglet précédent, je lui avais écrit cette longue
7 lettre une semaine plus tôt --

8 29515 N'est-ce pas?

9 29516 La voici.

10 29517 M^e ROITENBERG : Je crois que c'était
11 le 12 juillet.

12 29518 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Le
13 12 juillet et on est alors le 18 juillet. Je ne peux me
14 résoudre à croire qu'il n'avait pas lu ma lettre, ou
15 qu'elle ne lui avait pas été remise.

16 29519 Et c'est possible -- il est
17 concevable, également, qu'il ait eu l'intention, à un
18 certain moment au cours de son tour d'horizon ou quand
19 quelqu'un --

20 29520 S'il avait abordé le sujet, j'aurais
21 probablement dit quelque chose.

22 29521 Et s'il a dit quelque chose et que je
23 l'ai fait moi aussi, cela se trouve peut-être dans le
24 procès-verbal, qui, comme je le dis, est du domaine
25 public maintenant.

- 1 29522 M^e ROITENBERG : La note laisse
2 entendre que le premier ministre vous a dit quelque
3 chose, et que par la suite vous alliez peut-être
4 aborder la question à la réunion du comité des
5 priorités et de la planification du 19.
- 6 29523 À l'onglet 15, vous trouverez les
7 notes de clôture de la réunion du comité des priorités
8 et de la planification du 19 juillet.
- 9 29524 Si vous vous rendez à la deuxième
10 page des notes, la page 3 de 4 du document --
- 11 29525 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 12 29526 M^e ROITENBERG : Sous « Acquisition de
13 matériel de défense »
14 « M. Murray aborde la question
15 du projet de Thyssen. »
- 16 29527 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 17 29528 M^e ROITENBERG :
18 « - un bon nombre de ministres
19 étaient grandement préoccupés :
20 - pas certains des détails
21 - voulaient un meilleur
22 processus
23 - le sénateur Murray ou son
24 personnel doivent organiser
25 une réunion pour examiner en
26 détail la proposition, avant

1 de la soumettre au Comité ».

2 [Traduction du texte lu]

3 29529 Vous avez donc abordé la question
4 avec le premier ministre.

5 29530 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Quelqu'un
6 l'a fait pour moi. Regardez le point à l'ordre du jour,
7 maître Roitenberg, « Acquisition de matériel de
8 défense » :

9 « Approbation des propositions
10 de M. Beatty concernant... »

11 29531 Peu importe, trois d'entre elles.

12 Ensuite :

13 « M. Murray aborde le projet
14 Thyssen. » [Traduction du texte
15 lu]

16 29532 Cela aurait été étrange de ma part de
17 ne pas le faire, étant donné le point à l'ordre du
18 jour.

19 29533 M^e ROITENBERG : Un élément qui m'a
20 frappé en jetant un coup d'œil au procès-verbal de la
21 réunion est le commentaire suivant :

22 « - un bon nombre de ministres
23 étaient grandement préoccupés :
24 - pas certains des détails
25 - voulaient un meilleur

1 processus. » [Traduction du
2 texte lu]

3 29534 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Eh
4 bien...

5 29535 M^e ROITENBERG : Je vous demanderais de
6 vous rendre à l'onglet 14A, un onglet avant celui où
7 vous êtes.

8 29536 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : D'accord.

9 29537 M^e ROITENBERG : Il s'agit d'une note
10 adressée au chef de cabinet du premier ministre de
11 l'époque, Derek Burney.

12 29538 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact.

13 29539 M^e ROITENBERG : Et si vous allez au
14 dernier paragraphe de la première page -- celui-ci
15 porte sur l'examen de l'entente de principe proposée,
16 en date du 19 juillet 1988 :

17 « Même si ce n'est pas à
18 strictement parler une question
19 juridique, il y aurait peut-être
20 lieu que vous envisagiez aussi
21 les conséquences possibles d'un
22 examen du document par le
23 vérificateur général. Il sera
24 préoccupé aussi par la question
25 du pouvoir des ministres de

1 conclure l'entente proposée.
2 Étant donné qu'il n'y a
3 probablement pas de "piste de
4 vérification" ou que la piste de
5 vérification est inhabituelle,
6 compte tenu du cheminement de
7 cette proposition, cela finira
8 peut-être par causer des
9 frictions avec le Bureau du
10 vérificateur général. »

11 [Traduction du texte lu]

12 29540 Savez-vous ce qu'on entend par piste
13 de vérification inhabituelle ou absence de piste de
14 vérification?

15 29541 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non, je ne
16 sais pas.

17 29542 Il a été fait mention -- et je ne
18 sais pas si ce recueil y fait référence, mais je l'ai
19 vu quelque part au cours de mon examen -- qu'à un
20 certain moment, quelqu'un a dit qu'au BCP, au sein
21 duquel M. Elcock était avocat-conseil principal, on
22 s'était dit meurtri, je crois que c'est ce qu'ils ont
23 dit, à l'idée que quelqu'un utilise des moyens
24 détournés avec eux.

25 29543 M^e ROITENBERG : À l'onglet 16.

- 1 29544 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Est-ce
2 celui-là?
- 3 29545 M^e ROITENBERG : Oui.
- 4 29546 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Voulez-vous
5 que je m'y rende?
- 6 29547 M^e ROITENBERG : Cela pourrait vous
7 être utile.
- 8 29548 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je n'étais
9 pas au fait de cela, et de toute façon, selon moi, si
10 le BCP n'était pas au courant, du moins quand j'étais
11 dans le tableau, cela aurait été involontaire et
12 temporaire.
- 13 29549 Personne le moindrement au courant, y
14 compris les plus haut placés à l'APECA qui
15 travaillaient dans la fonction publique depuis
16 longtemps, ne pouvait penser un instant pouvoir arriver
17 à quelque chose en manoeuvrant à l'insu du BCP. Ça ne
18 se fait tout simplement pas.
- 19 29550 Alors, c'est peut-être ce à quoi on
20 fait référence, je ne sais pas. M. Elcock fait peut-
21 être allusion à ça. Seulement, je l'ignore.
- 22 29551 M^e ROITENBERG : Je vous demanderais de
23 vous rendre à l'onglet 16, où se trouve une note
24 adressée à Don McPhail de la part de John McDowell.
- 25 29552 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, je la

1 vois.

2 29553 M^e ROITENBERG : Si vous regardez, vers
3 le milieu du document :

4 « Le BCP se sent pas mal meurtri
5 au sujet de Thyssen... »

6 29554 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Oh,
7 oui, j'y suis.

8 29555 M^e ROITENBERG : Et on aborde le fait
9 que :

10 « - lundi, le BCP a été "forcé"
11 de faire appel au CPM pour qu'il
12 lui remette une copie de
13 l'"entente de principe". (Cela
14 veut dire que les fonctionnaires
15 de l'APECA transmettaient de la
16 documentation au premier
17 ministre, sans passer par le BCP
18 ou même leur en fournir une
19 copie.); » [Traduction du texte
20 lu]

21 29556 Alors, ce que vous venez de dire,
22 c'est que certains s'inquiétaient au BCP du fait qu'on
23 omettait de passer par eux --

24 29557 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

25 29558 M^e ROITENBERG : -- pour se rendre

1 jusqu'au premier ministre.

2 29559 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

3 29560 M^e ROITENBERG : Bon, je m'arrête ici,
4 car nous avons vu que vous avez à plus d'une occasion
5 fait rapport directement au premier ministre.

6 29561 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

7 29562 M^e ROITENBERG : Est-ce que cela aurait
8 pu donner l'impression que l'APECA s'adressait
9 directement au premier ministre --

10 29563 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non, non,
11 non.

12 29564 M^e ROITENBERG : -- plutôt que de
13 passer par le BCP?

14 29565 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non, non,
15 non. Je veux dire, un ministre a le droit de
16 communiquer avec le premier ministre et, selon mon
17 expérience, il n'y a pas de secret entre le premier
18 ministre et le greffier du Conseil privé.

19 29566 M^e ROITENBERG : D'accord. Mais, dans
20 ce cas-ci, il y avait évidemment quelque chose --

21 29567 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Il y avait
22 un problème, dans ce cas-ci, et je ne sais si c'était
23 en apparence plus qu'en réalité. Mais je suis certain
24 qu'on y a remédié très rapidement.

25 29568 J'affirme ceci sans pouvoir avancer

1 la preuve de cet énoncé, mais j'en suis passablement
2 sûr.

3 29569 Vous le savez, vous avez obtenu le
4 témoignage de M. Burney.

5 29570 M^e ROITENBERG : Oui.

6 29571 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Et je crois
7 que dans ce témoignage, on peut lire qu'il a, après
8 quelques discussions avec les principaux ministres
9 concernés, donné comme instruction à Don McPhail de
10 s'assurer que peu importe le document rédigé et
11 négocié, celui-ci ne ferait pas état d'un engagement --
12 serait non compromettant.

13 29572 À ce moment, M. McPhail, conformément
14 à ce que M. Burney -- aux conditions établies par
15 M. Burney, a écrit au ministère de la Justice qui avait
16 analysé l'ébauche précédente.

17 29573 Je ne crois pas que vous l'avez ici,
18 mais peu importe.

19 29574 Ainsi, à cette époque, Burney,
20 McPhail et le ministère de la Justice communiquaient
21 entre eux.

22 29575 Je pense que M. Burney a parlé ici,
23 avec beaucoup d'exactitude à mon avis, des rôles que
24 jouent respectivement le BCP et le CPM dans une telle
25 situation.

- 1 29576 M^e ROITENBERG : Il serait donc juste
2 de dire qu'une fois que les préoccupations ont été
3 abordées avec vous et votre ministère que --
- 4 29577 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je ne crois
5 pas qu'elles aient été abordées devant moi à l'époque.
- 6 29578 Ce dont il a été question avec moi,
7 c'est le fait qu'au tout début, vous savez, parfois ces
8 choses évoluent si rapidement que les gens traitent
9 d'informations qui, bien qu'elles ne datent que de
10 quelques heures ou de quelques jours, ne s'appliquent
11 plus.
- 12 29579 Mais au début, M. McPhail et moi
13 étions d'avis qu'une simple lettre d'intention adressée
14 à Bear Head Thyssen et signée de ma main suffirait.
15 Pour une raison ou pour une autre, nous avons vite --
16 ou il a vite déchanté par rapport à cette idée et il
17 est devenu évident qu'il nous faudrait faire plus que
18 ça; que nous aurions besoin de deux ou trois ministres.
19
- 20 29580 À ce moment-là, la question était de
21 savoir si -- je crois que nous avons peut-être envisagé
22 un bref instant de faire envoyer la lettre par les deux
23 ou trois ministres. Souvenez-vous que tout ça devait
24 être non compromettant, etc.
- 25 29581 Paul Tellier, que vous allez entendre

1 plus tard aujourd'hui, a eu vent de ceci et quelque
2 part dans -- j'ai vu à un certain endroit une note de
3 lui qui disait qu'il fallait dire au sénateur Murray de
4 suivre la procédure établie, et le sénateur Murray
5 n'avait pas besoin qu'on le lui rappelle. Je veux dire
6 que j'ai accepté cela et que nous avons suivi la
7 procédure établie.

8 29582 Vous voyez ce à quoi il voulait en
9 venir. Il fallait en discuter de façon officielle et il
10 y a effectivement eu des discussions officielles au
11 Comité des priorités et de la planification et au
12 Comité des opérations et à d'autres endroits au cours
13 de la période qui a précédé la signature de l'EP.

14 29583 COMMISSAIRE OLIPHANT : Monsieur le
15 sénateur, la conclusion que l'on peut tirer est qu'un
16 document entièrement non compromettant devient encore
17 moins compromettant parce qu'un certain nombre de
18 ministres y apposent leur signature.

19 29584 M^e ROITENBERG : Plus il y a de gens
20 qui ne s'engagent pas, moins le document est
21 compromettant.

22 29585 COMMISSAIRE OLIPHANT : Oui.

23 29586 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : L'appui
24 qu'il a reçu de l'ensemble du conseil des ministres, du
25 Comité des opérations ou du Comité des priorités et de

1 la planification, ou je ne sais plus lequel est aussi
2 un facteur.

3 29587 COMMISSAIRE OLIPHANT : Il m'est
4 difficile de croire qu'une lettre non compromettante de
5 vous ne suffisait pas, que la lettre non compromettante
6 devait porter la signature d'un certain nombre de
7 ministres.

8 29588 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,
9 pour être juste, advenant le cas où elle -- elle
10 passerait d'une lettre d'intention à quelque chose que
11 Thyssen --

12 29589 COMMISSAIRE OLIPHANT : Laquelle est
13 presque aussi peu compromettante que la lettre que vous
14 auriez envoyée au départ.

15 29590 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : À première
16 vue -- oui.

17 29591 COMMISSAIRE OLIPHANT : Peut-être
18 encore moins.

19 29592 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

20 29593 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.

21 29594 M^e ROITENBERG : Ainsi, on peut dire en
22 résumé que le gouvernement voulait que le plus grand
23 nombre possible de ministères ne s'engagent pas.

24 29595 Je vais délaissier ce sujet pour le
25 moment.

- 1 29596 Nous allons maintenant procéder par
2 ordre chronologique --
- 3 29597 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Nous
4 voulions que les choses restent viables et nous
5 souhaitions faire tout ce qu'il fallait pour qu'elles
6 demeurent viables, compte tenu du fait que -- toujours
7 en tenant compte du fait que nous n'étions pas en
8 mesure de prendre des engagements fermes.
- 9 29598 M. Beatty vous en a parlé.
- 10 29599 M^e ROITENBERG : Nous allons donc nous
11 rendre à l'été 1988. Nous sommes en août 1988. Et,
12 comme vous l'avez dit, une directive du Cabinet du
13 premier ministre est transmise par Derek Burney --
- 14 29600 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 15 29601 M^e ROITENBERG : -- disant en gros
16 faites signer ce document pour autant qu'il n'y a pas
17 d'engagement de la part du gouvernement.
- 18 29602 Est-ce juste?
- 19 29603 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Aucun
20 engagement à -- bon, aucun engagement à acheter quelque
21 chose ou -- oui.
- 22 29604 Je veux dire, il y a un engagement
23 dont il faut tenir compte, c'est vrai.
- 24 29605 M^e ROITENBERG : Eh bien, en fait, je
25 vais vous demander de vous rendre à l'onglet 19.

- 1 29606 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Très bien.
- 2 29607 M^e ROITENBERG : Il s'agit d'une note
3 adressée à Don McPhail, de la part de Paul Bernier.
- 4 29608 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oh, oui.
- 5 29609 M^e ROITENBERG :
- 6 « Sans connaître la teneur de
7 l'avis juridique du ministère de
8 la Justice du 14 août sur
9 l'"entente de principe", Derek
10 Burney a demandé à Paul Tellier
11 de procéder comme suit :
- 12 - si l'avis du ministère de la
13 Justice indique qu'aucun
14 engagement de la part du
15 gouvernement n'est susceptible
16 de découler de la signature de
17 l'"entente de principe" par les
18 trois ministres, alors les
19 mesures afférentes à la
20 signature doivent être
21 entreprises, ou
- 22 - si l'on juge que l'entente de
23 principe proposée constitue une
24 entente entre le gouvernement du
25 Canada et Thyssen qui lie les

1 parties, il faudra la modifier
2 afin d'en éliminer le caractère
3 contraignant et demander aux
4 ministres de signer le document
5 modifié. »

6 [Traduction du texte lu]

7 29610 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui...?

8 29611 M^e ROITENBERG : Je me demande s'il est
9 possible d'être plus clair. S'il y a un engagement
10 obligatoire de la part du gouvernement, assurez-vous
11 qu'il n'y en ait plus et signez ensuite; s'il n'y a pas
12 d'engagement obligatoire, vous êtes autorisé à signer.

13 29612 Est-ce que c'est juste?

14 29613 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je crois
15 bien, oui.

16 29614 M^e ROITENBERG : On vous a par la suite
17 informé -- et je me trouve à l'onglet 20 -- que les
18 sous-ministres du MEIR et du MDN --

19 29615 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

20 29616 M^e ROITENBERG : -- étaient pour
21 conseiller à leurs ministres de ne pas signer l'entente
22 de principe telle qu'elle était formulée à ce moment-
23 là.

24 29617 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

25 29618 M^e ROITENBERG : Et cela se déroulait

1 aux alentours du 31 août 1988, la date de la note.

2 29619 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Bon,
3 c'est encore la même vieille rengaine, les mêmes
4 arguments que ceux que j'entendais en juin 1987
5 concernant l'acquisition de matériel de défense et la
6 base industrielle nationale, et ainsi de suite.

7 29620 Vous savez, j'aurais pensé que ça ne
8 serait pas uniquement -- j'étais peu être naïf, j'ai
9 cru au début que ce concept était non seulement
10 attirant du point de vue du développement régional,
11 mais également qu'il présentait peut-être l'avantage
12 d'introduire une certaine concurrence dans un secteur
13 important de l'approvisionnement du gouvernement.

14 29621 Je veux dire, j'étais carrément dans
15 l'erreur en pensant que cette supposition faisait
16 grandement consensus à l'échelle du gouvernement, à
17 tout le moins dans ces ministères-là.

18 29622 Et puis, il y a eu une plainte
19 concernant le fait que nous allions peut-être offrir
20 des incitatifs ou des subventions à un concurrent de
21 General Motors.

22 29623 M^e ROITENBERG : La plupart pourraient
23 être d'avis --

24 29624 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non mais,
25 General Motors -- quoi?

- 1 29625 M^e ROITENBERG : J'allais dire que la
2 plupart s'entendraient pour dire que la concurrence est
3 toujours considérée comme une bonne idée, sauf par ceux
4 qui sont au nombre des concurrents.
- 5 29626 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,
6 oui. Vous savez, General Motors, sous ses diverses
7 formes, a montré à maintes reprises qu'elle est
8 toujours au rendez-vous quand il s'agit de demander et
9 d'obtenir une aide gouvernementale provenant des divers
10 paliers de gouvernement. Nous le savions tous.
- 11 29627 M^e ROITENBERG : Je vous demanderais,
12 monsieur, de vous rendre à l'onglet 21.
- 13 29628 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 14 29629 M^e ROITENBERG : Il s'agit d'une note
15 venant de M. McPhail --
- 16 29630 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Qui m'est
17 destinée, oui.
- 18 29631 M^e ROITENBERG : -- adressée à vous. Si
19 vous vous rendez à la seconde page de la note --
- 20 29632 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui...?
- 21 29633 M^e ROITENBERG :
22 « L'enjeu restant consiste à
23 obtenir les signatures de
24 M. Beatty et de M. de Cotret. »
- 25 29634 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact.

- 1 29635 M^e ROITENBERG :
- 2 « Vous devez savoir que -- même
- 3 si ceci ne résulte pas de la
- 4 séance au sujet de Thyssen qui a
- 5 été présidée par M. Mazankowski
- 6 le 27 juillet -- le Bureau du
- 7 Conseil privé... »
- 8 29636 Et vous avez déjà mentionné
- 9 M. Tellier.
- 10 29637 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 11 29638 M^e ROITENBERG :

1 « ... dans le but d'assurer le
2 respect de la loi, demande
3 instamment que le projet Thyssen
4 soit examiné par le conseil des
5 ministres, avant la signature du
6 document. » [Traduction du texte
7 lu]

8 29639 On a ici une situation qui vient
9 appuyer ce que vous venez de dire, à savoir que dans
10 les efforts pour faire en sorte que ces personnes
11 signent le document, la procédure établie devait être
12 au premier plan. Des discussions appropriées au sein du
13 conseil des ministres devaient avoir lieu.

14 29640 Mais les affaires à l'ordre du jour à
15 ce moment précis consistaient à obtenir la signature de
16 ces deux ministres.

17 29641 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : En effet.

18 29642 M^e ROITENBERG : C'est bien cela?

19 29643 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

20 29644 M^e ROITENBERG : Je vous demanderais de
21 retourner un instant à l'onglet 12.

22 29645 La dernière page de cette lettre
23 envoyée au premier ministre - il s'agit de la lettre
24 adressée au premier ministre en date du
25 12 juillet 1988.

- 1 29646 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 2 29647 M^e ROITENBERG : Dans le dernier
3 paragraphe de la lettre que vous avez envoyée au
4 premier ministre, vous dites :
- 5 « Si le projet Bear Head doit se
6 concrétiser, vous devriez
7 envisager de faire part de votre
8 opinion à vos collègues, M. de
9 Cotret et M. Beatty, afin de
10 vous assurer de leur appui à
11 l'égard de cette approche. »
- 12 [Traduction du texte lu]
- 13 29648 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 14 29649 M^e ROITENBERG : Avez-vous obtenu une
15 réponse du premier ministre ou du CPM vous disant
16 message bien reçu, nous allons parler à ces personnes,
17 nous allons les informer sur ce que nous désirons?
- 18 29650 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non. Et
19 puis, avec le temps, bien sûr, j'ai eu des discussions,
20 comme vous le savez, avec M. Beatty et M. de Cotret;
21 aucun d'eux ne m'a jamais mentionné avoir eu des
22 nouvelles du premier ministre.
- 23 29651 M^e ROITENBERG : Vous avez rencontré
24 M. de Cotret le 12 septembre 1988.
- 25 29652 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

- 1 29653 M^e ROITENBERG : Vous avez rencontré
2 M. Beatty le 14 septembre 1988 et Derek Burney
3 assistait également à cette réunion.
- 4 29654 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Cela fait
5 partie du dossier. Je dois avouer que j'ai ressassé
6 tout ça dans ma tête et même essayé de me souvenir de
7 la pièce dans laquelle nous étions, s'il s'agissait du
8 bureau de M. Burney ou du mien, ou encore de celui de
9 quelqu'un d'autre, et j'ai bien peur de ne plus m'en
10 souvenir.
- 11 29655 M^e ROITENBERG : Bon, vous étiez --
- 12 29656 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Ça y est. Je
13 l'ai.
- 14 29657 M^e ROITENBERG : Vous avez eu
15 l'amabilité de faire parvenir vos agendas à la
16 Commission.
- 17 29658 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 18 29659 M^e ROITENBERG : Voyons si je peux vous
19 aider avec ce type de notes.
- 20 29660 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 21 29661 M^e ROITENBERG : L'onglet 23, ce sont
22 les notes que vous avez choisies dans votre agenda de
23 1988.
- 24 29662 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Vingt-trois?
- 25 29663 M^e ROITENBERG : Trente-trois, pardon.

- 1 29664 SÉNATEUR LOWELL MURRAY :
2 Trente-trois, oui.
- 3 29665 M^e ROITENBERG : Je vous demanderais de
4 vous rendre au lundi 12 septembre 1988.
- 5 29666 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, j'y
6 suis.
- 7 29667 M^e ROITENBERG :
8 « 1 h 15 R. de Cotret, D.
9 McPhail. Objet : Thyssen
10 333 EO. » [Traduction du texte
11 lu]
12 29668 333, édifice de l'Ouest.
- 13 29669 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Si je ne
14 m'abuse, il s'agit du bureau de M. de Cotret. Oui,
15 c'est ça.
- 16 29670 M^e ROITENBERG : D'accord. Rendez-vous
17 maintenant une page plus loin, au 14 septembre 1988 :
18 « 4 h 45 P. Beatty, D. Burney,
19 231 Lang. »
- 20 29671 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est ça,
21 oui.
- 22 29672 COMMISSAIRE OLIPHANT : Quelle date
23 était-ce?
- 24 29673 M^e ROITENBERG : Le quatorze septembre,
25 monsieur.

- 1 29674 Vous rappelez-vous à qui était ce
2 bureau?
- 3 29675 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Pardon?
- 4 29676 M^e ROITENBERG : Vous rappelez-vous à
5 qui appartenait ce bureau?
- 6 29677 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,
7 231, Langevin, non. C'est au deuxième étage.
8 Probablement celui de M. Burney, je crois.
- 9 29678 M^e ROITENBERG : Ce n'est certainement
10 pas une question piège, car je n'en ai aucune idée.
- 11 29679 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non. Je
12 pense que c'était probablement le bureau de M. Burney.
- 13 29680 M^e ROITENBERG : Très bien.
- 14 29681 Ces réunions ont donc eu lieu.
- 15 29682 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 16 29683 M^e ROITENBERG : Nous voyons qu'à
17 l'issue de votre réunion avec M. Beatty et à l'issue de
18 celle que vous avez eue avec M. de Cotret, tous deux
19 étaient prêts à signer l'entente telle qu'elle se
20 présentait alors pour peu que certaines conditions
21 soient appliquées, du moins en ce qui concerne
22 M. Beatty.
- 23 29684 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 24 29685 M^e ROITENBERG : Permettez-moi de vous
25 rafraîchir la mémoire au sujet des conditions. À

1 l'onglet 22 se trouve un aide-mémoire daté du
2 19 septembre 1988.

3 29686 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

4 29687 M^e ROITENBERG : À la page 7 de l'aide-
5 mémoire, soit à la quatrième page du document de huit
6 pages...

7 29688 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui...?

8 29689 M^e ROITENBERG : Au milieu de la page,
9 il est question de votre réunion avec M. Burney et
10 M. Beatty --

11 29690 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Ah, oui.

12 29691 M^e ROITENBERG : -- et on peut y lire
13 les trois conditions en vertu desquelles M. Beatty se
14 disait prêt à signer :

15 « 1) que la compagnie soit
16 informée clairement du fait
17 qu'en signant l'entente de
18 principe, le ministre de la
19 Défense nationale n'engage pas
20 le gouvernement à aller de
21 l'avant avec le projet de VBL;
22 2) qu'une lettre soit envoyée
23 par le ministre du MDN au
24 ministre de l'APECA dans
25 laquelle il sera mentionné qu'en

1 signant l'entente de principe,
2 le ministre de la Défense ne
3 limite pas son pouvoir
4 discrétionnaire de déterminer
5 l'échéancier et de recommander
6 un soumissionnaire privilégié au
7 Cabinet;
8 3) que les communications au
9 sujet de l'initiative soient
10 transmises "discrètement". »
11 [Traduction du texte lu]

12 29692 Ce à quoi vous avez fait allusion il
13 y a environ quinze minutes.

14 29693 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

15 29694 M^e ROITENBERG : On trouve à
16 l'onglet 23 la lettre que M. Beatty vous a envoyée et
17 dont il est fait allusion à la condition n° 2.

18 29695 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact.

19 29696 M^e ROITENBERG : Donc, les conditions
20 auxquelles M. Beatty tenait mordicus ont été soit
21 ajoutées à l'entente de principe, soit intégrées à vos
22 discussions avec M. Beatty, mais elles ont fait l'objet
23 d'un accord?

24 29697 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, et
25 reproduites dans une lettre d'accompagnement que j'ai

1 par la suite envoyée à M. Schreiber, laquelle a fait
2 partie de -- laquelle je crois a été --

3 29698 M^e ROITENBERG : À l'onglet 26.

4 29699 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui,
5 d'accord.

6 29700 M^e ROITENBERG : La lettre
7 d'accompagnement de l'entente de principe, quand elle a
8 été envoyée à M. Schreiber, indiquait au troisième
9 paragraphe de la page 2, de manière très claire, à
10 l'attention de M. Schreiber :

11 « À cet égard, le gouvernement
12 est d'avis que "l'entente de
13 principe" rend compte, dans
14 toute la mesure du possible, de
15 votre demande, tout en étant
16 conforme à la politique établie
17 du gouvernement en matière
18 d'approvisionnement et aux
19 lignes directrices des
20 programmes. J'aimerais insister
21 sur le fait que le gouvernement
22 du Canada, en apposant sa
23 signature, ne peut s'engager et
24 ne s'engage pas par la présente
25 dans des projets d'achat de

- 1 nature militaire ou autre pour
2 lesquels vous pouviez avoir un
3 intérêt immédiat. » [Traduction
4 du texte lu]
- 5 29701 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est ce que
6 je vois.
- 7 29702 M^e ROITENBERG : Alors, vous le disiez
8 clairement dans une lettre adressée à M. Schreiber.
- 9 29703 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 10 29704 M^e ROITENBERG : Et s'il y avait des
11 inquiétudes quant à savoir si M. Schreiber avait été
12 mis au fait de tout ça ou s'il l'avait compris, je vous
13 invite à vous rendre à l'onglet 27; il s'agit d'une
14 note au dossier de John McDowell qui décrit le moment
15 où il a remis l'entente de principe à M. Schreiber et à
16 M. Alford, le 25 septembre.
- 17 29705 Si vous allez au troisième
18 paragraphe :
- 19 « M. Schreiber a lu la lettre du
20 sénateur Murray avec grande
21 attention. M. Alford a fait
22 remarquer que le paragraphe 3 de
23 la page 2... »
- 24 29706 Le paragraphe que je viens de vous
25 lire :

1 « ... était effectivement une
2 clause de dénégalion de
3 responsabilité, car elle
4 indiquait qu'en présentant
5 l'entente de principe aux fins
6 de signature, le gouvernement ne
7 s'engageait pas nécessairement à
8 aller de l'avant avec le projet
9 de VBL. » [Traduction du texte
10 lu]

11 29707 Il semble donc qu'on ait clairement
12 indiqué, à la fois dans la lettre et, en fait, en
13 présence de M. McDowell, que c'était une lettre qui
14 n'était vraiment pas compromettante --

15 29708 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je l'espère
16 bien.

17 29709 M^e ROITENBERG : -- et un accord qui
18 n'était vraiment pas compromettant.

19 29710 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je l'espère
20 bien. J'espère que nous avons été clairs.

21 29711 M^e ROITENBERG : Il y a toutefois un
22 élément que je me dois d'approfondir : vous aviez passé
23 pas mal de temps à négocier cet arrangement auprès du
24 ministère de la Défense nationale --

25 29712 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,

1 maître Roitenberg, mes démarches ont été faites
2 principalement auprès de mes collègues du conseil des
3 ministres, M. Beatty et M. de Cotret.

4 29713 M^e ROITENBERG : D'accord.

5 29714 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Que Dieu les
6 bénisse, les fonctionnaires transigeaient avec leurs
7 homologues dans ces agences et ministères.

8 29715 M^e ROITENBERG : D'accord. En ce qui a
9 trait au ministre de la Défense nationale, vous avez eu
10 quelques rencontres avec lui.

11 29716 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, des
12 conversations téléphoniques sur lesquelles vous avez
13 des notes, je crois.

14 29717 M^e ROITENBERG : Mais il y a eu
15 beaucoup de discussions.

16 29718 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

17 29719 M^e ROITENBERG: Et il y avait beaucoup
18 de réticence de la part du ministre de la Défense
19 nationale à passer un marché à fournisseur unique et à
20 avoir les mains liées par un achat garanti auprès de
21 Thyssen.

22 29720 Est-ce exact?

23 29721 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,
24 c'est exact. Je ne crois pas, si je peux me permettre,
25 que l'opposition par rapport au marché à fournisseur

1 unique en était une de principe. Car on passe souvent
2 des marchés à fournisseur unique.

3 29722 En fait, je me rappelle -- c'est le
4 genre de choses qu'on n'oublie pas -- qu'Elmer McKay,
5 que vous avez entendu hier -- m'a dit à un certain
6 moment quand ces histoires de fournisseur unique et ces
7 objections ont été soulevées, écoutez bien : « ils vont
8 passer un marché à fournisseur unique et ils vont le
9 passer avec General Motors de London en Ontario ».

10 29723 Et je me souviens avoir pensé
11 qu'Elmer était un peu paranoïaque, mais cette fois-là,
12 il avait vu juste.

13 29724 M^e ROITENBERG : Sans vouloir lui
14 attribuer l'étiquette de prophète, je vous demanderais
15 de vous reporter à l'onglet 29.

16 29725 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, j'y
17 suis.

18 29726 M^e ROITENBERG : Pendant que vous étiez
19 en train de négocier avec le ministre de la Défense
20 nationale, étiez-vous au courant que des négociations
21 parallèles étaient menées avec General Motors
22 concernant un marché à fournisseur unique, et ce, même
23 au moment où l'entente de principe était signée?

24 29727 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Pas
25 particulièrement, non. Non.

- 1 29728 Les gens de General Motors, comme ça,
2 en coulisse, laissaient savoir qu'ils pourraient faire
3 quelque chose au Cap-Breton ou dans la région, et je
4 n'ai pu aller au fond de cette histoire, car il n'en
5 est rien ressorti.
- 6 29729 Mais non, je ne crois pas avoir été
7 au courant à ce sujet. Quoi qu'il en soit, la lettre a
8 été rédigée après que j'ai quitté ce portefeuille.
- 9 29730 M^e ROITENBERG : Je vais vous demander
10 de vous rendre, si vous le voulez bien, à l'onglet 32.
- 11 29731 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 12 29732 M^e ROITENBERG : On trouve à
13 l'onglet 32 une copie de votre agenda téléphonique de
14 1987.
- 15 29733 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 16 29734 M^e ROITENBERG : Vous avez dit
17 auparavant que vous aviez reçu le dossier du premier
18 ministre au début de juin. Si je ne m'abuse, vous avez
19 mentionné comme date le 6 juin?
- 20 29735 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 21 29736 M^e ROITENBERG : Rendez-vous, s'il vous
22 plaît, au 15 juin --
- 23 29737 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 24 29738 M^e ROITENBERG : Dans vos agendas
25 téléphoniques, vous notez un séparément les appels que

1 vous faites et les appels que vous recevez.

2 29739 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

3 29740 M^e ROITENBERG : Je vous demanderais de
4 vous rendre à « 9 h 35 » sous la rubrique des appels
5 reçus, où vous avez noté avoir reçu un appel de
6 l'« ambassadeur Doucet ».

7 29741 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Fred, oui.

8 29742 M^e ROITENBERG : Fred Doucet. Je vais
9 vous demander de vous rendre à l'onglet 37, qui
10 contient, je crois, des notes sur cette conversation
11 téléphonique.

12 29743 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Oui.

13 29744 J'aimerais seulement ajouter que je
14 tiens des notes de ce genre depuis l'époque où j'étais
15 étudiant et elles sont plus détaillées à partir des
16 années 1960, mais ce sont pour la plupart des notes sur
17 les conversations téléphoniques que j'ai reçues.

18 29745 Je les tiens parce qu'il y avait un
19 si grand nombre de conversations sur un si large
20 éventail de sujets qu'au bout du compte, j'avais besoin
21 d'un aide-mémoire sur ce que j'avais fait et sur les
22 dossiers à suivre.

23 29746 Je n'avais pas en tête qu'elles --
24 feraient l'histoire ou que je me présenterais devant
25 une commission d'enquête parlementaire avec ces notes

1 en main.

2 29747 Mais ces notes - il y a quelque
3 temps, après vous avoir rencontré et remis les agendas,
4 j'ai regardé les audiences de la Commission à la télé
5 et j'ai entendu différents témoins, en particulier Fred
6 Doucet, qui le premier matin, ne parvenait pas à se
7 souvenir de conversations qu'il a eues avec moi un
8 jour, et j'ai pris conscience à ce moment-là que
9 j'aurais moi aussi à venir ici et à répondre aux mêmes
10 questions, et qu'il me serait impossible, à quelques
11 exceptions près, de me souvenir du détail de ces
12 conversations.

13 29748 Je savais que j'avais ces notes,
14 elles étaient -- je les avais toutes remises aux
15 Archives nationales il y a un moment déjà. Je me suis
16 donc arrangé pour faire récupérer les notes se
17 rapportant aux mois pertinents et je vous ai fait
18 savoir que je les avais, et vous avez envoyé M. Edgett.
19 Nous nous sommes assis avec les agendas d'un côté, et
20 nous cherchions une conversation qui pouvait être
21 pertinente. Ensuite, je parcourais les notes pour voir
22 s'il y avait quelque chose, si j'avais une note au
23 sujet de la conversation en question.

24 29749 Voilà pour le résumé.

25 29750 Je vais admettre tout d'abord, avant

1 que quelqu'un d'autre en fasse mention, qu'il s'agit de
2 notes abrégées et rudimentaires, de phrases incomplètes
3 et, dans certains cas, d'un mot seulement; ensuite,
4 qu'elles sont la plupart du temps à sens unique.

5 29751 Tout ce que j'ai écrit dans mes notes
6 au cours de toutes ces années -- et elles sont
7 volumineuses -- c'est ce que les personnes m'ont dit.
8 Il n'y a rien dans ces notes sur ce que je leur ai dit.

9 29752 Alors, prenez-les pour ce qu'elles
10 sont.

11 29753 Peu importe, oui, j'ai Fred -- les
12 notes de la conversation avec Fred Doucet, dont je me
13 souvenais en partie de toute façon, mais les voici.

14 29754 On peut y lire qu'il revenait tout
15 juste de Venise avec le premier ministre. La note
16 traite de ça, de l'Afrique du Sud et ainsi de suite.

17 29755 M^e ROITENBERG : D'accord. Bon, rendez-
18 vous s'il vous plaît à --

19 29756 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : L'APECA.

20 29757 M^e ROITENBERG : -- l'« appel au sujet
21 de l'APECA » [Traduction du texte lu]

22 29758 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Bien.

23 29759 M^e ROITENBERG : Arrivez-vous à lire ce
24 qui est écrit en dessous?

25 29760 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien, en

- 1 toute modestie, « Réaction des *brethrens* de l'Atl très
2 bonne à l'égard de ma nomin. » [Traduction du texte lu]
- 3 29761 M^e ROITENBERG : D'accord. C'est le mot
4 « *brethrens* » que je ne pouvais déchiffrer.
- 5 29762 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : *Brethrens*.
- 6 29763 M^e ROITENBERG : Je n'essayais pas de
7 vous mettre dans l'embarras en vous reprochant de
8 manquer d'humilité.
- 9 29764 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Au sujet de
10 *brethrens*, oui. Ça veut dire les gens au Canada
11 atlantique.
- 12 29765 M^e ROITENBERG : D'accord. On y lit :
13 « Un autre document me sera
14 remis. » [Traduction du texte
15 lu]
- 16
- 17 29766 Vous sera remis à vous?
- 18 29767 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 19 29768 M^e ROITENBERG :
20 « Le PM appuie fortement le
21 projet Thyssen. » [Traduction du
22 texte lu]
- 23 29769 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, c'est
24 ce qu'il a dit.
- 25 29770 M^e ROITENBERG : Je vous arrête encore

1 une fois. Vous avez noté dans votre agenda téléphonique
2 l'ambassadeur Doucet. Il était à l'époque ambassadeur
3 itinérant?

4 29771 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

5 29772 M^e ROITENBERG : Il était responsable
6 de l'organisation -- il était président du comité
7 responsable des sommets internationaux, si je ne
8 m'abuse.

9 29773 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : En effet.

10 29774 M^e ROITENBERG : Ça se poursuit, il y a
11 deux étoiles et on peut lire :

12 « La clé est la commande
13 anticipée du MDN. »

14 29775 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

15 29776 M^e ROITENBERG :

16 « Maz a parlé à Beatty... »

17 [Traduction du texte lu]

18 29777 J'imagine que « Maz » signifie

19 Mazankowski --

20 29778 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est bien
21 cela, oui.

22 29779 M^e ROITENBERG : -- l'ancien vice-
23 premier ministre.

24 29780 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

25 29781 M^e ROITENBERG :

- 1 « ... plutôt favorable
2 comme... » [Traduction du texte
3 lu]
- 4 29782 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Quelque
5 chose, oui. Réaction, je suppose, ou réponse.
- 6 29783 M^e ROITENBERG : Encore une fois, ce
7 sont des notes sur ce que M. Doucet vous a dit?
- 8 29784 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, oui. Je
9 ne sais pas ce que je lui ai dit.
- 10 29785 M^e ROITENBERG : D'accord.
11 « Je devrais parler à Beatty.
12 Dites-lui que c'est impératif. »
13 [Traduction du texte lu]
- 14 29786 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact.
- 15 29787 M^e ROITENBERG : Il est question ici de
16 ventes au Canada et aux États-Unis.
- 17 29788 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 18 29789 M^e ROITENBERG : Conseil quelque chose
19 « Thyssen...».
- 20 29790 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Probablement
21 conseil de la haute direction, H.D., oui.
- 22 29791 M^e ROITENBERG : D'accord :
23 « Conseil de la h.d. de Thyssen
24 a approuvé projet jeudi passé
25 Dépend seulement du MDN

- 1 Besoin d'une décision d'ici
2 juillet de cette année
3 Tout le reste est signé, scellé
4 et remis. » [Traduction du texte
5 lu]
- 6 29792 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 7 29793 M^e ROITENBERG : Une conversation très
8 riche d'informations. Vous êtes mis au fait de ce que
9 le conseil de Thyssen avait approuvé la semaine
10 d'avant. Vous apprenez que vous devez vous entretenir
11 avec votre collègue, M. Beatty --
- 12 29794 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 13 29795 M^e ROITENBERG : -- et ce que vous
14 devez lui dire, en gros, c'est comment faire pour
15 exécuter le travail que le premier ministre approuve
16 avec enthousiasme.
- 17 29796 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 18 29797 M^e ROITENBERG : Je vous demanderais de
19 retourner à l'onglet 33.
- 20 29798 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Bien, 33.
- 21 29799 M^e ROITENBERG : Trente-trois. Il
22 s'agit de votre agenda de 1988.
- 23 29800 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 24 29801 M^e ROITENBERG : Alors, c'était
25 sûrement -- rendez-vous s'il vous plaît au 6 septembre.

- 1 29802 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : J'y suis.
- 2 29803 M^e ROITENBERG : Ça correspond environ
3 à l'époque où vous participiez grandement aux
4 négociations concernant l'entente de principe.
- 5 29804 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 6 29805 M^e ROITENBERG : Le mois précédent
7 celui au cours duquel elle a fini par être signée. Vous
8 avez à 14 h 30 une rencontre avec Fred Doucet.
- 9 29806 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Dans mon
10 propre bureau, oui.
- 11 29807 M^e ROITENBERG : À votre bureau.
- 12 29808 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : À ce moment-
13 là, il est lobbyiste, et il travaille pour -- et il m'a
14 mis au courant à ce sujet.
- 15 29809 M^e ROITENBERG : Il vous a avoué qu'il
16 était un lobbyiste pour le compte de Thyssen.
- 17 29810 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Il m'a
18 téléphoné pour me dire ça peu de temps après avoir
19 quitté le gouvernement, oui.
- 20 29811 M^e ROITENBERG : Eh bien, pour
21 continuer dans cette veine, je vais vous demander de
22 vous rendre à l'onglet 34.
- 23 29812 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Parfait.
- 24 29813 M^e ROITENBERG : Où vous verrez à
25 3 h 30 de l'après-midi un appel reçu.

- 1 29814 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je m'excuse,
2 à quelle date?
- 3 29815 M^e ROITENBERG : Je m'excuse, le
4 30 août. Pardonnez-moi.
- 5 29816 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Trente-
6 quatre?
- 7 29817 M^e ROITENBERG : À l'onglet 34 --
- 8 29818 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 9 29819 M^e ROITENBERG : -- le 30 août, un
10 appel de la part de Fred Doucet, à 3 h 30 de l'après-
11 midi.
- 12 29820 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Oui.
- 13 29821 M^e ROITENBERG : J'espère qu'il s'agit
14 de l'après-midi. Ce n'est pas précisé, mais à 3 h 30,
15 j'ose le croire.
- 16 29822 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Tout à fait.
- 17 29823 M^e ROITENBERG : Très bien. Si vous
18 allez à l'onglet 44 --
- 19 29824 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 20 29825 M^e ROITENBERG : -- il semble y avoir
21 des notes au sujet d'un appel téléphonique de Fred
22 Doucet. Dans la partie supérieure, on lit « 28 août
23 1988 », mais cela ne semble pas concorder avec votre
24 agenda téléphonique.
- 25 29826 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Ça ne

1 concorde pas? Eh bien, je crois --

2 29827 M^e ROITENBERG : Pardon, monsieur le
3 commissaire, la note se trouve à l'onglet 44?

4 29828 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Bon, à moins
5 que je me sois trompé au sujet de la date, je crois
6 pouvoir affirmer qu'ici, à gauche, où j'ai inscrit --
7 c'est mon -- en haut, à droite, « 28 août » a été
8 ajouté l'autre jour quand M. Edgett et moi faisons des
9 copies de cette paperasse. Mais ici, dans la partie
10 gauche où il y avait de toute évidence une --

11 29829 M^e ROITENBERG : Où il y avait une
12 perforation?

13 29830 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, une
14 perforation. Mais d'après ce que je peux lire, cela
15 ressemble selon moi à 28, « 28-08-88 ».

16 29831 M^e ROITENBERG : D'accord. Eh bien,
17 nous voyons dans votre agenda téléphonique qu'il y a eu
18 un appel le 30, alors que la note fait état du 28.
19 C'était à la fin du mois d'août.

20 29832 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

21 29833 M^e ROITENBERG : La note va comme
22 suit :

23 « Fred Doucet

24 Tente de gagner sa vie ces
25 jours-ci

1 Thyssen... » [Traduction du
2 texte lu]

3 29834 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

4 29835 M^e ROITENBERG : Vous indiquant qu'il
5 travaille pour Thyssen.

6 29836 Si vous vous rendez environ au
7 milieu :

8 « Le libellé final du protocole
9 d'entente avec Thyssen sera
10 présenté au ministère de la
11 Justice demain. » [Traduction du
12 texte lu]

13 29837 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je ne suis
14 pas certain que ce soit « final », mais peu importe.

15 29838 M^e ROITENBERG : D'accord.

16 29839 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Ça doit être
17 « final », oui.

18 « ... libellé... sera présenté
19 au ministère de la Justice
20 demain. »

21 29840 Oui.

22 29841 M^e ROITENBERG : Je cite :

23 « Le PM m'a dit que si cette
24 partie était terminée, la
25 prochaine étape serait de

- 1 29851 M^e ROITENBERG : Oh, « Maz », d'accord.
- 2 29852 SÉNATEUR LOWELL MURRAY :
3 Probablement. Je ne sais pas à qui Mac peut
4 correspondre -- bon...
- 5 29853 M^e ROITENBERG : J'ai pensé que ça
6 pouvait être M. MacKay.
- 7 29854 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est
8 possible, mais je crois qu'il est fort probable que ce
9 soit M. Mazankowski.
- 10 29855 M^e ROITENBERG : Très bien.
- 11 29856 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 12 29857 M^e ROITENBERG : Ensuite, il y a encore
13 quelques communications venant de M. Doucet.
- 14 29858 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 15 29859 M^e ROITENBERG : -- disant qu'il a
16 parlé au premier ministre de la nécessité d'obtenir la
17 signature de trois ministres. Le seul qui semble poser
18 problème est Perrin Beatty. Il est l'une des personnes
19 à qui vous devez parler.
- 20 29860 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est ce que
21 je vois, oui.
- 22 29861 M^e ROITENBERG : Peu après cette note
23 de l'onglet 34 portant sur la conversation téléphonique
24 avec M. Doucet, on trouve une inscription au
25 1^{er} septembre au sujet d'un appel téléphonique venant de

- 1 M. Doucet.
- 2 29862 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 3 29863 M^e ROITENBERG : Et puis, le 2 décembre
4 (sic), vous avez appelé M. Beatty et M. de Cotret pour
5 donner suite à votre tentative de faire aboutir
6 l'entente de principe.
- 7 29864 SÉNATEUR LOWELL MURRAY :
8 Septembre...?
- 9 29865 M^e ROITENBERG : Le deux.
- 10 29866 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oh oui, de
11 Cotret et - oh oui. Oui, je la vois.
- 12 29867 M^e ROITENBERG : Le 12 septembre, si
13 vous continuez à parcourir le même agenda, vous avez
14 appelé Fred Doucet aux alentours de midi --
- 15 29868 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 16 29869 M^e ROITENBERG : -- et reçu un appel de
17 M. Doucet à 17 h 15.
- 18 29870 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : En effet.
- 19 29871 M^e ROITENBERG : Si vous allez à
20 l'onglet 38 --
- 21 29872 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Agenda,
22 Fred Doucet?
- 23 29873 M^e ROITENBERG : Non, l'onglet 38, qui
24 semble être une note de votre --
- 25 29874 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oh, pardon.

- 1 Oui.
- 2 29875 M^e ROITENBERG : -- l'appel
3 téléphonique du 12 septembre.
- 4 29876 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : D'accord.
- 5 29877 M^e ROITENBERG : Dans la partie
6 supérieure, on peut lire « 12 septembre 1987 ».
7 [Traduction du texte lu].
- 8 29878 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact.
- 9 29879 M^e ROITENBERG : Cela a été écrit, je
10 crois, la semaine dernière par votre secrétaire?
- 11 29880 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 12 29881 M^e ROITENBERG : Vous êtes convaincu
13 que cette note se rapporte bien au 12 septembre 1988?
- 14 29882 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, je le
15 suis, particulièrement quand je lis plus bas, eh bien,
16 conférence téléphonique avec Beatty, et aussi cette
17 référence; mais, avant tout, les notes au sujet de ma
18 conversation avec M. McPhail. Il est clair pour moi, en
19 les lisant, que celle-ci a eu lieu dans les quelques
20 jours qui ont précédé l'entente de principe.
- 21 29883 Oui, on devrait lire 1988. Mes
22 excuses.
- 23 29884 M^e ROITENBERG : Très bien. Je vais
24 maintenant pousser plus loin l'examen de la note
25 portant sur votre conversation téléphonique avec

1 M. Doucet.

2 29885 Si c'était en fait votre conversation
3 téléphonique à 17 h 15, quand vous avez reçu l'appel de
4 M. Doucet, vous auriez déjà, comme nous venons de
5 l'établir en regardant les inscriptions dans votre
6 agenda à cette date, rencontré M. de Cotret et obtenu
7 l'assurance qu'il allait signer l'entente de principe.

8 29886 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,
9 quelque part -- oui, je crois que la réponse à cette
10 question est oui.

11 29887 Quelque part -- je ne sais pas si
12 vous les avez en main --, il y a deux conversations
13 assez longues que j'ai eues avec -- une avec M. -- deux
14 avec M. Beatty et une avec M. de Cotret, au cours
15 desquelles nous sommes revenus sur les questions telles
16 que ce que la signature de l'entente de principe
17 impliquerait et ainsi de suite, et M. Beatty a encore
18 une fois insisté sur la nécessité d'avoir des
19 communications discrètes et, bon, tous les arguments
20 ont été avancés par les ministres.

21 29888 M^e ROITENBERG : Mais la rencontre
22 finale avec M. de Cotret, quand il vous a donné
23 l'assurance qu'il apposerait sa signature, a eu lieu
24 plus tôt dans la journée du 12 septembre, et votre
25 rencontre avec M. Beatty et M. Burney avait lieu

1 deux jours plus tard, soit le 14?

2 29889 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : À ce qu'il
3 semble.

4 29890 M^e ROITENBERG : Et cette conversation
5 téléphonique avec Fred Doucet :

6 « Au sujet de Thyssen
7 Si annulée - tenir confér. tél.
8 avec Beatty. » [Traduction du
9 texte lu]

10 29891 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Je ne
11 sais pas à quoi cela se rapporte ou qui allait y
12 participer. Je ne crois pas qu'elle ait eu lieu, en
13 tout cas, pas avec moi.

14 29892 M^e ROITENBERG : M. Beatty était le
15 seul ministre parmi les trois, y compris vous, qui
16 n'avait pas encore accepté de signer à cette étape de
17 l'entente de principe.

18 29893 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,
19 c'est possible. Il faudrait que je jette un coup d'œil
20 aux dates de mes conversations téléphoniques avec lui
21 pour en être certain.

22 29894 Oui, je crois que c'est probablement
23 vrai. Chose certaine, mes conversations avec lui et
24 M. de Cotret, celles que j'ai eues avec lui, les deux
25 que j'ai eues avec lui ont été, je dirais, plus

1 problématiques.

2 29895 M^e ROITENBERG : Et puis le 14, est
3 enfin arrivée la rencontre avec M. Burney et M. Beatty
4 au cours de laquelle les conditions requises par
5 M. Beatty pour signer ont été abordées point par point.
6 N'est-ce pas?

7 29896 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je vais dire
8 oui. Je vais dire oui.

9 29897 M^e ROITENBERG : Il y a une autre note
10 que j'aimerais aborder avec vous, monsieur. Il s'agit
11 d'une de vos notes, celle du 2 octobre 1987.

12 29898 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

13 29899 M^e ROITENBERG : Elle se trouve à
14 l'onglet 40.

15 29900 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, je la
16 vois.

17 29901 M^e ROITENBERG : Qui est Jamie Burns?

18 29902 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Selon mon
19 souvenir, c'était un haut responsable au sein du
20 personnel de M. Mazankowski, un conseiller politique,
21 un adjoint.

22 29903 M^e ROITENBERG : Ça semble se rapporter
23 à une conversation téléphonique que vous avez eue avec
24 M. Burns.

25 29904 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact.

- 1 29905 M^e ROITENBERG : On peut lire :
- 2 « Réunion a duré seulement
- 3 10 min de plus. » [Traduction du
- 4 texte lu]
- 5 29906 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 6 Seulement à partir de cela, je ne me rappelle pas de la
- 7 conversation ni de la réunion, mais je suppose que ce
- 8 que ça signifie, c'est qu'il y a eu une réunion à
- 9 laquelle j'assistais et que je suis parti avant la fin,
- 10 et peut-être que M. Burns m'a appelé ou que je l'ai
- 11 appelé pour savoir comment s'était déroulé le reste de
- 12 la réunion, et qu'il m'a dit qu'elle avait pris fin
- 13 10 minutes après mon départ.
- 14 29907 M^e ROITENBERG : Le sujet de la réunion
- 15 a été, semble-t-il, Thyssen.
- 16 29908 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 17 29909 M^e ROITENBERG : Si vous allez au bas
- 18 de la page, on y fait mention d'un appel d'offres en
- 19 janvier 1988 plutôt que d'un marché à fournisseur
- 20 unique.
- 21 29910 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : En effet.
- 22 29911 M^e ROITENBERG : La condition étant que
- 23 le produit doit être fabriqué au Canada atlantique.
- 24 29912 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
- 25 29913 M^e ROITENBERG : Et il est inscrit dans

1 le haut de la page, après :

2 « Réunion a duré seulement

3 10 min de plus.

4 Ai parlé à Reid... » [Traduction

5 du texte lu]

6 29914 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Il s'agit de

7 Ross Reid qui était, je crois, chef de cabinet adjoint

8 au Cabinet du Premier ministre.

9 29915 M^e ROITENBERG : Oui.

10 «... F. Doucet... »

11 29916 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact.

12 29917 M^e ROITENBERG :

13 «... Moores pour Thyssen... »

14 [Traduction du texte lu]

15 29918 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

16 29919 M^e ROITENBERG : Et « MacKay. »

17 29920 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui. Je ne

18 sais pas si ça signifie qu'ils étaient tous présents à

19 la rencontre ou si M. Burns est entré en contact avec

20 eux après la rencontre, mais c'est ce qui est écrit.

21 29921 M^e ROITENBERG : Mais elle portait sans

22 contredit sur Thyssen?

23 29922 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oh, tout à

24 fait, oui. Ensuite :

25 « Conclusion - idée de J... »

- 1 [Traduction du texte lu]
- 2 29923 Et j'imagine que « J » renvoie à
- 3 Jamie, et je suppose que le reste, en tentant de
- 4 reconstituer le tout 22 ans plus tard, mais je pense
- 5 que le reste, c'est M. Burns qui essaie d'être utile
- 6 avec une approche de la question qui lui est propre.
- 7 29924 M^e ROITENBERG : Monsieur le
- 8 commissaire, je crois avoir terminé l'interrogatoire du
- 9 sénateur Murray.
- 10 29925 Il est maintenant 11 h 10. Peut-être
- 11 que si nous prenons une pause de 10 ou 15 minutes, je
- 12 serai en mesure de confirmer que je n'ai plus de
- 13 questions à poser et nous pourrons laisser à d'autres
- 14 avocats l'occasion de le faire.
- 15 29926 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.
- 16 C'est parfait, merci, maître Roitenberg.
- 17 29927 Nous allons prendre la pause du matin
- 18 et revenir vers 11 h 25.
- 19 29928 M^e ROITENBERG : Je vous remercie,
- 20 monsieur.
- 21 --- Upon recessing at 11:13 a.m. / Suspension à 11 h 13
- 22 --- Upon resuming at 11:25 a.m. / Reprise à 11 h 25
- 23 29929 COMMISSAIRE OLIPHANT : Veuillez vous
- 24 asseoir.
- 25 29930 Maître Roitenberg...?

- 1 29931 M^e ROITENBERG : Merci, monsieur.
- 2 29932 Monsieur le sénateur, je vous
3 remercie infiniment. Je crois que les autres avocats
4 ont peut-être quelques questions à vous poser. Mais
5 avant de les laisser prendre la parole, je tiens à vous
6 remercier d'avoir passé en revue vos documents et vos
7 archives afin d'essayer de trouver ces notes pour nous.
8 Je vous suis très reconnaissant de cet effort
9 supplémentaire.
- 10 29933 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Eh bien,
11 merci maître Roitenberg. Ça m'a fait plaisir de vous
12 les fournir, comme je l'ai dit, non pas parce qu'elles
13 sont exceptionnelles, mais bien parce qu'elles ne le
14 sont pas.
- 15 29934 Quand je fais un retour sur ces notes
16 et sur toutes les autres notes que j'ai gardées, tout
17 ça se faisait dans le cadre d'une journée de travail.
18 Il n'y a rien qui m'apparaisse comme quelque chose
19 d'extraordinaire, mais si elles peuvent être utiles,
20 alors tant mieux. Elles m'ont assurément rafraîchi la
21 mémoire.
- 22 29935 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien. Les
23 autres avocats.
- 24 29936 Maître Hughes...?
- 25 29937 M^e HUGUES : Nous n'avons pas de

1 question à poser au sénateur, monsieur le commissaire.
2 29938 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci.
3 29939 Maître Vickery...?
4 29940 M^e VICKERY : Aucune question, merci.
5 29941 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maître
6 Houston...?
7 29942 M^e HOUSTON : Merci.
8 29943 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.
9 29944 Maître Houston représente M. Doucet,
10 sénateur.
11 29945 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je vous
12 remercie.
13 EXAMINATION: SENATOR LOWELL MURRAY BY MR. HOUSTON /
14 INTERROGATOIRE : DU SÉNATEUR LOWELL MURRAY PAR
15 M^e HOUSTON
16 29946 M^e HOUSTON : Bonjour, monsieur le
17 sénateur.
18 29947 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Bonjour,
19 maître Houston.
20 29948 M^e HOUSTON : J'ai seulement quelques
21 questions à vous poser, monsieur.
22 29949 Je crois comprendre que vous
23 connaissez M. Fred Doucet depuis de nombreuses années.
24 29950 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.
25 29951 M^e HOUSTON : Vous êtes allés à l'école

- 1 ensemble?
- 2 29952 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je
3 connaissais --
- 4 29953 M^e HOUSTON : Ou du moins à
5 l'Université St. Francis Xavier?
- 6 29954 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je l'ai
7 d'abord connu comme le frère de Gerry. Gerry était sur
8 le campus avec moi. Je pense que Fred est arrivé
9 l'année suivant mon départ.
- 10 29955 M^e HOUSTON : Était-ce un an ou deux
11 ans après?
- 12 29956 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Il est
13 arrivé un an ou deux après mon départ, mais je le
14 connais depuis -- certainement depuis les années 1960.
- 15 29957 M^e HOUSTON : Et vous savez que les
16 frères Doucet ont grandi au Cap-Breton?
- 17 29958 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : L'endroit,
18 la maison dans laquelle ils ont grandi se trouve à très
19 faible distance de l'endroit où nous possédons
20 maintenant une maison au Cap-Breton, oui.
- 21 29959 M^e HOUSTON : Depuis les années 1960,
22 vous avez eu l'occasion de parler à Fred de façon
23 régulière, ou du moins fréquemment dans les 30 ou
24 40 dernières années.
- 25 29960 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : C'est exact,

1 oui. Je l'ai côtoyé dans les années 1960 quand il était
2 adjoint du président de l'Université St. Francis
3 Xavier, et plus tard, au milieu des années 1970, quand
4 j'étais au Nouveau-Brunswick en tant que sous-ministre
5 du premier ministre Hatfield, j'ai fait appel à ses
6 services ou demandé au gouvernement d'embaucher Fred
7 pour mener une étude sur les collèges communautaires
8 situés dans la partie nord de la province,
9 majoritairement francophone. Et au fil des années, nos
10 chemins se sont croisés dans le cadre de nos diverses
11 fonctions, oui.

12 29961 M^e HOUSTON : Dans les années 1980,
13 vous avez de toute évidence eu des rapports avec lui de
14 temps à autre, quand il travaillait au Cabinet de
15 M. Mulroney et, par la suite, comme ambassadeur?

16 29962 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, un peu.
17 Oui.

18 29963 M^e HOUSTON : Serait-il juste de dire,
19 monsieur, que le projet, que nous connaissons
20 maintenant sous le nom de Bear Head, était un concept
21 qui, à défaut de trouver un meilleur terme, excitait
22 les gens du Cap-Breton? Ils se retrouvaient devant la
23 possibilité de voir une importante usine de fabrication
24 s'installer au Cap-Breton?

25 29964 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je ne sais

1 pas dans quelle mesure la population était au courant
2 de ce projet, mais quiconque en savait quelque chose
3 était excité devant cette perspective.

4 29965 Comme je l'ai dit, il n'y avait rien
5 d'autre en vue. M. Mulroney, moi-même et tous les
6 autres n'étions au courant de rien d'autre.

7 29966 M^e HOUSTON : Vous avez parlé
8 d'employeurs qui avaient fermé leurs portes. Je crois
9 comprendre que l'usine d'eau lourde de Port Hawkesbury
10 a fermé ses portes à la fin des années 1970 ou au début
11 des années 1980.

12 29967 Est-ce que cela vous dit quelque
13 chose, monsieur?

14 29968 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, je
15 crois qu'elle appartenait à EACL -- une usine d'Énergie
16 atomique du Canada limitée, si je ne me trompe, est-ce
17 bien ça? Oui. Et je pense qu'elle a fermé ses portes à
18 la suite d'une directive du gouvernement, notre
19 gouvernement, le gouvernement Mulroney. Il n'y avait
20 pas de marché pour l'eau lourde et on la stockait dans
21 des entrepôts là-bas. Alors nous, ou EACL ou quiconque
22 en était chargé, avons mis fin aux activités.

23 29969 M^e HOUSTON : La raffinerie Gulf située
24 à Port Hawkesbury a également fermé ses portes à peu
25 près au même moment?

1 29970 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je pense que
2 oui.

3 29971 M^e HOUSTON : Il y avait de toute
4 évidence des problèmes au sein de l'industrie du
5 charbon avec la fermeture de nombreuses mines partout
6 dans les Maritimes, particulièrement au Cap-Breton?

7 29972 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

8 29973 M^e HOUSTON : Et il y avait les
9 problèmes liés manifestement à l'aciérie de Sydney et
10 ceux qui ont provoqué sa fermeture par la suite?

11 29974 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui.

12 29975 M^e HOUSTON : Donc, lorsque vous avez
13 parlé de la fermeture d'un certain nombre
14 d'entreprises, la possibilité de créer des emplois
15 revêtait une grande importance aux yeux de beaucoup de
16 gens au Cap-Breton.

17 29976 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Oui, pour
18 500 d'entre eux.

19 29977 M^e HOUSTON : Par conséquent, monsieur,
20 lorsqu'une personne que vous connaissiez depuis 20 à 30
21 ans, à savoir Fred Doucet, un Cap-Bretonnais, vous a
22 appelé au sujet du projet de Bear Head, avez-vous
23 trouvé étrange qu'il vous appelle?

24 29978 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non. C'était
25 un Cap-Bretonnais. Je le connaissais, nous avions une
26 relation cordiale et il était un partisan du Parti

1 progressiste-conservateur. Il était aussi évidemment
2 intéressé par la position du gouvernement et du parti
3 là-bas. Heureusement, on espère toujours que les
4 décisions en matière de politiques gouvernementales et
5 celles qui sont prises dans l'intérêt du public, telles
6 que la création d'emplois, coïncideront avec nos
7 intérêts politiques.

8 29979 Nous n'avions donc pas besoin de nous
9 répéter cela entre nous. Je pense que nous connaissons
10 nos origines au moment de nos discussions de cette
11 nature.

12 29980 M^e HOUSTON : Même avec l'aide de vos
13 notes, monsieur le sénateur, avez-vous considéré comme
14 déplacé ou malencontreux le coup de fil de M. Doucet à
15 propos de cette affaire, à ce moment-là?

16 29981 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Non, pas du
17 tout.

18 29982 M^e HOUSTON : Merci, monsieur.

19 29983 Merci, monsieur le commissaire.

20 29984 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci
21 beaucoup, maître Houston.

22 29985 Maître Auger, avez-vous des questions
23 à poser?

24 29986 M^e AUGER : Aucune. Je vous remercie.

25 29987 COMMISSAIRE OLIPHANT : Parfait.

26 29988 Maître Roitenberg, avez-vous

1 l'intention d'interroger de nouveau le témoin?

2 29989 M^e ROITENBERG : Non, monsieur le
3 commissaire. Je vous remercie.

4 29990 COMMISSAIRE OLIPHANT : Y a-t-il une
5 objection à ce que le sénateur Murray se retire pour
6 l'instant?

7 29991 M^e ROITENBERG : Je n'en vois pas.

8 29992 COMMISSAIRE OLIPHANT : Parfait.

9 29993 Monsieur le sénateur, je veux vous
10 remercier, au nom de la Commission, de vous être
11 déplacé ce matin pour offrir votre témoignage. De plus,
12 je fais miens les propos de M^e Roitenberg quant à vos
13 efforts supplémentaires pour retracer vos notes
14 archivées. Je pense qu'elles s'avéreront fort utiles
15 pour la Commission et je vous en remercie, tout comme
16 de votre témoignage, monsieur.

17 29994 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Je vous
18 remercie de m'en avoir fourni l'occasion.

19 29995 COMMISSAIRE OLIPHANT : Vous êtes
20 libre de partir, monsieur le sénateur. Merci.

21 29996 SÉNATEUR LOWELL MURRAY : Merci de
22 m'en avoir donné la possibilité.

23 29997 COMMISSAIRE OLIPHANT : Bon avant-
24 midi.

25 29998 M^e ROITENBERG : Monsieur le
26 commissaire, hier, vous vous étiez enquis de la demande

1 d'un avocat à l'intention de M. Mulroney, en vue de
2 procéder en premier lieu à son interrogatoire
3 principal, à l'occasion de son témoignage de la semaine
4 prochaine.

5 29999 Je peux vous informer que nous avons
6 maintenant consulté tous les avocats et que rien ne s'y
7 oppose.

8 30000 Je peux également ajouter que M^e Auger
9 a demandé, au nom de M. Schreiber, premièrement, qu'on
10 lui confirme que l'interrogatoire de M. Mulroney par
11 son propre avocat serait un interrogatoire principal,
12 conformément aux règles de procédure ordinaires. Par
13 cela, je veux dire que ce ne serait pas au moyen de
14 questions orientées.

15 30001 Cette demande a été acceptée.

16 30002 Deuxièmement, si l'interrogatoire se
17 conforme aux règles de procédure ordinaires, dans le
18 cours normal des choses, il y aurait un droit de
19 procéder à un nouvel interrogatoire. Dans ce cas-ci,
20 d'après ce que je peux comprendre, l'avocat de
21 M. Mulroney reconnaît, eu égard aux règles de procédure
22 habituelles d'une enquête, qu'il n'y aura aucun droit
23 de nouvel interrogatoire. Néanmoins, si de nouvelles
24 questions étaient soulevées, ses avocats se réservent
25 le droit de s'adresser à vous pour être en mesure
26 d'examiner certaines de ces nouvelles questions, selon

1 la situation.

2 30003 Toutefois, ils reconnaissent qu'il
3 n'y a aucun droit de nouvel interrogatoire.

4 30004 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien. Je
5 vous remercie.

6 30005 Maître Hughes, j'ai entendu ce que
7 M^e Roitenberg avait à dire. Je crois que je n'ai pas
8 besoin de vous le demander, mais confirmez-vous ce
9 qu'il a dit?

10 30006 M^e HUGHES : Oui, nous le confirmons.
11 Merci, monsieur le commissaire.

12 30007 COMMISSAIRE OLIPHANT : Contrairement
13 à ce que nous avons entendu ce matin à propos des refus
14 d'engagement, j'espère obtenir un engagement de votre
15 part.

16 30008 Tous les avocats sont satisfaits de
17 la récente déclaration de M^e Roitenberg, appuyée par
18 M^e Hughes au nom de M. Mulroney?

19 30009 Maître Vickery...?

20 30010 M^e VICKERY: Oui, je suis satisfait. Je
21 vous remercie.

22 30011 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci.

23 30012 Maître Houston...?

24 30013 M^e HOUSTON : Oui, monsieur.

25 30014 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maître
26 Auger...?

- 1 30015 M^e AUGER : Oui, monsieur le
2 commissaire.
- 3 30016 COMMISSAIRE OLIPHANT : Parfait, je
4 vous remercie beaucoup.
- 5 30017 Mardi prochain, à 9 h 30, nous
6 entreprendrons l'interrogatoire de M. Mulroney par l'un
7 de ses avocats. Ce sera un interrogatoire principal.
8 Aucune question orientée ne sera permise, sauf au
9 gracieux, bien sûr. Il n'y aura aucun droit de nouvel
10 interrogatoire, à moins que de nouvelles questions
11 surgissent durant le contre-interrogatoire. Une demande
12 en ce sens pourrait alors être déposée.
- 13 30018 M^e ROITENBERG : Merci, monsieur le
14 commissaire.
- 15 30019 Cela étant dit, je cède la tribune à
16 mon collègue, M^e Battista, qui interrogera M. Tellier.
- 17 30020 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.
- 18 30021 Je me demande toutefois, maître
19 Battista, ce que vous comptez faire. Je remarque qu'il
20 est 11 h 45.
- 21 30022 M^e BATTISTA : C'est un fait. Je ne
22 sais pas ce que mes collègues préfèrent. Nous pouvons
23 commencer et je peux certainement en faire une partie
24 dès maintenant. Peut-être poursuivrons-nous jusqu'à
25 12 h 30. Après la pause du midi, nous pourrions revenir
26 dans l'après-midi, si cela convient à tout le monde.

1 30023 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je vois que
2 M. Tellier est ici.

3 30024 Préférez-vous commencer
4 immédiatement, monsieur Tellier?

5 30025 M. TELLIER : Je suis prêt.

6 30026 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord. Est-
7 ce que cette proposition convient à tous? Nous
8 poursuivrons pendant environ trois quarts d'heure et
9 nous prendrons ensuite une pause pour manger?

10 30027 Cela vous convient-il?

11 30028 M^e ROITENBERG : Oui.

12 30029 COMMISSAIRE OLIPHANT : Parfait.

13 30030 Monsieur Tellier, puis-je vous
14 demander de vous avancer, je vous prie? Bienvenue,
15 *welcome*.

16 30031 L'HON. PAUL TELLIER : Merci.

17 30032 COMMISSAIRE OLIPHANT : Monsieur
18 Tellier, préférez-vous prêter serment sur la Bible ou
19 faire une affirmation solennelle?

20 30033 L'HON. PAUL TELLIER : La Bible me
21 convient.

22 30034 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.
23 Donnez-nous juste un moment, je vous prie.

24 SWORN: THE HON. PAUL TELLIER /
25 ASSERMENTÉ : L'HON. PAUL TELLIER

26 30035 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci

1 beaucoup, monsieur. Vous pouvez vous asseoir.

2 30036 M^e BATTISTA : Merci, monsieur le
3 commissaire.

4 EXAMINATION: HON. PAUL TELLIER BY MR. BATTISTA /
5 INTERROGATOIRE : DE L'HON. PAUL TELLIER PAR M^e BATTISTA

6 30037 M^e BATTISTA : Bon avant-midi,
7 monsieur Tellier.

8 30038 L'HON. PAUL TELLIER : Bon avant-midi
9 à vous.

10 30039 M^e BATTISTA : Aux fins de l'audience,
11 nous procédons en anglais. C'est à votre demande,
12 puisque la plupart des documents que nous avons ici, et
13 qu'on vous a envoyés pour vous aider à vous rafraîchir
14 la mémoire, ont été rédigés en anglais, du moins la
15 plupart d'entre eux. Il sera donc plus facile pour
16 vous, dans ce contexte, de témoigner.

17 30040 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. C'est plus
18 facile pour tout le monde, alors ça me convient.

19 30041 M^e BATTISTA : Parfait. Merci.

20 30042 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je vous
21 remercie également, monsieur Tellier. C'est beaucoup
22 plus facile pour moi.

23 30043 M^e BATTISTA : Je vous remercie au nom
24 de mes collègues et des membres de la tribune derrière
25 nous.

26 30044 Monsieur Tellier, comme nous le

1 faisons avec tous les témoins, je vais brièvement
2 revenir sur vos antécédents.

3 30045 J'ai compris que vous exerciez le
4 droit avant de vous tourner vers la fonction publique.

5 30046 L'HON. PAUL TELLIER : Non, je n'ai
6 jamais fait ça. Je ne l'ai jamais pratiqué.

7 30047 M^e BATTISTA : Jamais?

8 30048 L'HON. PAUL TELLIER : J'ai fait mon
9 stage et puis j'ai décidé de partir à l'étranger dans
10 le but de terminer mes études, sans jamais pratiquer le
11 droit. Mais je suis membre du Barreau du Québec.

12 30049 M^e BATTISTA : D'accord, du Barreau du
13 Québec. Donc, après avoir fait votre stage, vous n'avez
14 jamais pratiqué dans le domaine du droit?

15 30050 L'HON. PAUL TELLIER : C'est exact.

16 30051 M^e BATTISTA : Bien. Quand avez-vous
17 joint les rangs de la fonction publique?

18 30052 L'HON. PAUL TELLIER : Je suis entré
19 dans la fonction publique en 1967, d'abord à titre
20 d'adjoint au ministre de l'Énergie, des Mines et des
21 Ressources, l'honorable Jean-Luc Pépin. Je me suis
22 ensuite joint au Bureau du Conseil privé, pour mon
23 premier mandat en 1968. Je travaillais alors pour
24 Gordon Robertson, qui était le greffier du Conseil
25 privé.

26 30053 En 1970, je suis parti à Québec, où

1 j'ai été sous-secrétaire au sein du Cabinet du premier
2 ministre [Robert] Bourassa. Je suis revenu à Ottawa en
3 1972, et j'ai occupé divers postes au sein de la
4 fonction publique jusqu'en septembre 1992.

5 30054 M^e BATTISTA : Bien.

6 30055 L'HON. PAUL TELLIER : J'ai été
7 greffier du Conseil privé d'août 1985 à septembre 1992,
8 donc pendant sept ans.

9 30056 M^e BATTISTA : Avez-vous occupé
10 d'autres fonctions depuis 1992?

11 30057 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, j'ai été
12 président-directeur général de la Compagnie des chemins
13 de fer nationaux du Canada (CN) pendant 10 ans et j'ai
14 occupé ce poste de direction chez Bombardier à peine
15 plus de deux ans. Depuis, je siège à titre
16 d'administrateur de société au sein d'un certain nombre
17 d'entreprises canadiennes, britanniques et
18 australiennes.

19 30058 M^e BATTISTA : D'accord. Je vous
20 remercie de ces précisions. Je suppose que c'est
21 pourquoi vous voyagez un peu partout dans le monde au
22 moment où la Commission se mettait en branle.

23 30059 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Et,
24 monsieur le commissaire, je vous suis très
25 reconnaissant d'avoir accepté de composer avec mon
26 emploi du temps. En effet, je me trouvais en Australie

1 pour une réunion du conseil d'administration de Rio
2 Tinto. Aujourd'hui, la date me convient très bien et je
3 vous en remercie grandement.

4 30060 COMMISSAIRE OLIPHANT : Il n'y a
5 vraiment pas de quoi, monsieur.

6 30061 M^e BATTISTA : Monsieur Tellier, je
7 vais commencer par vous demander simplement si vous
8 pouvez -- comme d'autres témoins l'ont fait avant vous,
9 mais dans une optique différente, nous expliquer le
10 rôle et la fonction du Bureau du Conseil privé et nous
11 décrire ce qui le distingue du Cabinet du Premier
12 ministre.

13 30062 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, le
14 Bureau du Conseil privé est le ministère du premier
15 ministre, et son rôle consiste à lui donner des
16 conseils stratégiques, plutôt que politiques. Il est
17 divisé de façon à couvrir toute la sphère des activités
18 gouvernementales.

19 30063 Ainsi, la politique étrangère et la
20 défense sont combinées dans un secrétariat qui a été
21 dirigé assez longtemps, vous savez, par M. Fowler, dont
22 le nom revient dans certains documents. Il y a les
23 politiques économique et sociale; les opérations
24 gouvernementales, qui sont un peu comme un fourre-tout;
25 et il y a ensuite un certain nombre de fonctions du
26 personnel, comme le renseignement et la sécurité, les

1 affaires juridiques ou parlementaires, et ceci et cela.

2 30064 Le titulaire du poste de greffier du
3 Conseil privé porte, essentiellement, trois chapeaux.

4 30065 Premièrement, il est sous-ministre du
5 premier ministre et il est à son service, à l'instar de
6 tout sous-ministre auprès de son ministre.

7 30066 Deuxièmement, il est à la tête de la
8 fonction publique et a la charge, à ce titre,
9 d'informer le premier ministre des nominations de
10 cadres supérieurs et de procéder à l'examen du
11 rendement des sous-ministres et des consuls nommés par
12 le gouvernement, ainsi que des ambassadeurs.

13 30067 Troisièmement, en tant que secrétaire
14 du Cabinet, il a la tâche d'appuyer les ministres. Par
15 conséquent, il serait très légitime, pour un ou des
16 ministres, de se tourner vers le greffier afin de lui
17 demander conseil, de temps en temps, lorsqu'un conflit
18 oppose des ministres à leur sous-ministre, ou encore
19 deux ministres ou des gens de leur entourage,
20 relativement à un mandat ou aux partage des
21 responsabilités.

22 30068 M^e BATTISTA : Vous avez décrit le
23 greffier comme le sous-ministre du premier ministre, en
24 quelque sorte.

25 30069 Quel type de relation existait-il
26 entre le greffier du Conseil privé et le premier

1 ministre, notamment, peut-être, lorsque vous étiez en
2 poste?

3 30070 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, je
4 réponds toujours à cette question en disant d'abord que
5 ça dépend beaucoup de la personnalité du premier
6 ministre et de celle du greffier.

7 30071 Dans le cas du premier ministre
8 Mulroney, j'ai été à son service pendant sept ans. Nous
9 avons une relation très étroite, en ce sens que nous
10 nous parlions presque tous les jours. Nous nous
11 rencontrions aussi souvent que la situation le dictait.
12 Le premier ministre gardait donc le contact, pour
13 l'essentiel, sept jours sur sept.

14 30072 M^e BATTISTA : Avec vous?

15 30073 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

16 30074 M^e BATTISTA : D'accord. En général,
17 comment se déroulaient ces rencontres?

18 30075 L'HON. PAUL TELLIER : Il y en avait
19 de deux ou trois types. D'abord, celles où d'autres
20 personnes le breffaient sur un sujet donné en prévision
21 d'une réunion, d'une conférence ou peu importe.

22 30076 Il y avait les entretiens
23 particuliers, par exemple, entre lui et moi, à propos
24 de nominations de cadres supérieurs. Enfin, il y avait
25 les réunions avec le chef de cabinet.

26 30077 Je dirais qu'un grand nombre,

1 probablement la majorité des réunions que nous avions,
2 étaient de type conjoint, le chef de cabinet étant
3 chargé de diriger le Cabinet du Premier ministre et le
4 greffier devant assumer la direction du Bureau du
5 Conseil privé.

6 30078 Avec M. Mulroney, nous nous rendions
7 régulièrement au 24 Sussex à l'heure du midi. Le chef
8 de cabinet et moi prenions la route ensemble dans la
9 même voiture. Nous comparions nos dossiers et le reste,
10 et le chef de cabinet avait ses priorités, les points
11 qu'il voulait aborder en compagnie du premier ministre,
12 et il y avait ceux que je voulais soulever, de mon
13 côté, devant lui, et ainsi de suite.

14 30079 C'était donc une relation très
15 étroite, une relation tripartite.

16 30080 M^e BATTISTA : D'accord. Vous qualifiez
17 donc de très étroite votre relation avec le chef du
18 Cabinet du Premier ministre durant votre -- .

19 30081 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Encore là,
20 cette relation fluctuait, comme l'a mentionné M. Bernie
21 lorsque vous l'avez entendu. Vous savez, il était l'un
22 de mes collègues au sein de la fonction publique et
23 nous nous rencontrions souvent. Il a été, pendant deux
24 ans, le chef de cabinet du premier ministre. Il était
25 donc un ancien fonctionnaire, un ancien sous-ministre.
26 Il était un de mes anciens collègues, et ainsi de

1 suite.

2 30082 C'est la même chose dans le cas de
3 Stanley Hartt. Stanley était l'ancien sous-ministre des
4 Finances. Par conséquent, nous avons eu des contacts
5 assez étroits avant et pendant son mandat.

6 30083 Avec M. Segal, qui a été le dernier
7 sous-ministre avec qui - le dernier chef de cabinet
8 avec qui j'ai travaillé, la relation était également
9 très étroite, bien que son rôle ait été davantage axé
10 sur l'aspect politique et ainsi de suite.

11 30084 Évidemment, maître Battista, une
12 personne que je n'ai pas mentionnée durant toutes ces
13 années, la toute première, à cette époque, a été
14 Bernard Roy, un avocat de Montréal. À l'arrivée de
15 M. Mulroney au pouvoir, il a été son premier chef de
16 cabinet et j'ai - vous savez, il ne venait pas de la
17 fonction publique, mais nous entretenons également, lui
18 et moi, des liens très étroits.

19 30085 M. Spector a été l'un de mes
20 collègues au sein de la fonction publique. Il
21 dirigeait, entre autres fonctions, le Bureau des
22 relations fédérales-provinciales. Au fil des ans, notre
23 relation s'est bien sûr modifiée, vous savez, mais elle
24 n'en demeurait pas moins semblable, en ce sens que nous
25 nous parlions et que la relation demeurait très
26 cordiale.

- 1 30086 M^e BATTISTA : Merci de ces précisions.
- 2 30087 Je vais maintenant vous parler d'une
3 question qui nous préoccupe, le projet Bear Head.
- 4 30088 Avec quels élus étiez-vous le plus
5 souvent en contact ou lesquels, à votre connaissance,
6 ont pris une part plus active à la promotion de ce
7 projet durant vos années à la fonction publique?
- 8 30089 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, pour
9 autant que je sache, mes collègues et moi avions des
10 contacts très limités avec l'APECA, qui relevait du
11 champion ou du promoteur du projet.
- 12 30090 La règle du Bureau du Conseil privé,
13 comme on l'a déjà mentionné, consiste à favoriser la
14 prise d'une décision éclairée en faisant ressortir
15 toutes les facettes d'un dossier relatif à une
16 politique, à un programme ou, comme dans le cas qui
17 nous occupe, à un projet.
- 18 30091 Par conséquent, nous, les
19 fonctionnaires du Bureau du Conseil privé, nous voyons
20 un peu comme les gardiens de la procédure établie.
21 Donc, que je sache, nous n'avons jamais été mêlés de
22 près au projet comme tel, mais nous voulions nous
23 assurer que tous les enjeux en matière de politiques
24 soient pris en compte. Et ils étaient nombreux.
- 25 30092 Très rapidement, pour les nommer, ce
26 projet comportait une dimension liée à la politique

1 étrangère, une dimension liée à la politique de
2 défense, une dimension liée au processus d'acquisition,
3 une dimension liée au contrôle des exportations, et
4 enfin, une dimension liée à la politique économique.

5 30093 C'est très bien de créer des emplois,
6 mais à quel prix quand vous êtes confronté à -- quand
7 le gouvernement du Canada et les contribuables sont
8 confrontés aux dépenses fiscales ou, vous savez, aux
9 dépenses de programmes, et ainsi de suite.

10 30094 Et un examen du dossier montre bien
11 que tout au long, vous savez, depuis le début, je crois
12 que ma première implication, entre guillemets, remonte
13 à 1986, jusqu'à mon départ, nous ne nous sommes jamais
14 - je ne crois pas que nous ne nous soyons jamais
15 opposés au projet.

16 30095 Ce n'était pas que nous nous y
17 opposions, mais nous avons toujours objecté très
18 fortement que le processus - qu'on a tenté de s'écarter
19 de la procédure établie.

20 30096 Nous avons porté ce fait, voyez-vous,
21 à l'attention des décideurs, et tout le reste. Encore
22 une fois, nous ne cessons d'insister afin de nous
23 assurer du respect de la procédure normale
24 d'acquisition du ministère de la Défense nationale, et
25 ce, voyez-vous, à l'encontre d'un processus parallèle
26 politique.

- 1 30097 Vous savez, c'est ce que j'ai dit à
2 M. Schreiber. Je l'ai dit à M. Doucet, et ainsi de
3 suite. Et je pense que nous avons réussi, au Bureau du
4 Conseil privé, à nous acquitter de notre mandat,
5 puisque ce projet empruntant la filière politique n'est
6 jamais allé nulle part.
- 7 30098 M^e BATTISTA : Bien. Je vais maintenant
8 passer en revue avec vous les documents que nous vous
9 avons fournis.
- 10 30099 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 11 30100 M^e BATTISTA : Avant que je ne
12 poursuive, monsieur le commissaire, nous sommes
13 maintenant, j'imagine, à la pièce P-38, pardon. Sommes-
14 nous à la pièce P-38 ou P-39? Trente-neuf?
- 15 30101 J'aimerais donc déposer le recueil de
16 documents à l'appui du témoignage de M. Tellier comme
17 pièce justificative P-39.
- 18 30102 Je crois, monsieur le commissaire,
19 que vous avez un exemplaire de ce recueil? Non. Je vais
20 vous en trouver un.
- 21 30103 COMMISSAIRE OLIPHANT : Pas pour
22 l'instant, mais je m'attends à en recevoir un dans une
23 minute.
- 24 30104 Je crois comprendre que tous les
25 avocats ont un exemplaire du recueil de documents à
26 l'appui du témoignage de M. Tellier.

1 30105 Et vous en avez un devant vous,
2 n'est-ce pas, monsieur Tellier?

3 30106 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, monsieur
4 le commissaire.

5 30107 COMMISSAIRE OLIPHANT : Y a-t-il
6 quelqu'un qui s'oppose au dépôt du recueil de documents
7 comme pièce P-39?

8 30108 Maître Hughes...?

9 30109 M^e HUGHES : Aucune objection, monsieur
10 le commissaire.

11 30110 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maître
12 Vickery...?

13 30111 M^e VICKERY : Aucune objection.

14 30112 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maître
15 Houston...?

16 30113 M^e HOUSTON : Non, monsieur le
17 commissaire. Je vous remercie.

18 30114 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maître
19 Auger...?

20 30115 M^e AUGER : Aucune objection.

21 30116 COMMISSAIRE OLIPHANT : Parfait. Les
22 documents à l'appui du témoignage de M. Tellier seront
23 donc déposés et cotés comme pièce P-39.

24 PIÈCE P-39 : Cahier intitulé
25 « Documents à l'appui du
26 témoignage de M. Paul Tellier »

1 [traduction du texte lu].

2 30117 M^e BATTISTA : D'accord.

3 30118 Je vais maintenant vous demander de
4 vous reporter à l'onglet 2, mais avant, j'aimerais
5 savoir si vous vous souvenez de la g n se de ce projet,
6 de la fa on dont est n e l'id e d'ouvrir ou de
7 construire une usine ici au Canada, en faisant appel  
8 des int r ts allemands?

9 30119  tes-vous au courant de cela?

10 30120 L'HON. PAUL TELLIER : Pour autant que
11 je m'en souviens, c'est l'APECA qui a lanc  cette
12 id e. Elle cadrerait tr s bien avec son mandat.

13 30121 Voyez-vous, la raison d' tre m me de
14 l'APECA  tait de cr er de l'emploi et des activit s
15  conomiques dans l'Est du pays, dans les quatre
16 provinces de l'Atlantique. Et, pour autant que je
17 sache, c'est de l  qu'est venue l'id e.

18 30122 M^e BATTISTA : D'accord.

19 30123 Je vais maintenant vous inviter  
20 vous reporter   l'onglet 2,   la page 3. Il s'agit du
21 proc s-verbal d'une r union du Cabinet s' tant d roul e
22 le 31 janvier 1986.

23 30124 On peut lire,   la page 3 :

24 « QUESTION

25 D terminer, en tenant compte des
26 r actions possibles   l' tranger

1 et chez nous, si les avantages
2 économiques à tirer d'une
3 proposition présentée par
4 Thyssen AG, une firme de
5 l'Allemagne de l'Ouest, visant à
6 établir une unité de production
7 au Cap-Breton en vue de la
8 fabrication et de l'exportation
9 de véhicules militaires blindés,
10 dont des chars d'assaut,
11 suffisent à justifier l'octroi
12 de permis d'exportation à long
13 terme (cinq ans) en vue de leur
14 expédition en Arabie Saoudite,
15 au Bahreïn, au Koweït, aux
16 Émirats arabes unis, en Algérie
17 et au Pakistan. » [Traduction du
18 texte lu]

19 30125 C'était l'idée de départ à l'époque :
20 mettre sur pied une usine au Cap-Breton, l'objectif de
21 Thyssen étant de produire des véhicules blindés en vue
22 de les vendre à ces pays-là.

23 30126 L'HON. PAUL TELLIER : C'est ce que je
24 comprends.

25 30127 M^e BATTISTA : Bien.

26 30128 COMMISSAIRE OLIPHANT : Excusez-moi,

- 1 où êtes-vous exactement?
- 2 30129 M^e BATTISTA : À la page 3, monsieur le
3 commissaire.
- 4 30130 COMMISSAIRE OLIPHANT : Page 3, et
5 c'est l'onglet 2.
- 6 30131 M^e BATTISTA : Oui. Je suis désolé,
7 commissaire, j'ai parlé d'un mémo au Cabinet. En fait,
8 il s'agit du procès-verbal d'une réunion du Cabinet.
- 9 30132 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord. Où
10 est-ce dans cette page?
- 11 30133 M^e BATTISTA : Au paragraphe qui figure
12 en haut, à la page 3.
- 13 30134 COMMISSAIRE OLIPHANT : Sous
14 « QUESTION »?
- 15 30135 M^e BATTISTA : Oui.
- 16 30136 Je m'excuse, je vais me reprendre de
17 nouveau. Il s'agit d'un mémoire au Cabinet, je suis
18 désolé.
- 19 30137 Donc le mémoire au Cabinet détermine
20 les enjeux et dresse le portrait du projet tel qu'il
21 apparaissait à l'époque.
- 22 30138 Est-ce exact?
- 23 30139 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 24 30140 M^e BATTISTA : Maintenant, nous voyons
25 certains éléments ici.
- 26 30141 Premièrement, on parlait à l'époque

1 de production de véhicules blindés, dont des chars
2 d'assaut. Cet élément apparaissait dans la proposition.

3 30142 Est-ce exact?

4 30143 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

5 30144 M^e BATTISTA : Et nous parlons ici de
6 permis d'exportation à long terme, d'une durée de cinq
7 ans, en vue de leur expédition en Arabie Saoudite. Que
8 pouvez-vous nous dire au sujet des permis d'exportation
9 à long terme?

10 30145 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien,
11 M. Clark, qui était le ministre responsable des
12 Affaires extérieures, a signé et présenté ce mémoire au
13 Cabinet. Il s'opposait au projet parce qu'il croyait
14 que ça soulevait d'importantes questions de principe
15 pour le Canada qu'une entreprise allemande ayant une
16 filiale établie au Canada exporte dans un pays du
17 Moyen-Orient, que ça soulevait de sérieuses
18 préoccupations.

19 30146 Par conséquent, M. Clark, comme le
20 laisse voir ce mémoire au Cabinet, était opposé au
21 projet à ce moment-là.

22 30147 M^e BATTISTA : Je vous renvoie à
23 l'onglet 3, où se trouve une note à votre intention,
24 préparé par « RRF ». Je suppose qu'il s'agissait de
25 M. Fowler.

26 30148 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

- 1 30149 M^e BATTISTA : Et c'est une note qui a
2 été préparée pour vous -- une note de votre part à
3 l'intention du premier ministre, rédigée pour vous, qui
4 examine et soulève en quelque sorte toutes ces
5 préoccupations, dont certaines ont été d'ailleurs
6 surlignées par vous, ici.
- 7 30150 Est-ce exact?
- 8 30151 L'HON. PAUL TELLIER : C'est exact.
- 9 30152 M^e BATTISTA : Nous avons entendu
10 d'autres témoignages à ce propos, alors je vais les
11 parcourir avec vous rapidement.
- 12 30153 Reprenons brièvement les
13 préoccupations initiales importantes : d'abord, le
14 projet pouvait nuire aux relations internationales du
15 Canada --
- 16 30154 C'était l'une des préoccupations,
17 n'est-ce pas?
- 18 30155 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 19 30156 M^e BATTISTA : Thyssen insistait pour
20 qu'on lui garantisse l'octroi d'un permis d'exportation
21 en vue de la vente de véhicules militaires.
- 22 30157 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, les
23 contrôles à l'exportation.
- 24 30158 M^e BATTISTA : Maintenant, d'après ce
25 que je peux comprendre, c'était plutôt exceptionnel
26 pour le gouvernement d'accorder de tels permis

1 d'exportation à long terme.

2 30159 Est-ce exact?

3 30160 L'HON. PAUL TELLIER : C'est ce que je
4 comprends.

5 30161 M^e BATTISTA : Quelle était la pratique
6 à l'époque?

- 1 30162 L'HON. PAUL TELLIER : Je pense que ça
2 variait selon -- enfin je pense que toutes les demandes
3 étaient prises en considération, selon ce qu'on voulait
4 exporter et le pays destinataire.
- 5 30163 M^e BATTISTA : Troisièmement, le fait
6 que Thyssen semblait essayer de contourner les lois
7 allemandes.
- 8 30164 Je crois que dans votre note, vous
9 avez mentionné que l'on savait que l'Allemagne avait
10 empêché une autre entreprise allemande de vendre dans
11 ce secteur. On se souciait donc de la possibilité que
12 Thyssen contourne les dispositions réglementaires de
13 l'Allemagne, si on lui accordait cette autorisation au
14 Canada.
- 15 30165 L'HON. PAUL TELLIER : C'est exact.
- 16 30166 M^e BATTISTA : Quatrièmement, le coût
17 du projet à l'époque.
- 18 30167 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 19 30168 M^e BATTISTA : Que pouvez-vous nous
20 dire à ce sujet?
- 21 30169 L'HON. PAUL TELLIER : Tout au long du
22 projet, il manquait un plan d'affaires rigoureux,
23 précis et concret. Sans cela, il devient très difficile
24 d'évaluer avec exactitude combien ça coûtera.
- 25 30170 Et il y avait une distinction entre
26 les subsides, les subventions ou l'argent à offrir, par

1 opposition à l'allègement fiscal. Mais dans les deux
2 cas, l'argent vient des contribuables, et cætera, et
3 cætera.

4 30171 En outre, et les dossiers le montrent
5 bien, dans quelle mesure - vous savez, vous devez
6 évaluer ces investissements à la lumière du nombre
7 d'emplois créés et du coût moyen par emploi assumé par
8 les contribuables canadiens avant de pouvoir procéder,
9 et ainsi de suite.

10 30172 C'était l'une des questions soulevées
11 de temps à autre : Où est le plan d'affaires? Quelle
12 est sa faisabilité et combien ça coûte?

13 30173 M^e BATTISTA : En fait, vous nous dites
14 que cette préoccupation, ou certaines des
15 préoccupations soulevées ici, en 1986, seront soulevées
16 plus ou moins systématiquement pendant toute la durée
17 du projet par les conseillers -- le BCP, le MDN ou
18 d'autres ministères fédéraux.

19 30174 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, je crois
20 que le dossier a très clairement établi que, tout au
21 long du projet, mes conseils et ceux de mes collègues,
22 qui étaient les auteurs de la majorité de ces notes que
23 je paraphais ou signalais, ont été très constants.

24 30175 Encore une fois, je tiens à le
25 préciser, nous n'étions pas opposés au projet, mais
26 nous voulions nous assurer qu'on prenne en compte

1 toutes ces difficultés.

2 30176 M^e BATTISTA : La dernière
3 préoccupation était l'idée que l'usine entrerait en
4 concurrence directe avec un autre fabricant, General
5 Motors.

6 30177 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, GM était
7 déjà établi à London, en Ontario.

8 30178 M^e BATTISTA : Je vous renvoie à
9 l'onglet 4, et je vais le passer en revue très
10 rapidement avec vous.

11 30179 Nous y voyons une note que vous avez
12 préparée à l'intention du premier ministre. Elle a
13 trait à un article de journal faisant état d'une
14 profonde division au sein du conseil des ministres.

15 30180 Est-ce exact?

16 30181 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

17 30182 M^e BATTISTA : Alors le projet était
18 controversé à cette époque. Exact?

19 30183 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, je ne
20 sais pas si j'emploierais le terme « controversé »,
21 mais il y avait des divergences d'opinions au sein de
22 la fonction publique, certainement, et parmi les
23 ministres. Dans une certaine mesure, l'article du *Globe*
24 *and Mail* reflétait la situation.

25 30184 M^e BATTISTA : Oui, le *Globe and Mail*
26 soulignait simplement les divergences d'opinions des

1 membres du Cabinet sur cette question.

2 30185 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

3 30186 M^e BATTISTA : Je vous renvoie à
4 l'onglet 6, une note à l'intention du premier ministre,
5 qui parle d'une lettre envoyée par M. Billy Joe
6 MacLean, qui était le ministre de la Culture, des
7 Loisirs et de la Forme physique de la Nouvelle-Écosse,
8 en ce qui concerne la proposition de Thyssen.

9 30187 Votre note est datée du 6 mars 1986
10 et vous répondez à une lettre qu'il a envoyée peu de
11 temps auparavant et qui faisait suite, d'après ce que
12 je comprends, à une controverse soulevée dans les
13 médias.

14 30188 Est-ce exact?

15 30189 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

16 30190 M^e BATTISTA : À ce moment-là, il y
17 avait encore un appui important au sein du gouvernement
18 de la Nouvelle-Écosse pour que le projet se réalise.

19 30191 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, pour les
20 raisons expliquées ce matin par le sénateur Murray.

21 30192 M^e BATTISTA : Et il les a expliquées
22 avec beaucoup d'éloquence en ce qui concerne la
23 création d'emplois.

24 30193 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

25 30194 M^e BATTISTA : Alors on avait l'appui
26 du gouvernement de la Nouvelle-Écosse dans ce projet.

- 1 30195 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 2 30196 M^e BATTISTA : Et je comprends dans la
3 lettre que vous avez préparée à l'intention du premier
4 ministre -- et vous le soulignez ici - où vous dites :
5 « Dans votre réponse, qui est
6 extrêmement générale compte tenu
7 de l'état actuel des discussions
8 au sein du gouvernement... »
9 [Traduction du texte lu]
- 10 30197 Vous le remerciez de son point de vue
11 et indiquez que le gouvernement en tiendra compte,
12 comme de l'opinion d'autres personnes, dans sa décision
13 à ce sujet.
- 14 30198 Vous mettez également en relief les
15 efforts de M. Stevens pour favoriser un vaste éventail
16 d'initiatives industrielles pour le Cap-Breton.
- 17 30199 Exact?
- 18 30200 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 19 30201 M^e BATTISTA : Il s'agirait donc d'un
20 exemple de ce que vous nous avez déclaré, que sans dire
21 non au projet, vous ne lui disiez pas nécessairement
22 oui.
- 23 30202 C'est bien ça?
- 24 30203 L'HON. PAUL TELLIER : Exactement.
- 25 30204 M^e BATTISTA : Et nous avons votre
26 lettre à l'onglet 7, préparée par vous et signée par

1 M. Mulroney.

2 30205 C'est ça?

3 30206 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

4 30207 M^e BATTISTA : Je vous renvoie
5 maintenant à l'onglet 11, qui est une note de service
6 de M. Bilodeau à votre intention.

7 30208 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

8 30209 M^e BATTISTA : Elle est datée du
9 8 janvier 1988.

10 30210 Elle concerne la proposition de
11 Thyssen. Donc nous avons la proposition initiale de
12 réunion du Cabinet en 1986. Nous avons vu qu'il y avait
13 une controverse, le projet est plus ou moins devenu
14 stagnant à ce moment-là. Et en 1988, nous voyons que le
15 dossier est réactivé.

16 30211 Cet énoncé est-il juste?

17 30212 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

18 30213 M^e BATTISTA : Je souhaite porter à
19 votre attention le paragraphe 3 de la note:

20 « Avant de procéder, Thyssen
21 exige une "lettre d'intention"
22 du gouvernement du Canada visant
23 l'octroi d'un contrat de 250
24 véhicules blindés légers (valeur
25 contractuelle approximative de
26 425 M\$). » [Traduction du texte

1 lu]

2 30214 Exact?

3 30215 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

4 30216 M^e BATTISTA : Passons alors au

5 deuxième paragraphe de la page 2 :

6 « Le principal nouveau

7 développement depuis l'automne

8 est un accord entre Thyssen et

9 Lavalin stipulant que si Thyssen

10 obtient le contrat pour les

11 véhicules blindés et que Lavalin

12 prend le contrôle de Trenton

13 Works, appartenant actuellement

14 à Hawker Siddeley, Thyssen

15 confiera à Trenton Works la

16 moitié des travaux générés par

17 le contrat des véhicules

18 blindés. » [Traduction du texte

19 lu]

20 30217 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

21 30218 M^e BATTISTA : Alors ça fait partie de

22 la proposition.

23 30219 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

24 30220 M. BATTISTA : Ce qu'on voit ici,

25 c'est qu'à l'automne 1987 - on était donc en 1986, tout

26 était tranquille, puis à l'automne 1987, on a remis en

1 propose sous peu une date limite
2 au Canada et que les principaux
3 sujets de préoccupation, pour le
4 Cabinet, demeurent la viabilité
5 à long terme du projet, la
6 possibilité ou non de l'élargir
7 pour en faire une installation
8 polyvalente, et la question de
9 savoir si le MDN a besoin de
10 véhicules blindés légers et s'il
11 a les moyens de se les payer.
12 Nous ne connaissons pas le point
13 de vue de M. Beatty sur la
14 question. » [Traduction du texte
15 lu]

16 30227 Était-ce la situation à l'époque,
17 telle que vous la compreniez?

18 30228 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

19 30229 M^e BATTISTA : Nous avons entendu le
20 sénateur Murray parler ce matin de l'idée que ce projet
21 aurait pris une autre dimension. Il a également parlé
22 de ce que vous avez mentionné, à savoir qu'il manquait
23 des propositions et des initiatives concrètes pour
24 mettre le projet en marche.

25 30230 Êtes-vous d'accord?

26 30231 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, tout à

1 fait.

2 30232 M^e BATTISTA : Je vous renvoie
3 maintenant à l'onglet 12, qui est une note de
4 M. Bilodeau à votre intention avec, en pièce jointe,
5 une note adressée au premier ministre.

6 30233 Simplement pour les besoins de
7 l'enquête, lorsque toutes ces notes vont et viennent,
8 quand vous en recevez une accompagnée d'une autre note
9 adressée au premier ministre, je présume que c'est
10 normalement pour obtenir votre signature -- d'abord
11 pour vos commentaires, évidemment, mais aussi pour
12 recueillir votre signature.

13 30234 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, la
14 pratique au Bureau du Conseil privé depuis 1867 veut
15 que la plupart des notes soient signées par le
16 greffier, et habituellement, les initiales de l'auteur
17 figurent au bas du document. Par conséquent, le premier
18 ministre aurait su après un certain temps que « RRF »
19 signifie Bob Fowler, et ainsi de suite.

20 30235 M^e BATTISTA : Très bien.

21 30236 Dans ce document du 3 février, nous
22 voyons des notes manuscrites. De qui sont-elles?

23 30237 L'HON. PAUL TELLIER : De moi. Ce sont
24 des notes écrites de ma main.

25 30238 M^e BATTISTA : Pouvez-vous les lire, je
26 vous prie?

1 30239 L'HON. PAUL TELLIER : En gros, ce que
2 je dis, c'est -- ayant reçu la note, je la renvoie à
3 Bilodeau. Donc Ron est l'auteur de cette note, comme
4 vous pouvez le voir au bas de la page 2, qui suit.

5 30240 M^e BATTISTA : Oui.

6 30241 L'HON. PAUL TELLIER : Bilodeau était
7 un secrétaire adjoint du Cabinet; par conséquent, il
8 relevait directement de moi en ce qui concerne la
9 politique économique. Je lui disais en gros que j'avais
10 pris note son point de vue, que j'étais d'accord avec
11 l'approche qu'il proposait et que je l'en remerciais.

12 30242 Essentiellement, ce qu'il propose --
13 vous l'avez au bas, l'approche qu'il préconise, mais je
14 n'ai pas demandé de renseignements pour le premier
15 ministre - c'était d'informer Thyssen qu'en dépit de
16 l'intérêt porté par le gouvernement à l'endroit de sa
17 proposition d'investissement, nous n'envisagions pas
18 d'octroyer un contrat sur appel d'offres restreint, et
19 cætera.

20 30243 Ce que je dis, c'est que je suis
21 d'accord avec la proposition de Bilodeau.

22 30244 Puis, les commentaires écrits à la
23 main au bas de la page viennent de Bilodeau. Il dit
24 essentiellement que ce dossier n'est pas très
25 encourageant et qu'il est très probable que le projet
26 ne voie jamais le jour.

1 30245 C'était, à ce moment-là, son
2 évaluation personnelle du dossier.

3 30246 M^e BATTISTA : Et vous avez dit plus
4 tôt que vous partagiez sa vision, exprimée dans ce
5 paragraphe, et je suppose que la note au bas -- enfin,
6 vous serait-elle parvenue avec le document?

7 30247 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

8 30248 M^e BATTISTA : Alors, au moment de
9 signer le document, il aurait rédigé lui-même cette
10 note à la main.

11 30249 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

12 30250 M^e BATTISTA : Maintenant, simplement
13 pour que nous comprenions bien la situation, je présume
14 que la note de service de M. Bilodeau à votre intention
15 a également été rédigée par quelqu'un d'autre.

16 30251 Est-ce exact?

17 30252 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, et vous
18 avez le nom de ces personnes au bas de la page. Il
19 s'agit de M. Wernick et de M^{me} Hurtubise.

20 30253 M^e BATTISTA : Alors nous voyons ici
21 que M. Bilodeau a lu la note de service qui vous a été
22 envoyée --

23 30254 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

24 30255 M^e BATTISTA : -- qu'il était
25 manifestement d'accord, puis qu'il a rédigé à la main
26 une petite note dans le bas, indiquant que le dossier

1 ne semblait pas très encourageant. On peut lire :

2 « Mais nous le suivons de près »

3 [en français dans le texte lu]?

4 30256 L'HON. PAUL TELLIER : Exactement.

5 30257 M^e BATTISTA : Alors, on suit le
6 processus malgré tout.

7 30258 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

8 30259 M^e BATTISTA : Il y a votre note à
9 l'intention du premier ministre, qui accompagne ce
10 document. Or, j'aimerais attirer votre attention sur la
11 dernière page du document, la page 2, au dernier
12 paragraphe :

13 « De nombreux ministres sont
14 très intéressés par la
15 proposition de Thyssen : le
16 sénateur Murray... »

17 30260 -- que nous avons entendu ce matin :

18 «...M. Beatty, M. Clark et M. de
19 Cotret. La question centrale
20 demeure la nécessité d'une
21 acquisition de matériel de
22 défense par appel d'offres
23 restreint. Les fournisseurs
24 potentiels dans d'autres régions
25 pourraient s'opposer
26 vigoureusement s'ils se sentent

1 exclus de ces projets. »

2 [Traduction du texte lu]

3 30261 C'est l'opinion que vous avez
4 exprimée à l'époque.

5 30262 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

6 30263 M^e BATTISTA : Je vous renvoie
7 maintenant à l'onglet 13. Il s'agit d'une note en date
8 du 19 juillet 1988 à l'intention du premier ministre.
9 Vous y présentez une analyse de l'accord de principe.

10 30264 Or, vous avez entendu le témoignage
11 du sénateur Murray ce matin. Que pouvez-vous nous dire
12 sur la signature de l'accord de principe conclu en
13 septembre?

14 30265 Nous sommes en juillet, nous savons
15 que cette entente se prépare et qu'il s'agit d'un
16 engagement. Nous avons vu dans la lettre de janvier
17 1988 que Thyssen cherchait à obtenir un tel engagement
18 avant d'aller plus loin. Les fonctionnaires du BCP
19 expriment de graves inquiétudes à ce sujet. La
20 compagnie exerce des pressions pour qu'on passe à
21 l'action. Le gouvernement semble intéressé à promouvoir
22 des emplois. Vous dites : « Nous devons être
23 prudents. »

24 30266 Expliquez-nous ce qui se passe avec
25 l'accord de principe.

26 30267 L'HON. PAUL TELLIER : Je me souviens

1 que nous étions très préoccupés par la force
2 exécutoire, ou plutôt l'absence de force exécutoire, du
3 document. Les points de vue exprimés voulaient que si
4 ça devait lier la Couronne -- le gouvernement du
5 Canada -- alors le document devait être soumis au
6 Cabinet.

7 30268 Il y a au dossier un échange entre le
8 chef de cabinet de l'époque, mon collègue M. Burney, et
9 Ward Elcock, qui était le chef du contentieux au Bureau
10 du Conseil privé. M. Burney tenait établir dans quelle
11 mesure ce qu'on proposait était exécutoire, le cas
12 échéant, et il fallait atténuer la formulation pour
13 s'assurer que cela ne constitue pas un engagement de la
14 part de la Couronne.

15 30269 M^e BATTISTA : Le commissaire a posé
16 des questions ce matin. Pouvez-vous nous aider à
17 comprendre pourquoi il était important de signer un
18 document qui communique une intention, tout en vous
19 assurant que cette intention n'ait pas force
20 exécutoire?

21 30270 L'HON. PAUL TELLIER : C'est une très
22 bonne question et je suppose que la meilleure réponse
23 est celle qui a été fournie plus tôt par le sénateur
24 Murray, à savoir qu'il s'agissait d'un moyen pour
25 conserver un soupçon d'espoir que ce projet voie
26 éventuellement le jour.

1 30271 Mais vous comprenez qu'il y avait
2 divergence d'opinions entre ceux qui voulaient
3 maintenir le projet en vie et ceux parmi nous qui
4 insistaient pour le respect de la procédure établie.
5 Par conséquent, si ça ne passait pas par le Cabinet,
6 s'il s'agissait d'une entente de principe -- la simple
7 expression entente de principe - habituellement on
8 parle d'accord de principe. Pourquoi une entente de
9 principe?

10 30272 Bref, chaque mot de ce document était
11 choisi de manière à atténuer le degré d'engagement.

12 30273 Les promoteurs du projet estimaient
13 qu'une entente de principe était nécessaire. Nous, les
14 fonctionnaires, qui étions d'avis que la part de risque
15 assumée par l'État devait être limitée, insistions pour
16 diluer ou atténuer tout ce qui était proposé, s'il
17 fallait y aller d'une proposition.

18 30274 En gros, nous tentions de limiter les
19 responsabilités éventuelles du gouvernement du Canada.

20 30275 M^e BATTISTA : Je vous renvoie au
21 dernier paragraphe de la note figurant sous
22 l'onglet 13. Vous en arrivez à la conclusion suivante :

23 « Même si un investissement de
24 cette ampleur offrant un tel
25 potentiel d'emplois serait des
26 plus bénéfiques pour l'économie

1 du Cap-Breton, je vous prie
2 personnellement de demander
3 qu'on s'en tienne au processus
4 établi dans ce cas. »

5 [Traduction du texte lu]

6 30276 Vous vous adressez au premier
7 ministre, à ce moment-là. N'est-ce pas?

8 30277 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

9 30278 M^e BATTISTA :

10 « Cela permettrait de donner
11 suite aux principales
12 préoccupations des ministères
13 clés. Je recommanderais de
14 demander au sénateur Murray de
15 préparer un mémoire à soumettre,
16 selon la procédure normale, à
17 l'examen du Cabinet et du
18 Conseil du Trésor. Le BCP
19 prendra en priorité les
20 dispositions nécessaires afin
21 que le document reçoive toute
22 l'attention voulue de la part
23 des ministres. » [Traduction du
24 texte lu]

25 30279 Vous priez le premier ministre
26 d'intervenir dans ce dossier?

1 30280 L'HON. PAUL TELLIER : Pour m'assurer
2 -- pas nécessairement d'intervenir -- mais pour
3 m'assurer de son appui dans le respect de la procédure
4 établie.

5 30281 Nous ne nous opposons pas au projet,
6 mais nous avons la capacité de le ralentir
7 considérablement. Par conséquent, il fallait s'attendre
8 à ce que les promoteurs du projet se plaignent de notre
9 insistance sur le respect d'une procédure, et cætera.
10 Alors nous disions au premier ministre : Donnez-nous
11 l'assurance que, si certains ministres se plaignent en
12 disant que nous faisons obstruction, vous nous
13 appuierez de façon inconditionnelle.

14 30282 M^e BATTISTA : Monsieur Tellier, vous
15 l'avez peut-être expliqué entre les lignes, mais
16 lorsque vous parlez de la procédure à suivre, à quoi
17 faites-vous allusion?

18 30283 L'HON. PAUL TELLIER : La procédure
19 pour un projet de cette envergure - la procédure
20 établie est que les promoteurs, de leur propre
21 initiative ou dans le cadre d'un processus d'appel
22 d'offres, se présentent et s'adressent aux autorités
23 qui ont le mandat de se procurer, d'acheter ce qu'ils
24 ont à offrir.

25 30284 Dans un cas comme celui-ci, on se
26 doit de prendre en considération tous les aspects qui

1 ont été mentionnés. Cela se fait généralement de
2 manière interministérielle, pour employer le jargon.
3 Autrement dit, vous avez un haut fonctionnaire -- dans
4 le cas présent, à l'APECA -- pas nécessairement un
5 administrateur général la première fois, qui, en gros,
6 réunit ses collègues. Ils examinent alors le projet,
7 avec ou sans la participation des promoteurs -- dans ce
8 cas, Thyssen et sa filiale, Bear Head Industries.

9 30285 Dans une telle réunion, on retrouve
10 habituellement une personne du ministère des Finances
11 et une autre du Conseil du Trésor. Dans le cas présent,
12 il y aurait, selon toute vraisemblance, une personne de
13 la Société pour l'expansion des exportations (SEE), en
14 plus d'une personne des Affaires extérieures, d'un
15 représentant de la Défense nationale, et j'en passe.

16 30286 Ce serait la manière -- puis la
17 proposition serait soumise à l'échelon suivant.

18 30287 Nous avons des comités de sous-
19 ministres, un sur la politique sociale et un autre sur
20 la politique économique. Nous nous réunissions une fois
21 par semaine.

22 30288 Par conséquent, lorsqu'un projet
23 comme celui-là était prêt, le sous-ministre du
24 ministère en faisant la promotion -- dans ce cas-ci,
25 très probablement la Défense nationale -- amenait le
26 projet à ce niveau. Puis le projet obtenait la

1 bénédiction et était prêt à être soumis au Cabinet.
2 Ensuite, dans une note de synthèse adressée au premier
3 ministre - parce qu'avant chaque réunion du Cabinet ou
4 d'un de ses comités sous la présidence du premier
5 ministre - et le premier ministre présidait les
6 réunions du comité du Cabinet chargé des priorités et
7 de la planification -- nous communiquions le processus
8 que je viens de décrire: Le présent mémoire adressé au
9 Cabinet par M. Untel a été examiné et une source de
10 financement a été trouvée. Les ministères des Finances
11 et celui des Affaires extérieures, et cætera, ont donné
12 donné leur aval.

13 30289 Et en pareil cas -- il n'y a pas
14 consensus dans tous les cas -- nous dirions au premier
15 ministre, dans la note d'information : Vous devez
16 savoir qu'Untel appuie vigoureusement la proposition et
17 qu'Untel s'y oppose fermement. Et que sais-je encore.

18 30290 Nous agissons ainsi afin que le
19 premier ministre, au moment de présider la réunion, ait
20 un portrait exact des forces en jeu et puisse orienter
21 la discussion, et ainsi de suite, en amenant les gens à
22 s'exprimer -- et que sais-je encore?

23 30291 Voilà la façon de procéder. Il ne
24 s'agit pas de retarder pour le simple principe de
25 retarder, mais seulement de veiller à ce que les
26 ministres prennent une décision sensée après avoir pris

1 tous les éléments en considération, surtout lorsqu'il
2 s'agit de l'argent des contribuables.

3 30292 Très souvent, il arrive que l'on
4 passe outre aux objections soulevées par les
5 fonctionnaires d'un ministère, d'un organisme, etc.
6 parce qu'à l'analyse finale, la fonction publique est
7 là pour aider à définir les problèmes et à élaborer des
8 options, mais que c'est aux décideurs, c.-à-d. les
9 représentants élus, qu'il incombe de diriger le jeu et
10 de prendre les décisions.

11 30293 Tout au long de ce processus, pendant
12 cinq ans, nous disions simplement : Quelqu'un doit se
13 préoccuper de la relation avec Israël. On parle de
14 Thyssen.

15 30294 Par conséquent, quand vous avez une
16 lettre ici, quand M. Clark revient d'Israël, vous savez
17 qu'il s'est fait dire par le premier ministre d'Israël
18 que cela créerait un grave problème.

19 30295 Nous ne disons pas qu'il s'agit
20 nécessairement d'un grave problème, mais quelqu'un,
21 quelque part, doit se préoccuper de la question. Et si
22 l'on décide d'aller de l'avant malgré les objections,
23 et ainsi de suite, il faut le faire de façon éclairée.

24 30296 Voilà ce que nous entendons par la
25 procédure établie.

26 30297 C'est ce qu'on a fait valoir depuis

1 le début dans ce dossier.

2 30298 COMMISSAIRE OLIPHANT : Permettez-moi
3 de vous demander un éclaircissement, puisque vous avez
4 soulevé la question -- et j'ai lu les documents. Il me
5 semble que la majorité des gens dans la fonction
6 publique, et peut-être certains ministres, s'opposaient
7 fermement à toute poursuite de ce projet.

8 30299 Est-ce exact?

9 30300 Pour des raisons que vous avez
10 expliquées.

11 30301 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Étaient-
12 ils contre? En ce qui concerne le Bureau du Conseil
13 privé, je crois que toutes ces notes ne s'élevaient pas
14 nécessairement contre le projet, mais encore une fois,
15 j'apporte une nuance : il y a des questions ici qui
16 doivent être prises en compte.

17 30302 COMMISSAIRE OLIPHANT : Et vous avez
18 soulevé un point -- et je voudrais vous poser la
19 question, si vous pouvez y répondre. Vous avez parlé de
20 M. Clark, qui était allé en Israël et avait entendu
21 parler de ce projet, puis est revenu. Je remarque dans
22 l'une des notes que l'on fait référence aux antécédents
23 du fondateur de Thyssen, qui aurait été un nazi.

24 30303 Pourquoi était-ce nécessaire?

25 30304 L'HON. PAUL TELLIER : À tort ou à
26 raison, en effectuant les recherches sur ce dossier,

1 certaines des personnes qui y travaillaient, encore une
2 fois à tort ou à raison, ont jugé qu'il était
3 pertinent, du point de vue de la sensibilité, surtout
4 au Moyen-Orient, d'attirer l'attention sur le fait que
5 Thyssen était, ou aurait été, le principal fournisseur
6 d'armes du gouvernement allemand avant et pendant la
7 Seconde Guerre mondiale.

8 30305 Je ne me prononce pas, monsieur le
9 commissaire, sur la pertinence de cette question, et
10 tout le reste, mais, sans conteste, les personnes qui
11 travaillaient sur ce dossier en sont venues à la
12 conclusion qu'il s'agissait d'un fait à porter à
13 l'attention des ministres.

14 30306 COMMISSAIRE OLIPHANT : Seriez-vous
15 d'accord, monsieur, avec l'idée que ce genre de
16 déclaration puisse être exactement le genre de chose
17 qui pourrait faire peur aux politiciens dans un projet
18 comme celui-ci?

19 30307 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Comme vous
20 le savez, la situation du Moyen-Orient est très
21 complexe. Les gens ont différents points de vue à ce
22 sujet, et ainsi de suite, alors oui.

23 30308 S'il s'était agi -- je ne sais pas --
24 d'Opel, la division de GM en Allemagne, plutôt que de
25 Thyssen, la situation aurait-elle été différente? Je
26 l'ignore, mais --

- 1 30309 COMMISSAIRE OLIPHANT : Monsieur
2 Tellier, vous avez indiqué que les politiques de divers
3 ministères devaient être prises en considération. Il
4 s'agissait ici d'une politique des Affaires extérieures
5 dont on devait tenir compte.
- 6 30310 L'HON. PAUL TELLIER : Tout à fait.
- 7 30311 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord,
8 merci.
- 9 30312 M^e BATTISTA : Monsieur le commissaire,
10 merci pour ces questions de suivi. Il est maintenant
11 12 h 30, ce serait peut-être un bon moment pour prendre
12 une pause, et nous pourrions reprendre cet après-midi.
- 13 30313 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord,
14 merci beaucoup.
- 15 30314 Nous suspendons l'audience pour le
16 dîner et nous reviendrons à 14 h cet après-midi.
- 17 --- Upon recessing at 12:30 p.m. / Suspension à 12 h 30
18 --- Upon resuming at 2:00 p.m. / Reprise à 14 h 00
- 19 30315 COMMISSAIRE OLIPHANT : Rebonjour.
20 Veuillez vous asseoir.
- 21 30316 M^e Battista...?
- 22 30317 M^e BATTISTA : Oui. Merci, monsieur le
23 commissaire.
- 24 30318 Rebonjour tout le monde.
- 25 30319 Monsieur Tellier, avant que nous ne
26 reprenions, je rappelle que nous en sommes encore à

1 l'onglet 14, soit la note de service adressée au
2 premier ministre. Nous avons vu passer beaucoup de ces
3 notes à l'intention du premier ministre. Vous êtes le
4 signataire de la plupart de celles dont nous avons
5 parlé ici à la Commission.

6 30320 À votre connaissance, est-ce que le
7 premier ministre recevait personnellement ces notes?
8 Est-ce qu'il les lisait? Est-ce que seul le chef de
9 cabinet les voyait? Comment cela se passait-il à votre
10 époque?

11 30321 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, je ne
12 peux parler que pour ce premier ministre avec qui j'ai
13 travaillé en étroite relation, et je dirais que toutes
14 ces notes lui arrivaient directement.

15 30322 La pratique veut que ces notes ne
16 transitent pas par le secrétariat du BPM. À moins d'une
17 urgence extrême, elles sont toutes rassemblées en fin
18 de journée et placées dans un porte-documents spécial
19 qui est livré en main propre au premier ministre, à son
20 bureau sur la Colline ou au 24 Sussex.

21 30323 Je sais que M. Mulroney les lisait.
22 Il était un ardent lecteur et lisait la quasi-totalité
23 de ce que nous lui adressions, pour ne pas dire tout. À
24 l'occasion, comme on le constate dans certains
25 dossiers, il retournait les notes après les avoir
26 annotées à la main dans la marge ou avoir souligné un

1 paragraphe.

2 30324 Donc, ce premier ministre avec qui
3 j'ai collaboré lisait beaucoup de ces documents.

4 30325 M^e BATTISTA : Parfait. Vous arrivait-
5 il à l'occasion de parler de ces documents lors de vos
6 rencontres ou de vos échanges téléphoniques?

7 30326 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. C'était
8 effectivement le cas. Très souvent, il me faisait part
9 de ses réactions au téléphone.

10 30327 M^e BATTISTA : C'est ainsi que vous
11 saviez, personnellement et directement, qu'il recevait
12 les notes et les lisait?

13 30328 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Oui.

14 30329 M^e BATTISTA : Prenons l'onglet 17.
15 Tout à l'heure, il a été question de la signature de
16 l'entente de principe et j'ai indiqué -- puis-je
17 demander à la greffière, Mme Chalifoux, de remettre au
18 témoin la pièce P-37.

19 30330 Hier, donc, à cause d'un document qui
20 ne se trouvait pas dans les cahiers, mais dont il a été
21 question, j'ai mentionné à M. Landry, à l'intention de
22 mes confrères, qu'il y avait la pièce P-37 à
23 l'onglet 14.

24 30331 Je soulève le point, encore une fois
25 à l'intention de mes confrères, parce qu'il s'agit de
26 documents qui viennent en complément de ceux qui

1 figurent à l'onglet 17.

2 30332 Avez-vous eu la possibilité
3 d'examiner ces documents, monsieur Tellier, ceux que je
4 vous mentionne à présent?

5 30333 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

6 30334 M^e BATTISTA : Les documents
7 supplémentaires?

8 30335 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

9 30336 M^e BATTISTA : L'onglet 17 comporte une
10 note que je vous lis en partie :

11 « Nous avons cru comprendre que
12 M. MacKay et M. McKnight, avec
13 l'accord du BPM, ont convenu
14 hier soir que M. McKnight
15 enverrait une lettre anodine
16 pour rassurer Thyssen Industrie
17 AG. Cette lettre (dont une
18 ébauche est jointe) préciserait
19 l'intention à longue échéance du
20 gouvernement d'acquérir un parc
21 de camions militaires et
22 d'offrir à Thyssen la
23 possibilité de participer à
24 l'appel d'offres pour ce marché,
25 à condition que son matériel
26 réponde aux spécifications

1 techniques.
2 Après avoir consulté Ward
3 Elcock, nous avons transmis ces
4 commentaires au BPM parce que
5 nous voulions nous assurer qu'en
6 envoyant cette lettre à Thyssen,
7 le gouvernement ne contracterait
8 aucune obligation légale envers
9 cette société. » [Traduction du
10 texte lu]

11 30337 Dans son témoignage, tout à l'heure,
12 le sénateur Murray a également parlé de cela.

13 30338 Pouvez-vous nous faire part de vos
14 réactions à cet égard?

15 30339 Je crois savoir que vous ne vous
16 souveniez pas vraiment de cette note, n'est-ce pas?

17 30340 L'HON. PAUL TELLIER : C'est exact,
18 jusqu'à ce qu'on me la soumette ce matin --

19 30341 M^e BATTISTA : Oui. Oui.

20 30342 L'HON. PAUL TELLIER : -- je n'avais
21 aucun souvenir de cette autre note signée par ces deux
22 ministres.

23 30343 M^e BATTISTA : Maintenant que vous avez
24 pris connaissance de cette note à M. Protti par Maureen
25 Smith, qui dit souhaiter que la note en question soit
26 signée parce que le conseil d'administration ou le

1 conseil de direction de Thyssen allait tenir une
2 réunion et devait avoir une idée de la situation, sans
3 quoi il était possible qu'il décide de déménager ce
4 projet aux États-Unis.

5 30344 Quand je vous fais part de cet
6 élément, est-ce que vos souvenirs vous reviennent?

7 30345 L'HON. PAUL TELLIER : Je dois dire
8 que non, pas vraiment.

9 30346 M^e BATTISTA : D'accord.

10 30347 L'HON. PAUL TELLIER : Pas vraiment.

11 30348 M^e BATTISTA : Ça va. C'est bien. Nous
12 allons poursuivre.

13 30349 L'HON. PAUL TELLIER : Mais encore une
14 fois, quand j'examine la note de l'onglet 17 --

15 30350 M^e BATTISTA : Oui...? La note qui vous
16 est adressée?

17 30351 L'HON. PAUL TELLIER : Je parle du
18 projet de lettre qui l'accompagne.

19 30352 M^e BATTISTA : Oui. Oui.

20 30353 L'HON. PAUL TELLIER : J'y vois le
21 genre de commentaires que l'on peut attendre de gens du
22 Bureau du Conseil privé qui veulent réduire au minimum
23 tout engagement risqué pour le gouvernement. Donc,
24 quand on s'arrête à ces changements proposés, on voit
25 bien qu'ils vont, en fait, dans le même sens.

26 30354 M^e BATTISTA : Un peu comme l'entente

- 1 de principe.
- 2 30355 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 3 30356 M^e BATTISTA : C'est la même chose.
- 4 30357 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 5 30358 M^e BATTISTA : Autrement dit, il n'est
6 pas question de laisser mourir le projet, mais il n'est
7 pas question non plus de s'engager à le réaliser.
- 8 30359 L'HON. PAUL TELLIER : C'est ça.
- 9 30360 M^e BATTISTA : Prenez l'onglet 18, qui
10 est une « note au premier ministre » [Traduction du
11 texte lu]. Elle est datée du 5 février 1990 et il y est
12 question d'une rencontre entre M. Stanley -- j'imagine
13 que c'est Stanley Hartt, chef de cabinet du premier
14 ministre à l'époque, et M. Schreiber, laquelle devait
15 avoir lieu quelques jours plus tard.
- 16 30361 Vous souvenez-vous du but de cette
17 rencontre et de ce qui en est ressorti? Pouvez-vous
18 nous en parler un peu?
- 19 30362 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 20 30363 M^e BATTISTA : Vous rappelez-vous cette
21 rencontre?
- 22 30364 L'HON. PAUL TELLIER : Non, je ne me
23 rappelle pas.
- 24 30365 M^e BATTISTA : Vous ne vous en souvenez
25 pas?
- 26 30366 L'HON. PAUL TELLIER : Non, je ne m'en

1 souviens pas. Je ne me souviens pas que Stanley Hartt
2 ait rencontré ces deux ministres, et le reste. De toute
3 évidence, Ron Bilodeau y a participé, puisqu'on dit au
4 premier paragraphe, qu'il représentait --

5 30367 M^e BATTISTA : Vous-même.

6 30368 L'HON. PAUL TELLIER : -- qu'il me
7 représentait, moi, et ainsi de suite. Mais non, je ne
8 conteste pas que cette réunion ait eu lieu, de toute
9 évidence, mais je n'en ai personnellement aucun
10 souvenir.

11 30369 M^e BATTISTA : D'accord. Voici ce que
12 vous dites en conclusion :

13 « Stanley rencontrera
14 M. Schreiber vendredi. Nous vous
15 tiendrons informé de l'issue des
16 discussions entre le MDN et
17 Thyssen, mais il semble clair
18 qu'aucun achat important de
19 matériel militaire de Thyssen ne
20 soit envisageable dans un avenir
21 prévisible, à moins que les
22 priorités et les exigences du
23 MDN ne soient modifiées de façon
24 imprévue. » [Traduction du texte
25 lu]

26 30370 Voilà qui est conforme aux

1 commentaires que vous avez constamment tenus à propos
2 de ce dossier.

3 30371 L'HON. PAUL TELLIER : C'est très
4 cohérent.

5 30372 M^e BATTISTA : Pour replacer cela en
6 contexte, il faut dire que cette note date de
7 février 1990, peu de temps après l'envoi de la lettre
8 destinée à rassurer Thyssen.

9 30373 C'est exact?

10 30374 L'HON. PAUL TELLIER : Exact.

11 30375 M^e BATTISTA : Prenons maintenant
12 l'onglet 19. La première partie correspond à la version
13 française de la lettre, mais je vous invite à prendre
14 la seconde partie de l'onglet, qui consiste en une
15 lettre de M. Fowler à M. Lesaux.

16 30376 L'HON. PAUL TELLIER : Si je ne
17 m'abuse, la lettre adressée à M. Lesaux est la même que
18 celle qui m'était adressée à moi, n'est-ce pas?

19 30377 M^e BATTISTA : Oui.

20 30378 L'HON. PAUL TELLIER : Et, en gros, il
21 y en a une en français et une autre en anglais.

22 30379 M^e BATTISTA : C'est cela.

23 30380 L'HON. PAUL TELLIER : Elle fait suite
24 à la rencontre demandée par M. Fowler qui, si je ne
25 m'abuse, a eu lieu le 5 février, et qui a consisté à
26 réunir toutes les parties pour faire le point sur la

1 situation.

2 30381 Et ce que M. Fowler m'indique et
3 indique à M. Lesaux ici, c'est que voici les points
4 dont nous avons discuté et que les parties devraient
5 maintenant savoir où elles se situent.

6 30382 M^e BATTISTA : Bien. Pourrait-on dire
7 que quelque chose d'important s'est produit lors de
8 cette rencontre, en ce sens que les deux parties ont
9 reconnu qu'il y avait peut-être eu un malentendu
10 fondamental ou une fausse perception de la part du
11 gouvernement à l'égard des propositions de Thyssen, et
12 de la part de Thyssen à l'égard de ce que le
13 gouvernement était en train de faire?

14 30383 L'HON. PAUL TELLIER : Tout à fait. Il
15 était en quelque sorte question de tirer les choses au
16 clair parce que M. Schreiber avait soutenu tout au long
17 du processus, durant ces trois ou quatre années, que de
18 fausses informations avaient circulé, qu'on ne lui
19 avait pas - qu'on n'avait pas donné à Thyssen la chance
20 de s'expliquer, et ainsi de suite.

21 30384 D'après la liste des personnes
22 présentes, établie par le sous-ministre de la Défense
23 nationale, on voit que tout le monde avait été invité.

24 30385 M^e BATTISTA : Prenons l'avant-dernier
25 paragraphe, à la dernière page de cette lettre, qui dit
26 ceci :

1 « Quant au besoin de véhicules
2 militaires, vous constaterez
3 d'après le compte rendu de la
4 discussion ci-joint, que nous
5 avons donné à cette société un
6 aperçu des besoins futurs des
7 Forces canadiennes. »

8 30386 Je saute une phrase.

9 « Plus précisément, il ne faut
10 s'attendre à aucune décision
11 d'achat de véhicules blindés
12 d'ici trois ou quatre ans, et il
13 ne faut s'attendre à aucune mise
14 en production dans les cinq ou
15 six prochaines années. »

16 [Traduction du texte lu]

17 30387 Ce sont des questions qui ont été
18 abordées lors de cette rencontre, selon ce qu'on vous a
19 rapporté?

20 30388 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

21 30389 M^e BATTISTA : Permettez-moi d'attirer
22 votre attention sur la dernière phrase :

23 « Les fonctionnaires ont conclu
24 que le gouvernement applaudirait
25 sans doute la décision de
26 Thyssen d'installer une usine au

- 1 30395 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, oui,
2 en examinant le dossier, ces 10 derniers jours, je suis
3 tombé sur cette lettre. Je dois vous dire que je me
4 souviens très bien d'avoir rencontré M. Schreiber à
5 deux reprises, mais je n'ai pas de souvenir de cette
6 réunion en particulier.
- 7 30396 Comme il y a ici, de toute évidence,
8 un compte rendu de cette réunion, je ne suis pas en
9 train de soutenir qu'elle n'a pas eu lieu, mais si je
10 me rappelle bien les deux autres rencontres avec
11 M. Schreiber, je dois dire que je n'ai aucun souvenir
12 de celle-ci entre M. Schreiber, M. MacKay et moi-même.
- 13 30397 Ce n'est donc qu'en parcourant le
14 dossier ces 10 derniers jours que je me suis rendu
15 compte qu'une telle réunion avait eu lieu, parce que je
16 ne m'en souvenais pas.
- 17 30398 M^e BATTISTA : D'accord. Voici ce que
18 dit M. Schreiber, au deuxième paragraphe de sa lettre :
19 « Je suis très encouragé par
20 l'appui que le premier ministre
21 apporte à ce projet. »
22 [Traduction du texte lu]
- 23 30399 Que pouvez-vous nous dire là-dessus à
24 cette époque, en juillet 1990?
- 25 30400 L'HON. PAUL TELLIER : Je ne peux vous
26 parler que de ce qui me concerne. Le premier ministre

1 n'a jamais exercé une quelconque pression sur moi à
2 propos de ce projet, ou de tout autre projet
3 d'ailleurs.

4 30401 Permettez-moi d'étoffer mon propos,
5 monsieur le commissaire.

6 30402 Quand le premier ministre m'a invité
7 à devenir greffier du Conseil privé, je l'ai rencontré
8 et je lui ai dit alors : « Monsieur le premier
9 ministre, vous devez comprendre que si j'accepte ce
10 poste, je ne vous dirai pas ce que vous avez envie
11 d'entendre. Je vous ferai part de mon point de vue et
12 vous dirai les choses telles qu'elles sont. » Le
13 premier ministre m'a répondu que c'est précisément ce
14 qu'il voulait.

15 30403 Et tout au long des années où nous
16 avons travaillé ensemble, il nous est arrivé de temps à
17 autre de ne pas être d'accord. Mais, dans les sept
18 années où j'ai travaillé avec lui, le premier ministre
19 n'a jamais fait pression sur moi, pas plus dans ce
20 dossier que dans d'autres.

21 30404 Il est arrivé, dans des rencontres,
22 que des gens de son entourage me disent : « Paul, que
23 penses-tu de ceci ou de cela »; et le premier ministre
24 intervenait en leur disant : « Laissez tomber, vous
25 savez bien que Paul ne changera pas d'avis ».

26 30405 Donc, le premier ministre lisait les

1 notes que je signais et qui avaient été préparées par
2 mes collaborateurs, des collaborateurs que j'avais moi-
3 même choisis, des gens en qui j'avais une totale
4 confiance. Le premier ministre n'aurait pas essayé de
5 faire pression sur moi en sachant que Bob Fowler, Harry
6 Swain et Ron Bilodeau m'avaient convaincu qu'il fallait
7 s'en tenir à la procédure établie.

8 30406 Je peux donc dire que jamais, au
9 grand jamais, M. Mulroney n'a exercé de pressions sur
10 moi, pas plus dans ce dossier que dans d'autres, parce
11 que c'était exactement le modus operandi sur lequel
12 nous nous étions entendus.

13 30407 M^e BATTISTA : Très bien. Je vous
14 invite à prendre l'onglet 23. Il s'agit d'une note que
15 vous adressez au premier ministre. Elle est datée du
16 12 juillet 1990 et il est question, de toute évidence,
17 de la réunion.

18 30408 Vous commencez ainsi :
19 « À votre demande, j'ai
20 récemment rencontré Elmer MacKay
21 et Karlheinz Schreiber,
22 président de Bear Head
23 Industries Ltd., pour parler du
24 projet de Thyssen. » [Traduction
25 du texte lu]

26 30409 Puis, vous poursuivez.

- 1 30410 Vous souvenez-vous que le premier
2 ministre vous ait demandé de les rencontrer? Vous ne
3 vous en souvenez pas?
- 4 30411 L'HON. PAUL TELLIER : Non.
- 5 30412 M^e BATTISTA : D'accord.
- 6 30413 L'HON. PAUL TELLIER : Vous savez ce
7 que je crois? En voyant la preuve concrète que cette
8 réunion a bel et bien eu lieu, je me dis que j'étais
9 présent à toutes les réunions du Cabinet. J'assistais à
10 toutes les rencontres du Comité des priorités. Les
11 ministres allaient et venaient lors de ces réunions.
12 Ils venaient me parler, et ainsi de suite, et j'imagine
13 fort bien qu'à un moment donné M. MacKay soit venu me
14 voir pour me dire : « Paul, est-ce que ça te
15 dérangerait de rencontrer M. Schreiber? », ce à quoi je
16 lui aurais sûrement répondu qu'il n'y avait pas de
17 problème.
- 18 30414 Je ne peux donc pas vous dire si
19 c'est à ce moment-là que ça s'est passé ou plus tard.
- 20 30415 Mais est-ce que je me souviens de
21 cette rencontre en particulier? Non.
- 22 30416 M^e BATTISTA : Mais, dans le cas
23 présent, c'est plutôt le premier ministre qui vous
24 aurait invité à rencontrer M. MacKay.
- 25 30417 L'HON. PAUL TELLIER : Non, je ne me
26 souviens pas de cela.

1 30418 M^e BATTISTA : D'accord. Voici ce qu'on
2 peut lire dans le troisième paragraphe de cette
3 lettre :

4 « Comme les discussions durent
5 depuis près de six ans,
6 M. Schreiber estime que le
7 gouvernement devrait maintenant
8 prendre une décision, de sorte
9 que la compagnie sache si elle
10 doit poursuivre ce projet ou y
11 renoncer. J'ai reconnu que nous
12 étions sur le point de prendre
13 une décision et qu'en dépit des
14 questions importantes et
15 délicates que soulevait le
16 projet, le gouvernement devait
17 en arriver très prochainement à
18 une décision, s'il s'avère qu'il
19 y a une volonté politique de
20 poursuivre le projet. »

21 [Traduction du texte lu]

22 30419 À quoi faisiez-vous allusion en
23 disant « s'il s'avère qu'il y a une volonté politique
24 de poursuivre le projet »?

25 30420 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, les
26 fonctionnaires, particulièrement ceux qui évoluaient au

1 sein du Bureau du Conseil privé, mais également
2 ailleurs dans d'autres ministères, exprimaient non pas
3 de vives objections, mais plutôt de sérieuses réserves
4 à l'égard de ce projet.

5 30421 Mais il faut reconnaître, ici, que ce
6 n'est pas aux sous-ministres ni à leurs conseillers
7 qu'il revient de décider, mais bien aux ministres. Dès
8 lors, nous estimions que le moment était venu de passer
9 à l'étape suivante, si les ministres en décidaient
10 ainsi, après avoir tenu compte des réserves exprimées
11 par les uns et les autres.

12 30422 Je pense qu'il y avait du vrai dans
13 ce que disaient M. Schreiber et Thyssen. Il a fallu
14 longtemps pour en venir à une décision. On pourrait
15 toujours se demander à qui en attribuer la faute, mais
16 il se trouve qu'il était question de ce projet depuis
17 longtemps.

18 30423 Ce que la note dit, c'est que
19 quelqu'un se plaint, à juste titre, du fait qu'une
20 décision se fait attendre depuis longtemps.

21 30424 Pour en revenir à une question que
22 vous avez posée tout à l'heure, maître Battista, au
23 sujet de la rencontre du 5 février convoquée par le
24 sous-ministre de la Défense nationale et à laquelle ont
25 participé, notamment, le chef d'état-major et le SMA
26 responsable des approvisionnements, je dirais que nous

1 nous attendions à ce que cette rencontre nous permette
2 de clore ce dossier d'une façon ou d'une autre.

3 30425 Ce que je veux dire par là, c'est que
4 Thyssen aurait pu décider, compte tenu de la situation,
5 de faire marche arrière ou, au contraire, de manifester
6 à nouveau son intérêt, mais dans des conditions
7 différentes.

8 30426 Et de toute évidence, ici, nous nous
9 retrouvons six mois plus tard, et la question est
10 encore à l'ordre du jour.

11 30427 M^e BATTISTA : À l'onglet 24, nous
12 voyons une lettre que vous avez envoyée à M. Schreiber
13 à la suite de cette rencontre. J'attire votre attention
14 sur l'avant-dernière phrase du second paragraphe.

15 30428 Vous dites ceci :

16 « Cependant, un investissement
17 de cette ampleur dans l'une des
18 régions du Canada où la
19 croissance économique est la
20 plus lente aurait certainement
21 des retombées bénéfiques. Dès
22 lors, le gouvernement devra
23 soigneusement tenir compte de
24 toutes ces considérations dans
25 la décision qu'il prendra vis-à-
26 vis de ce projet. » [Traduction

1 du texte lu]

2 30429 Vous soulevez donc ici les

3 principales réserves exprimées et les aspirations

4 légitimes de croissance et de développement de la

5 région, préoccupations dont vous étiez bien au fait.

6 30430 L'HON. PAUL TELLIER : Tout à fait.

7 30431 M^e BATTISTA : Passons maintenant au

8 10 août 1990, soit un peu plus tard dans l'année. Il

9 s'agit ici d'une note que vous adressez au premier

10 ministre et qui semble faire suite à celle que vous lui

11 aviez envoyée en juillet de la même année. Cette note

12 comporte une remarque manuscrite :

13 « PM, vos directives s.v.p. »

14 [En français dans le texte lu]

15 30432 Que faut-il comprendre?

16 30433 L'HON. PAUL TELLIER : Encore une

17 fois, je voulais avoir une idée de la façon dont le

18 premier ministre entendait poursuivre ce dossier,

19 puisque cette note commence par rappeler les mêmes

20 aspects touchant à la politique, à la défense, aux

21 besoins de matériel pour la Défense nationale, à la

22 politique de défense en tant que telle, aux questions

23 budgétaires, aux retombées industrielles, à l'impact

24 sur GM, au processus et que sais-je encore. On peut

25 également voir que certains ministres, comme

26 M. McKnight, s'opposaient au projet.

1 30434 Encore une fois, je demandais une
2 directive pour clore ce dossier.

3 30435 Je sais quelle question vous allez me
4 poser ensuite : Avez-vous obtenu une telle directive?
5 Eh bien non. Cela étant, le dossier est resté ouvert.
6 La saga s'est poursuivie.

7 30436 M^e BATTISTA : Vous n'avez donc pas
8 reçu de directive après cette note.

9 30437 Et en conclusion, vous dites à
10 l'avant-dernier paragraphe de la page 4, à la deuxième
11 phrase :

12 « Comme je le suggérais dans ma
13 note du 11 juillet, si vous
14 n'êtes pas prêt à rendre une
15 décision à cet égard, vous
16 pourriez demander à
17 MM. Mazankowski, Bouchard,
18 McKnight, Wilson et MacKay de
19 déterminer si le gouvernement
20 doit conclure un marché à
21 fournisseur unique avec Thyssen,
22 pour des motifs de développement
23 régional, compte tenu des
24 répercussions importantes que ce
25 projet aurait sur la politique
26 de défense et sur les opérations

1 du MDN. » [Traduction du texte
2 lu]

3 30438 Vous vous trouvez donc à le placer
4 devant un choix : soit que nous fermions ce dossier ou,
5 si nous ne sommes pas prêts à le faire, alors faisons
6 quelque chose pour mobiliser les ministres.

7 30439 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Et le
8 vice-premier ministre, M. Mazankowski, qui avait toute
9 la confiance du premier ministre, agissait dans bien
10 des cas comme intermédiaire, comme conciliateur, comme
11 arbitre entre les différents ministres.

12 30440 Alors, voyez-vous, une recommandation
13 de ce genre correspondait tout à fait au mandat que le
14 premier ministre aurait confié à M. Mazankowski, son
15 vice-premier ministre

16 30441 M^e BATTISTA : À ce moment-là, pour
17 autant que vous sachiez, a-t-on laissé entendre que la
18 proposition de Thyssen n'allait rien coûter au
19 gouvernement du Canada, au contribuable canadien?

20 30442 L'HON. PAUL TELLIER : C'était l'une
21 des préoccupations ou des questions que nous jugions
22 nécessaires d'examiner. Il y avait une école de pensée
23 selon laquelle ce genre de projet n'allait rien coûter
24 aux contribuables canadiens, et une autre voulant que,
25 d'une façon ou d'une autre, il coûterait nécessairement
26 quelque chose au Trésor public.

1 30443 C'était donc l'un des points de vue,
2 vous savez, qui s'opposaient.

3 30444 M^e BATTISTA : Bien. C'était donc une
4 pomme de discorde?

5 30445 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

6 30446 M^e BATTISTA : Il y avait donc une idée
7 qui courait à l'époque, selon laquelle il était
8 possible que ce projet ne coûte rien à l'État, même si
9 toutes les notes auxquelles vous avez fait référence
10 parlent toujours de coûts.

11 30447 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, mais il y
12 avait aussi -- il est également précisé quelque part,
13 dans le dossier, je ne me souviens plus exactement où,
14 qu'il serait possible de réaliser ce projet moyennant
15 un investissement minimal, voire nul, de la part du
16 fédéral.

17 30448 C'est ce montant qui, voyez-vous, a
18 fait l'objet de discussions; de combien parlions-nous,
19 et ainsi de suite

20 30449 Par exemple, plus tard, quand
21 M. Spector est entré en scène, il a été question du
22 montant que l'État devrait investir.

23 30450 M^e BATTISTA : D'accord. C'était donc
24 une idée qui était quelque part dans l'air, à savoir
25 que ce projet pouvait être réalisé sans qu'il en coûte
26 un sou à l'État.

- 1 30451 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 2 30452 M^e BATTISTA : Même à l'époque où il
3 était question d'installer l'usine en Nouvelle-Écosse?
- 4 30453 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, comme
5 vous le savez, la nature du projet a effectivement
6 évolué au fil des ans. Par exemple, il n'a pas toujours
7 été question de fabriquer des chars d'assaut. Les pays
8 vers lesquels les produits allaient être exportés
9 constituent un autre aspect qui a également changé,
10 tout comme, je pense, la durée du permis d'exportation.
- 11 30454 Même chose pour l'emplacement de
12 l'usine. À un moment donné, il a été question que ce
13 projet soit réalisé au Québec, plutôt que dans les
14 Maritimes.
- 15 30455 Puis, la nature des véhicules a
16 également changé et nous avons commencé à parler de
17 véhicules destinés aux missions de maintien de la paix,
18 plutôt que de véhicules polyvalents plus sophistiqués,
19 et ainsi de suite.
- 20 30456 M^e BATTISTA : Je comprends, monsieur
21 Tellier, et je sais que ça remonte dans le passé, mais
22 ma question concernait la proposition faite en 1990,
23 laquelle aurait exigé que le gouvernement se porte
24 acquéreur, à l'époque, d'un certain nombre de chars
25 d'assaut.
- 26 30457 À ce stade, je voulais savoir si l'on

1 pensait que cela ne coûterait rien à l'État.

2 30458 Je sais bien que, plus tard, il a été
3 proposé que le gouvernement achète une certaine
4 quantité de véhicules sans qu'il ne lui en coûte rien,
5 dans le cadre d'un programme de recouvrement de frais.

6 30459 Vous pensez peut-être à ce qui s'est
7 produit ensuite, mais en 1990 --

8 30460 L'HON. PAUL TELLIER : Le point de vue
9 qui prévalait à l'époque, c'est que ce projet allait
10 coûter de l'argent à l'État.

11 30461 M^e BATTISTA : Bien. Prenez maintenant
12 l'onglet 26, qui est une note de service. La première
13 page est une note d'accompagnement de M. Bilodeau à
14 M. Spector présentant la note que vous envoyez à
15 M. Spector.

16 30462 Les notes de juillet et d'août que
17 vous aviez adressées au premier ministre sont jointes
18 au tout et j'imagine que ces documents servaient de
19 mise en contexte. Dans cette note, vous insistez sur
20 l'opposition de M. McKnight à ce projet :

21 « - un processus non
22 concurrentiel;
23 - obligation d'opter pour ce
24 projet... » [Traduction du texte
25 lu]

26 30463 On lit que la Défense estime ne pas

1 avoir besoin de tels véhicules, que l'opération va
2 coûter cher à l'État et qu'il y a des problèmes
3 techniques et opérationnels.

4 30464 À la deuxième page, vous poursuivez
5 ainsi :

6 « Les pressions favorables à ce
7 projet sont exercées par la
8 compagnie et par l'APECA. »

9 [Traduction du texte lu]

10 30465 Était-ce votre interprétation de la
11 situation à l'époque?

12 30466 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

13 30467 M^e BATTISTA : Saviez-vous, à l'époque,
14 si le premier ministre s'intéressait particulièrement à
15 ce projet?

16 30468 Il vous avait demandé de rencontrer
17 M. McKnight et M. Schreiber. Vous ne vous souvenez pas
18 de cette réunion, mais nous avons les lettres la
19 confirmant.

20 30469 Étiez-vous au courant de cela?

21 30470 L'HON. PAUL TELLIER : Non. Non.

22 30471 M^e BATTISTA : M. Spector est intervenu
23 dans ce dossier. Qu'est-ce que ça vous indique?

24 30472 L'HON. PAUL TELLIER : Qu'il y avait,
25 je dirais -- ce qui ressort très clairement dans le
26 dossier, c'est qu'il y avait des conflits entre

1 certains ministres -- des points de vue divergents
2 entre certains ministres. Et il était tout à fait
3 approprié que le chef de cabinet du premier ministre, à
4 son initiative ou à la demande du premier ministre,
5 rencontre les ministres concernés pour essayer de
6 déterminer qui avait raison et qui avait tort et de
7 dégager un consensus ou de conclure que les points de
8 vue étaient irréconciliables.

9 30473 À l'examen du dossier -- je dois dire
10 que j'avais oublié cela, mais à l'examen du dossier, il
11 m'est apparu clairement que c'est ce que Norman Spector
12 essayait de faire.

13 30474 Étant donné les liens étroits entre
14 son bureau et le mien, plutôt que de travailler à
15 l'aveuglette, il s'est tourné vers nous et m'a demandé
16 de faire le point sur ce projet pour qu'il sache
17 exactement de quoi il allait parler dans ses rencontres
18 avec ces ministres ou avec M. Schreiber.

19 30475 M^e BATTISTA : L'onglet 27 est une note
20 signée par M. Spector, datée du 10 décembre 1990. Il y
21 a une annotation manuscrite.

22 30476 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

23 30477 M^e BATTISTA : Pouvez-vous la lire?

24 C'est --

25 30478 L'HON. PAUL TELLIER : J'ai juste écrit
26 cette annotation, voyez-vous, ette note m'avait été

1 transmise par Ron Bilodeau et, en haut de la page, je lui
2 dis simplement que nous devrions en parler. Je voulais
3 savoir où nous en étions.

4 30479 Et ensuite, dans cette note à
5 Spector, je suppose que c'était la première fois, on
6 peut lire, au dernier paragraphe de la page 1 :

7 « Le MDN estime que
8 l'acceptation de cette
9 proposition entraînerait un coût
10 additionnel de 765 millions de
11 dollars, en plus des
12 290 millions... » [Traduction du
13 texte lu]

14 30480 Encore une fois, nous devions jongler
15 avec beaucoup de chiffres et je suppose que c'est la
16 première fois que je voyais apparaître ce montant de
17 765 millions de dollars, d'où ma question « Pourquoi? »
18 en marge.

19 30481 C'est à peu près tout ce que je
20 pourrais vous dire à ce sujet.

21 30482 M^e BATTISTA : Bien. Ce sont donc là
22 vos commentaires sur -- au sujet de la note --

23 30483 L'HON. PAUL TELLIER : Reçue de
24 Bilodeau et adressée à Spector. Effectivement.

25 30484 M^e BATTISTA : Le document porte une
26 signature. De qui est-elle?

1 30485 L'HON. PAUL TELLIER : Je pense que
2 c'est celle d'Ian Clark, si je ne m'abuse, qui était le
3 secrétaire adjoint du Cabinet responsable de la
4 planification.

5 30486 À cette époque, le greffier était
6 appuyé par deux secrétaires adjoints ayant rang de
7 sous-ministres. L'un d'eux, si je ne m'abuse, était
8 M. Shortliffe, qui était secrétaire adjoint du Cabinet
9 responsable de l'appareil gouvernemental, tandis que
10 l'autre était le secrétaire adjoint du Cabinet
11 responsable de la planification.

12 30487 Cette dernière fonction concernait,
13 entre autres choses, le fonctionnement du Comité du
14 Cabinet chargé des priorités et de la planification.

15 30488 M^e BATTISTA : Je suppose donc que
16 cette note a été signée en votre nom.

17 30489 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

18 30490 M^e BATTISTA : Vous l'avez lue par la
19 suite et l'avez annotée?

20 30491 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Une copie
21 m'est parvenue et quand je l'ai vue, vous savez -- on
22 voit bien que c'était dès le lendemain.

23 30492 M^e BATTISTA : On peut lire :

24 « à discuter svp. Je veux savoir
25 où on en est. » [En français
26 dans le texte lu]

1 30493 À qui était adressée cette
2 annotation?

3 30494 L'HON. PAUL TELLIER : À prime abord,
4 à Bilodeau, le rédacteur de la note.

5 30495 M^e BATTISTA : D'accord. Vous êtes-vous
6 entretenu avec M. Spector après qu'il a reçu cette
7 note?

8 30496 Vous souvenez-vous avoir eu des
9 échanges particuliers avec lui?

10 30497 L'HON. PAUL TELLIER : Ce n'est pas
11 impossible, mais je n'en ai aucun souvenir. Je ne me
12 souviens pas.

13 30498 M^e BATTISTA : Dans cette note, vous
14 dites craindre que M. MacKay - comment M. Mackay entend
15 procéder à propos de ce projet. Voici ce qu'on peut
16 lire au dernier paragraphe :

17 « Je crois comprendre que vous
18 discuterez avec M. MacKay de la
19 façon de procéder dans ce
20 projet. Il souhaite ardemment
21 que cette question soit inscrite
22 à l'ordre du jour d'une
23 prochaine réunion du Comité des
24 opérations, peut-être le
25 13 décembre. Si tel devait être
26 le cas, nous préparerons une

1 note d'information plus
2 détaillée pour cette réunion. »
3 [Traduction du texte lu]

4 30499 Est-ce que la lecture de cette note
5 vous rafraîchit la mémoire sur la situation à l'époque?

6 30500 L'HON. PAUL TELLIER : Non. De toute
7 évidence, il s'agissait encore une fois d'une tentative
8 de progresser dans ce dossier. Et une bonne façon de
9 discuter des différents aspects de ce dossier
10 consistait à l'inscrire à l'ordre du jour d'une réunion
11 du Comité des opérations, qui était présidé par
12 M. Mazankowski.

13 30501 M^e BATTISTA : Bien. Vous ne vous
14 souvenez donc pas, à la suite de cette note de
15 décembre 1990, de vous être entretenu du projet avec
16 M. Spector?

17 30502 L'HON. PAUL TELLIER : Non.

18 30503 M^e BATTISTA : D'accord. Je vous invite
19 à prendre l'onglet 28 daté du 16 janvier 1991.

20 30504 Il s'agit d'une note adressée à
21 M. Spector, encore une fois venant de vous mais signée
22 par -- l'original est signé par vous. En voici donc une
23 copie.

24 30505 Je lis le premier paragraphe :
25 « Veuillez trouver ci-joint,
26 pour votre information, une

1 copie révisée de l'aide-mémoire
2 APECA/MDN au sujet de la
3 proposition de Thyssen. »
4 30506 Il s'agissait du document envoyé en
5 décembre.
6 « Celui-ci reprend l'analyse
7 préliminaire, par le MDN, des
8 coûts dans l'hypothèse où
9 Thyssen vende le TH 495 à la
10 Défense nationale, plutôt que le
11 TPZ Fox. » [Traduction du texte
12 lu]
13 30507 On voit donc apparaître déjà une
14 modification par rapport à la note de service que vous
15 aviez envoyée précédemment. Exact?
16 30508 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
17 30509 M^e BATTISTA : Et il y avait nouvelle
18 évaluation des coûts.
19 30510 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
20 30511 M^e BATTISTA : Le troisième paragraphe
21 dit ceci :
22 « Le 11 décembre 1990, Thyssen a
23 soumis à l'APECA une proposition
24 plus détaillée visant à
25 permettre au MDN, à une date
26 ultérieure, d'opter pour un

1 nombre inférieur de TH 495,
2 éventuellement 207 (encore sur
3 la planche à dessin) plutôt que
4 pour les 250 TPZ Fox, comme cela
5 était prévu à l'origine... »

6 [Traduction du texte lu]

7 30512 Il est donc question ici de la
8 proposition initiale qui a été modifiée. C'est cela?

9 30513 Je poursuis au dernier paragraphe de
10 cette lettre, à la page 2 :

11 « Il demeure que, de notre point
12 de vue, ce projet n'est pas
13 souhaitable, puisqu'il
14 consisterait, pour le MDN, à
15 acquérir un produit qui ne
16 répond pas à ses besoins, dans
17 des quantités plus importantes
18 que nécessaire, à un prix
19 supérieur à ce que le ministère
20 peut se permettre, dans des
21 délais anticipés par rapport à
22 ses besoins, et grâce à un
23 financement dont la source n'a
24 pas encore été identifiée. »

25 [Traduction du texte lu]

26 30514 Si je comprends bien, vous dites ici

- 1 que vous n'étiez pas d'accord avec le projet.
- 2 30515 L'HON. PAUL TELLIER : Tout à fait.
- 3 30516 M^e BATTISTA : Cela étant, est-ce qu'en
4 décembre ou en janvier M. Spector vous a dit que ce
5 projet était mort pour le premier ministre?
- 6 30517 L'HON. PAUL TELLIER : C'est ce que
7 semble indiquer le dossier.
- 8 30518 M^e BATTISTA : Mais si on lit votre
9 lettre, vous lui dites, en janvier 1991, que vous
10 n'êtes pas d'accord avec ce projet.
- 11 30519 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 12 30520 M^e BATTISTA : C'est exact?
- 13 30521 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 14 30522 M^e BATTISTA : Et si on vous avait dit,
15 alors, que ce projet était mort ou qu'il n'était pas
16 nécessaire de faire ça, vous n'auriez pas rédigé cette
17 note.
- 18 30523 On peut le supposer, non?
- 19 30524 L'HON. PAUL TELLIER : On peut le
20 supposer.
- 21 30525 M^e BATTISTA : D'accord.
- 22 30526 Je vous invite à prendre l'onglet 29.
23 Il s'agit d'une autre note que vous envoyez à
24 M. Spector, et je voudrais attirer votre attention sur
25 le premier paragraphe.
- 26 « Nous avons appris que

1 Karlheinz Schreiber de
2 Thyssen/Bear Head Industries
3 serait de passage à Ottawa la
4 semaine prochaine et qu'il
5 pourrait essayer de vous
6 contacter. » [Traduction du
7 texte lu]

8 30527 Voici ma question : Comment avez-vous
9 eu vent de cette visite? Pourquoi en informiez-vous le
10 chef de cabinet du premier ministre?

11 30528 Peut-être pourriez-vous nous éclairer
12 un peu à ce sujet?

13 30529 L'HON. PAUL TELLIER : Comme je l'ai
14 dit, la plupart des employés du Bureau du Conseil privé
15 et le personnel du cabinet du premier ministre sont
16 logés sous le même toit. Ils partagent les mêmes salles
17 de bain, et ainsi de suite. Alors, voyez-vous, les
18 analystes du Conseil privé, par exemple, ceux qui
19 travaillent dans le secteur de la politique économique,
20 croisent tout le temps leurs homologues du bureau du
21 premier ministre.

22 30530 Alors, ces gens-là, voyez-vous,
23 s'échangent des informations -- par exemple, que Norman
24 Spector a demandé à voir un tel ou une telle, et qu'il
25 a réclamé une note. Il a besoin d'une note de synthèse
26 à ce sujet et que sais-je encore.

- 1 30531 Alors je suppose que c'est ainsi que
2 ça s'est présenté.
- 3 30532 M^e BATTISTA : C'est ce qui
4 expliquerait cette note de service émanant de vous?
- 5 30533 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Oui.
- 6 30534 M^e BATTISTA : Encore une fois,
7 j'attire --
- 8 30535 L'HON. PAUL TELLIER : Et encore une
9 fois, le but est de s'assurer que la personne qui
10 représente le gouvernement à une telle réunion soit le
11 mieux informée possible quant aux faits et à l'état du
12 dossier, et ainsi de suite.
- 13 30536 M^e BATTISTA : D'accord. J'attire de
14 nouveau votre attention sur le dernier paragraphe.
- 15 30537 Vous y dites :
- 16 « Comme nous l'avons indiqué
17 dans une note antérieure... »
- 18 30538 Vous faites donc référence à votre
19 note de janvier :
- 20 « ... nous avons d'importantes
21 réserves relativement au projet
22 de Thyssen à cause des coûts, de
23 l'absence d'une source de
24 financement, de la possibilité
25 d'une incompatibilité par
26 rapport aux exigences

1 j'utilisais mon temps pour savoir combien de temps je
2 passais à l'interne, combien de temps je passais
3 ailleurs qu'au bureau, combien de temps je passais avec
4 le premier ministre, et ainsi de suite.

5 30551 Alors ces barres que je faisais,
6 c'était pour essayer, voyez-vous, de me faire une idée
7 de l'utilisation de mon temps.

8 30552 La première fois que j'ai été
9 interrogé à ce sujet, soit par la GRC en 1999, soit
10 plus tard par le comité parlementaire qui m'a adressé
11 des questions par écrit, j'ai vérifié mon agenda et
12 j'ai vu ceci. Il se trouve que c'est la bonne date,
13 parce qu'il en est question dans d'autres documents,
14 par exemple, dans une lettre de M. Schreiber, qui parle
15 d'une date précise.

16 30553 Donc, comme je le disais tout à
17 l'heure, il semble que j'ai eu trois réunions avec
18 M. Schreiber.

19 30554 Je me souviens de deux d'entre elles,
20 celle-ci étant la première. Il y avait le premier
21 ministre, M. Schreiber, M. Doucet et moi-même.

22 30555 M^e BATTISTA : Bien. Donc ce que vous
23 dites, c'est que les lignes diagonales vous servaient à
24 indiquer le temps consacré à chaque activité?

25 30556 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Je
26 suppose, en voyant que j'ai tracé quatre lignes

1 indiquant qui j'ai rencontré, que cette réunion s'est
2 terminée à 16 h 30, ce qui explique ces lignes.

3 30557 C'est la façon dont je vois cela. Je
4 sais, monsieur le commissaire, qu'on vous a présenté
5 une autre interprétation ou une autre description de
6 cette rencontre, mais je crois me souvenir que cette
7 réunion a été très courte.

8 30558 Je me souviens que le premier
9 ministre se trouvait dans notre immeuble. Comme vous le
10 savez, il a deux bureaux : un sur la Colline et l'autre
11 en face, dans l'édifice Langevin. Il était très rare
12 que le premier ministre -- du moins M. Mulroney, mais
13 je sais que c'était le cas également pour M. Trudeau --
14 se rende dans l'édifice Langevin, en face. Le plus
15 souvent, il travaillait depuis son bureau dans
16 l'édifice du Centre, à la Chambre des communes.

17 30559 Je me souviens que, ce jour-là, mon
18 assistante m'a dit que le premier ministre était en
19 bas, ce qui était totalement imprévu -- son bureau se
20 trouvait juste en dessous du mien -- et qu'il voulait
21 me voir pendant quelques minutes.

22 30560 Je me souviens d'être descendu, et
23 d'être entré dans son bureau. Je me souviens que
24 M. Schreiber et M. Doucet étaient assis en face du
25 premier ministre, devant son bureau. Le premier
26 ministre, lui, était installé à son bureau.

1 30561 Je suis donc rentré et je n'avais
2 aucune idée du motif de la réunion. Je ne savais pas
3 qu'il s'agissait d'une réunion avec M. Doucet et
4 M. Schreiber.

5 30562 Le premier ministre m'a alors demandé
6 quelque chose du genre : « Paul, où en es-tu avec le
7 dossier Thyssen? »

8 30563 En gros, je lui ai répondu que nous
9 continuions d'étudier le dossier et j'ai essayé du
10 mieux que je le pouvais de faire le point la situation.

11 30564 Avant de revoir ce document, j'avais
12 l'impression que cette réunion n'avait duré qu'une
13 dizaine de minutes. Je ne me rappelle pas m'être assis
14 dans un fauteuil ou devant une table dans le bureau du
15 premier ministre. Le premier ministre m'a ensuite dit
16 que ça allait et je suis reparti.

17 30565 C'est le souvenir que j'ai de cette
18 rencontre.

19 30566 Je sais que M. Schreiber ne se
20 rappelle pas la même chose. Je sais que certains disent
21 que le premier ministre n'est resté là que pour une
22 partie de la réunion et qu'on m'avait laissé seul avec
23 les deux autres. Ce n'est pas le souvenir que j'en ai.

24 30567 COMMISSAIRE OLIPHANT : Excusez-moi,
25 monsieur Tellier, mais afin que les choses soient bien
26 claires, est-ce que vous parlez de l'inscription du

1 mercredi 10 avril?

2 30568 L'HON. PAUL TELLIER : C'est ça.

3 30569 COMMISSAIRE OLIPHANT : Êtes-vous en

4 train de dire, monsieur -- et croyez-moi, je comprends

5 tout à fait ce que vous faites. Je fais exactement la

6 même chose pour savoir avec où je passe du temps et

7 comment j'en perds -- ce qui ne veut pas dire que vous

8 étiez en train de perdre votre temps.

9 30570 Mais on voit bien qu'il vous a fallu

10 quatre lignes pour consigner ce que vous vouliez noter,

11 les gens qui étaient présents à la rencontre. Mais

12 voulez-vous laisser entendre que, malgré le fait que

13 selon votre agenda cette réunion se serait terminée à

14 17 heures, elle aurait plutôt pris fin à 16 h 30?

15 30571 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

16 30572 COMMISSAIRE OLIPHANT : Bien.

17 30573 L'HON. PAUL TELLIER : C'est ainsi que

18 j'explique l'annotation « 16.30 » --

19 30574 COMMISSAIRE OLIPHANT : Oui. C'est

20 simplement qu'il vous a fallu quatre lignes pour écrire

21 tout ça. C'est juste une coïncidence.

22 30575 L'HON. PAUL TELLIER : Tout à fait.

23 Tout à fait.

24 30576 COMMISSAIRE OLIPHANT : Parfait. Donc,

25 ce dont vous vous souvenez --

26 30577 L'HON. PAUL TELLIER : C'est ce dont

1 je me souviens.

2 30578 COMMISSAIRE OLIPHANT : Eh bien, vous

3 savez quoi, tant mieux pour vous. Ça fait longtemps,

4 mais d'après vos souvenirs, cette réunion aurait duré

5 une demi-heure?

6 30579 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

7 30580 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.

8 Poursuivez. Je vous remercie.

9 30581 M^e BATTISTA : Revenons à votre agenda

10 qui indique, à 16 heures, « premier ministre » en

11 lettres majuscules. Puis, l'écriture est différente.

12 30582 Avez-vous rédigé vous-même ces deux

13 lignes --

14 30583 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

15 30584 M^e BATTISTA : -- sur le moment ou plus

16 tard?

17 30585 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Oui. Je

18 pense que c'était moi.

19 30586 M^e BATTISTA : Vous le pensez, mais

20 vous n'en êtes pas certain?

21 30587 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, vous

22 savez, c'est --

23 30588 M^e BATTISTA : Est-ce que ça aurait pu

24 être votre assistante?

25 30589 L'HON. PAUL TELLIER : Non, je ne

26 pense pas. Il arrive que mon écriture change parfois.

- 1 30590 Prenez cette page, par exemple, avec
2 la mention « Personnel du BCP » [Traduction du texte
3 lu] sur la même page. Je ne me pose pas de questions
4 quand je vois ça.
- 5 30591 M^e BATTISTA : D'accord.
- 6 30592 Je vous renvoie maintenant à l'agenda
7 de M. Doucet. Nous l'avons également inclus.
- 8 30593 Le 10 avril, il a inscrit « K.S. avec
9 le P.M.» [Traduction du texte lu]. On peut supposer
10 qu'il s'agit de Karlheinz Schreiber et du premier
11 ministre.
- 12 30594 Si l'on continue, on tombe sur
13 l'agenda de M. Schreiber, deux pages plus loin. On y
14 voit l'indication « PM/Tellier Fred » à 16 heures.
- 15 30595 Selon vous, cette rencontre était
16 imprévue. Vous avez dit que c'était l'assistant du
17 premier ministre qui avait appelé votre assistante pour
18 que vous vous rendiez au bureau du premier ministre.
19 C'est cela?
- 20 30596 L'HON. PAUL TELLIER : C'est ce dont
21 je me souviens.
- 22 30597 M^e BATTISTA : D'accord.
- 23 30598 Et vous auriez ajouté ces noms par la
24 suite pour en quelque sorte consigner votre emploi du
25 temps et évaluer la façon dont vous utilisiez votre
26 temps au bureau?

1 30599 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

2 30600 M^e BATTISTA : Bon. Prenez l'onglet 31.

3 C'est une lettre de M. Doucet qui vous est adressée.

4 30601 De toute évidence, M. Doucet parle de

5 la réunion qu'ils ont eue avec vous à ce moment-là.

6 30602 Avez-vous eu l'occasion de lire cette

7 lettre?

8 30603 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

9 30604 M^e BATTISTA : Vous a-t-elle rafraîchi

10 la mémoire sur la teneur de la rencontre?

11 30605 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

12 30606 M^e BATTISTA : Que pouvez-vous nous en

13 dire?

14 30607 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien,

15 essentiellement, que cette réunion s'est déroulée le

16 10. Avant de l'avoir lue, je ne me souvenais pas

17 qu'elle était accompagnée du protocole d'entente

18 révisé, etc.

19 30608 Voilà, essentiellement, ce dont je me

20 souviens.

21 30609 M^e BATTISTA : Parfait. Prenez

22 l'onglet 35.

23 30610 Il s'agit d'une lettre du 7 mai

24 provenant de M. Schreiber. Elle est datée du 7 mai,

25 mais elle concerne en fait -- voici ce qu'on y lit :

26 « Cette lettre fait suite à ma

- 1 30619 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. Et je
2 suppose que la raison pour laquelle j'ai inscrit
3 « Inexact », c'est que, comme le confirme ma réponse du
4 17 mai, si je ne m'abuse, je n'étais pas d'accord avec
5 ce qui était dit là, avec ce qui avait été soi-disant
6 convenu, et le reste.
- 7 30620 Ce n'est donc pas moi qui ai préparé
8 la réponse, mais quelqu'un d'autre, et c'était là mes
9 consignes à ceux qui devaient rédiger la lettre.
- 10 30621 J'ai donc reçu cette lettre qui a été
11 transmise au secrétariat concerné en vue de la
12 formulation d'une réponse, et j'ai fait part de mes
13 commentaires aux rédacteurs par le biais de ces
14 remarques inscrites en marge.
- 15 30622 M^e BATTISTA : D'accord. Revenons à
16 l'onglet 32.
- 17 30623 Il s'agit d'une note du 17 avril qui
18 vous est adressée ou destinée et qui porte la signature
19 de M. William Rowat.
- 20 30624 Voici ce qu'on lit au premier
21 paragraphe :
- 22 « Le 12 avril, M. J.A. Doucet
23 vous a envoyé une nouvelle
24 proposition au nom de
25 Thyssen/Bearhead Industries. La
26 présente note a pour objet de

- 1 30635 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, tout à
2 fait. Tout à fait.
- 3 30636 Je ne me souviens pas -- tout
4 d'abord, Gordon Reay était -- est un général et, à un
5 moment donné, le MDN l'avait détaché auprès du
6 secrétariat du Bureau du Conseil privé qui s'occupe des
7 affaires étrangères et de la défense. Il a donc été
8 appelé à travailler avec moi au Conseil privé et il
9 n'était plus un général parmi tant d'autres, en ce sens
10 que j'en étais venu à le connaître.
- 11 30637 En gros, il était venu me voir pour
12 parler du dossier, ce que nous avons fait, et, comme
13 c'est clairement indiqué ici, nous nous sommes mis à
14 raisonner à haute voix sur la meilleure façon de clore
15 le dossier.
- 16 30638 M^e BATTISTA : Bien.
- 17 30639 L'HON. PAUL TELLIER : Sur la façon,
18 voyez-vous, d'y mettre un terme.
- 19 30640 M^e BATTISTA : Pour reprendre tout cela
20 dans l'ordre chronologique, le 10 avril, le premier
21 ministre vous a convoqué à son bureau pour faire en
22 quelque sorte le point sur la situation. Vous vous
23 souvenez lui avoir dit que vous continuiez d'examiner
24 le dossier, que les choses suivaient leur cours.
- 25 30641 C'est bien ça?
- 26 30642 L'HON. PAUL TELLIER : C'est juste.

1 30643 M^e BATTISTA : Après cette rencontre,
2 vous avez demandé qu'on évalue la nouvelle proposition
3 de Thyssen.

4 30644 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

5 30645 M^e BATTISTA : Et vous avez rencontré
6 le général Reay le 3 mai pour examiner avec lui les
7 façons possibles de clore ce dossier.

8 30646 Est-ce --

9 30647 L'HON. PAUL TELLIER : Tout à fait.
10 Tout à fait.

11 30648 M^e BATTISTA : Alors, on vous a dit, à
12 ce moment-là, qu'il n'y avait aucun appui de la part
13 des généraux qui étaient censés appuyer le projet
14 d'après ce qu'on vous avait dit.

15 30649 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

16 30650 M^e BATTISTA : Est-ce exact?

17 30651 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

18 30652 M^e BATTISTA : Allez au point 2 :
19 « Puis M. Tellier a abordé la
20 question d'essayer, finalement,
21 de clore le dossier. Il a exposé
22 son point de vue sur ce qu'une
23 lettre à l'entreprise pourrait
24 contenir... » [Traduction du
25 texte lu]

1 30653 Et puis, il résume.

2 30654 Passez au point 4 :

3 « M. Tellier m'a demandé conseil
4 quant à la personne qui devrait
5 signer la lettre. Je lui ai dit
6 qu'elle ne devrait pas émaner du
7 MDN ni du Ministère. Compte tenu
8 de la proximité apparente du PDG
9 de Thyssen et du PM, j'estimais
10 que Tellier, Spector ou le PM
11 devrait signer la lettre, avec
12 un penchant pour Spector. »

13 [Traduction du texte lu]

14 30655 Pourriez-vous donner quelques
15 explications, comment pourrait-on rationaliser tout
16 cela?

17 30656 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, dans
18 notre esprit, la Défense nationale était considérée, à
19 tort ou à raison, comme étant favorable à GM. Par
20 conséquent, quand j'en ai discuté, vous savez, de façon
21 très ouverte avec le général Reay, il a dit, en fait,
22 qu'il ne pensait pas que nous devrions être chargés de
23 clore le dossier parce que, voyez-vous, ça allait se
24 poursuivre, puisque l'on avait essayé à de nombreuses
25 reprises d'utiliser les leviers politiques pour faire

1 avancer le dossier.

2 30657 Alors, il était préférable que la
3 lettre soit signée par moi ou par Spector.

4 30658 M^e BATTISTA : D'accord. Paragraphe --
5 30659 L'HON. PAUL TELLIER : Alors, voyez-
6 vous, c'est en grosle contexte.

7 30660 M^e BATTISTA : Paragraphe 5 :
8 « M. Tellier utilisera la
9 version préliminaire de la
10 lettre comme base des
11 consultations avec le BCP et le
12 CPM, et j'ai indiqué que nous
13 étions disposés à la reformuler
14 une fois qu'il aurait terminé sa
15 réflexion. Nous en sommes restés
16 là. » [Traduction du texte lu]

17 30661 Avec qui en auriez-vous discuté au
18 sein du CPM?

19 30662 L'HON. PAUL TELLIER : Au fond, je
20 m'adresserais fort probablement à Bilodeau ou à Rowat,
21 qui a succédé à Bilodeau - ce dernier a changé de poste
22 au sein du Bureau du Conseil privé -- puis Bilodeau en
23 aurait discuté, peut-être, avec Spector, mais très
24 probablement avec l'un des adjoints de Spector.

25 30663 M^e BATTISTA : Et cela se serait

- 1 finalement rendu jusqu'à M. Spector?
- 2 30664 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 3 30665 M^e BATTISTA : C'est aussi de cette
4 manière que cela se rendait jusqu'au premier ministre?
- 5 30666 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 6 30667 M^e BATTISTA : À l'époque, lors de ces
7 discussions, M. Spector était toujours chef de cabinet.
- 8 30668 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 9 30669 M^e BATTISTA : Je vous demanderais
10 d'aller à l'onglet 33. On y trouve des extraits de
11 l'agenda de mai 1991. Le mercredi 8 mai, à 16 h, on
12 peut lire : « Fred Doucet re Thyssen ».
- 13 30670 Vous avez eu une réunion avec
14 M. Doucet?
- 15 30671 Vous souvenez-vous de cela?
- 16 30672 L'HON. PAUL TELLIER : Je m'en
17 souviens très bien.
- 18 30673 COMMISSAIRE OLIPHANT : Quelle était
19 la date de cette réunion déjà?
- 20 30674 M^e BATTISTA : Le 8 mai, monsieur le
21 commissaire. C'est à la deuxième page des notes, dans
22 la colonne de droite.
- 23 30675 COMMISSAIRE OLIPHANT : J'y suis,
24 merci.
- 25 30676 M^e BATTISTA : Vous souvenez-vous des

1 personnes qui assistaient à la réunion?

2 30677 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, très bien.
3 Autant que je m'en souviens, M. Doucet -- avec qui
4 j'entretenais une relation très limitée mais très
5 cordiale, parce que, comme je l'ai expliqué
6 précédemment, lorsque je suis arrivé, il était chef de
7 cabinet adjoint. Lorsque je me suis joint au Bureau du
8 Conseil privé, c'était Bernard Roy qui était chef de
9 cabinet.

10 30678 Alors Bernard Roy était mon principal
11 contact au sein du Cabinet du premier ministre.

12 30679 M. Doucet était chef de cabinet
13 adjoint et, lorsque je suis arrivé, il se consacrait
14 presque exclusivement aux affaires étrangères.

15 30680 Bob Fowler, en mon nom, s'occupait
16 des dossiers sur les affaires étrangères, et ainsi de
17 suite.

18 30681 Je participais à quelques rencontres
19 internationales, comme les réunions des chefs de
20 gouvernement des pays du Commonwealth, mais, à part ça,
21 c'était essentiellement Fowler.

22 30682 Par conséquent, j'avais peu de
23 contacts avec M. Doucet, mais lui et moi avons
24 toujours entretenu une relation très cordiale.
25 M. Doucet m'a demandé si je pouvais le rencontrer avec

1 M. Schreiber, et je l'ai fait.

2 30683 Et, encore une fois, M. Schreiber --
3 avec raison, en partie -- s'est plaint que cela prenait
4 énormément de temps pour faire avancer le dossier et
5 qu'il y avait beaucoup de malentendus et ainsi de
6 suite, comme la correspondance en témoigne, etc.

7 30684 En gros, il me demandait
8 d'intervenir, et j'ai répété qu'à mon avis, c'était le
9 ministère de la Défense nationale qui devait se charger
10 de ce dossier et quelque chose comme -- je ne me
11 souviens pas si c'est M. Doucet ou M. Schreiber qui l'a
12 dit, mais l'un d'eux a dit : « Eh bien, visiblement,
13 vous ne comprenez pas les instructions de votre patron
14 et, conséquemment, le premier ministre va en entendre
15 parler. »

16 30685 J'ai trouvé le commentaire insultant
17 parce qu'il laissait pratiquement sous-entendre que
18 j'ignorais les directives, ou les instructions, du
19 premier ministre, ce qui n'était pas le cas puisqu'il
20 ne m'avait jamais donné d'instructions quant à ce
21 dossier; et insultant parce que, vous savez, ne croyant
22 pas que j'allais rapporter notre conversation, ils ont
23 dit : « Eh bien, vous savez, le premier ministre va en
24 entendre parler. »

25 30686 Et j'ai répondu ceci : « Vous êtes

1 mieux d'y croire, parce qu'il va l'apprendre de ma
2 propre bouche. »

3 30687 Et, en fait, je me suis levé et, vous
4 savez, il n'y a pas eu de dispute ni de grand débat,
5 etc. Pour moi, la réunion avait atteint son but.
6 M. Doucet et M. Schreiber avaient exprimé leurs
7 doléances, et ainsi de suite, quant à la lenteur du
8 processus et à l'opposition perçue au sein de la
9 bureaucratie, particulièrement au Bureau du Conseil
10 privé, etc., et, en fait, je me suis dirigé vers la
11 porte et je les ai raccompagnés jusqu'à la porte.

12 30688 Par la suite, parce que je voulais
13 que le premier ministre l'apprenne de ma propre bouche,
14 puisqu'il n'était pas improbable que M. Doucet tente de
15 le joindre dès qu'il arriverait à son bureau, j'ai
16 fermé la porte, j'ai fait le tour de mon bureau et j'ai
17 demandé à la standardiste du premier ministre s'il
18 était disponible pour prendre mon appel, et il s'est
19 avéré qu'il était disponible.

20 30689 Ainsi, j'ai dit : « Monsieur le
21 premier ministre, je tiens à vous dire que M. Schreiber
22 et M. Doucet viennent de quitter mon bureau. Le
23 résultat est loin de leur convenir. Ils ont
24 l'impression que je ne suis pas vos instructions, etc.
25 La réunion a été courte. Elle n'a certainement pas

1 répondu à leurs attentes, et je voulais vous en
2 informer avant que Fred vous appelle. »

3 30690 Et le premier ministre a répondu :
4 « Merci de votre appel. Y a-t-il autre chose dont vous
5 aimeriez discuter? »

6 30691 Et, vous savez, étant donné que le
7 temps du premier ministre est la denrée la plus rare en
8 ville, je gardais toujours une liste de points à
9 examiner avec lui à côté de mon téléphone, et j'ai
10 répondu par l'affirmative et nous avons passé les -- je
11 ne sais pas -- 20 ou 30 minutes suivantes à examiner la
12 liste de points que j'avais et je ne me souviens
13 manifestement pas de ce que c'était.

14 30692 Voilà donc le souvenir que j'ai de
15 cette réunion. Je n'ai pas mis personne à la porte de
16 mon bureau, etc. Je sais que M. Kaplan a écrit à ce
17 propos et que M. Schreiber a formulé des observations
18 là-dessus, mais c'est essentiellement le souvenir que
19 j'ai.

20 30693 Je ne voulais pas que deux hommes
21 dans mon bureau me disent que, premièrement, je ne
22 suivais pas les instructions du premier ministre et
23 que, deuxièmement, ils allaient en informer le premier
24 ministre. Je n'avais pas besoin de cela.

25 30694 M^e BATTISTA : C'est pourquoi vous avez

- 1 pris l'initiative d'appeler le premier ministre?
- 2 30695 L'HON. PAUL TELLIER : Exactement.
- 3 30696 Exactement, sinon M. Doucet lui
- 4 aurait très probablement tout raconté à sa manière,
- 5 etc.
- 6 30697 Alors j'ai dit au premier ministre
- 7 exactement ce qui s'était passé à la réunion , et c'est
- 8 tout. Le premier ministre a dit : « Merci beaucoup. Y
- 9 a-t-il autre chose dont vous aimeriez discuter? »
- 10 30698 M^e BATTISTA : Étiez-vous inquiet de la
- 11 manière dont M. Doucet aurait pu décrire la réunion?
- 12 30699 L'HON. PAUL TELLIER : Étais-je
- 13 inquiet? Pas du tout. Ça me laissait complètement
- 14 indifférent. Mais j'estimais que je devais bien au
- 15 premier ministre de relater exactement ce qui s'était
- 16 passé dans mon bureau.
- 17 30700 COMMISSAIRE OLIPHANT : Puis-je vous
- 18 poser une question? Vous parlez bien de la réunion du
- 19 mercredi 8 mai, n'est-ce pas, monsieur Tellier?
- 20 30701 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, je parle
- 21 bien de ma rencontre avec M. Schreiber et M. Doucet.
- 22 30702 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je vous pose
- 23 cette question, monsieur, parce que votre agenda
- 24 indique « M. Doucet re Thyssen », et je ne vois le nom
- 25 de M. Schreiber nulle part.

1 30703 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien,
2 c'était M. Doucet et M. Schreiber.

3 30704 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.

4 30705 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

5 30706 M^e BATTISTA : Merci, monsieur le
6 commissaire.

7 30707 Veuillez prendre l'onglet 36, qui
8 contient une lettre que M. Schreiber a écrit à
9 M. Mazankowski.

10 30708 Allez au paragraphe 3 :
11 « Le greffier du Conseil privé,
12 je crois, s'assure qu'une
13 réunion entre les ministres
14 appropriés... est organisée. »
15 [Traduction du texte lu]

16 30709 C'est ce que M. Schreiber écrivait à
17 M. Mazankowski.

18 30710 J'aimerais que vous alliez à
19 l'onglet 37. Dans une lettre datée du 9 mai 1991,
20 M. Doucet vous dit :
21 « À la suite de notre réunion
22 d'hier, j'ai fait un compte
23 rendu à mon client, tel que je
24 vous l'avais indiqué.
25 Nous avons hâte à la réunion

1 que vous avez convenu
2 d'organiser mais pas de
3 présider, pour examiner notre
4 proposition avec les ministères
5 clés d'Industrie Canada, de la
6 Défense et des Finances, l'APECA
7 et le MDN. » [Traduction du
8 texte lu]

9 30711 Voyez-vous cette note?

10 30712 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

11 30713 M^e BATTISTA : À l'onglet 38, il y a
12 une note écrite par Peter Smith à Jane Billings qui se
13 lit comme suit :

14 « Suite à notre discussion, vous
15 trouverez ci-joint une lettre
16 que BHI a envoyée au ministre
17 Crosbie. Comme il est indiqué,
18 je soupçonne que les ministres
19 énumérés au paragraphe 3 ont
20 tous reçu des lettres
21 similaires. J'informerai le
22 ministre Crosbie le 24 mai, en
23 vue d'une réunion qui doit être
24 organisée. Je crois comprendre
25 que M. Tellier a eu des réunions

1 avec l'entreprise et qu'il est
2 censé préparer une réunion en
3 juin, tel qu'il est indiqué. »
4 [Traduction du texte lu]

5 30714 Lisons l'avant-dernier paragraphe de
6 la lettre jointe, qui était une autre note:
7 « À la suite du remaniement
8 ministériel, toutefois, vous et
9 un certain nombre de vos
10 collègues avez reçu des lettres
11 signées par Karlheinz Schreiber,
12 président de Bear Head
13 Industries Limited, qui
14 indiquait que le dossier était
15 toujours en vie, que
16 l'entreprise était encore
17 intéressée, qu'une nouvelle
18 proposition était présentée et
19 que le greffier du Conseil privé
20 était censé convoquer les
21 ministres du MDN, d'Industrie
22 Canada, des Finances et de
23 l'APECA à une réunion au début
24 de juin. » [Traduction du texte
25 lu]

1 30715 Vous êtes-vous occupé d'organiser
2 cette réunion après votre rencontre avec M. Doucet et
3 M. Schreiber?

4 30716 L'HON. PAUL TELLIER : Pour autant que
5 je sache, cette réunion n'a jamais été convoquée.
6 Corrigez-moi si je me trompe, mais je n'ai pas
7 connaissance qu'une réunion de cette nature ait été
8 convoquée, pour la bonne raison qu'il était évident que
9 le promoteur du projet voulait, au fond, écarter le
10 ministère responsable du processus, par le biais du
11 Cabinet du premier ministre ou du Bureau du Conseil
12 privé.

13 30717 Par conséquent, j'avais l'impression
14 pendant tout ce temps que ce n'était pas à moi
15 d'organiser une réunion, pour la simple raison que le
16 processus établi exigeait que ce soit le ministère de
17 la Défense nationale qui pilote un tel projet
18 d'acquisition.

19 30718 Alors, à moins de faire erreur, je
20 n'ai jamais convoqué les parties à une réunion, et le
21 premier ministre ne m'a jamais demandé de convoquer les
22 parties à une réunion. En gros, j'estimais que le
23 processus normal devait se dérouler et, pour que cela
24 se fasse, c'était à M. Fowler d'agir comme il l'a fait
25 le 5 février 1990, c'est-à-dire de réunir les gens et

1 de leur donner l'heure juste.

2 30719 M^e BATTISTA : Allez à l'onglet 39. Il
3 s'agit de votre réponse à la lettre de M. Schreiber du
4 17 mai, au sujet de laquelle vous nous avez dit que
5 vous aviez inscrit des annotations signalant les
6 faits inexacts ainsi que des annotations d'autre
7 nature.

8 30720 Nous voyons ici le résultat. La
9 personne qui a rédigé la lettre indique au
10 paragraphe 2 :

11 « Il y a de nombreux passages de
12 votre lettre qui sont inexacts
13 ou faux, ou avec lesquels je
14 suis en désaccord. Je crois
15 qu'il ne sert à rien en ce
16 moment d'entamer une
17 correspondance de longue
18 haleine. Toutefois, je tiens à
19 vous confirmer que de hauts
20 fonctionnaires du ministère de
21 la Défense nationale
22 organiseront une réunion, à un
23 moment qui vous conviendra à
24 tous deux, dans le but
25 d'examiner votre proposition et

1 d'y répondre officiellement. »

2 [Traduction du texte lu]

3 30721 Alors vous vous êtes effectivement
4 occupé d'organiser une réunion avec les représentants
5 de la Défense nationale.

6 30722 L'HON. PAUL TELLIER : Mais vous voyez
7 la nuance ici. Je ne croyais pas qu'il était convenable
8 pour moi d'organiser une réunion, parce que cela aurait
9 déplacé le processus décisionnel vers l'édifice
10 Langevin, le Bureau du Conseil privé, et aurait eu pour
11 effet, au fond, de placer le personnel du premier
12 ministre -- dans mon cas, moi-même -- dans une position
13 de commandement.

14 30723 Par conséquent, je m'y opposais.
15 Toutefois, « je tiens à vous confirmer que de hauts
16 fonctionnaires du ministère de la Défense nationale
17 organiseront une réunion » ne signifie pas que c'est
18 moi qui allais organiser la réunion, et ainsi de suite.

19 30724 Donc, cela concorde avec ce que je
20 vous disais, maître Battista, il y a quelques minutes.

21 30725 En conséquence, M. Doucet ou
22 M. Schreiber aurait aimé pendant tout ce temps que je
23 sois aux commandes, au fond, ne serait-ce que pour
24 donner l'impression que je claquais le fouet pour le
25 premier ministre et que le projet devait décoller, mais

1 je n'étais pas prêt à le faire.

2 30726 M^e BATTISTA : J'aimerais attirer votre
3 attention sur l'onglet 42. Nous sommes maintenant
4 rendus au 18 juillet 1991. Il y a une note que M. Rowat
5 vous a écrite, dans laquelle il fait référence à
6 M. Wilson.

7 30727 Je me reporte au paragraphe 1 :

8 « Pendant l'exposé de
9 présentation des nouveaux
10 portefeuilles qui lui étaient
11 confiés, M. Wilson a été informé
12 de la proposition de Thyssen. Il
13 a indiqué qu'il aimerait que les
14 Opérations examinent la
15 proposition dans le futur, afin
16 de "l'enterrer" une fois pour
17 toutes. » [Traduction du texte
18 lu]

19 30728 C'étaient les mots de M. Wilson. Quel
20 était le titre de M. Wilson à l'époque?

21 30729 L'HON. PAUL TELLIER : Je pense que
22 c'était à l'époque où M. Wilson a cessé d'être ministre
23 des Finances pour devenir ministre de -- de
24 l'Industrie, je crois.

25 30730 Alors, en gros, il a remplacé M. de

1 Cotret dans ce portefeuille, je crois, mais ça reste à
2 confirmer.

3 30731 M^e BATTISTA : La note se poursuit :
4 « Industrie Canada, en
5 consultation avec le MDN et le
6 ministère des Finances, prépare
7 un aide-mémoire... » [Traduction
8 du texte lu]

9 30732 Allons ensuite au bas, dernier
10 paragraphe :
11 « Ron Bilodeau et moi jugeons
12 que la pression exercée en
13 faveur de la proposition semble
14 en voie de rémission et, par
15 conséquent, qu'il est inutile de
16 d'ajouter celle-ci à l'un des
17 ordres du jour des réunions du
18 comité pendant l'été. »
19 [Traduction du texte lu]

20 30733 À quoi cela fait-il référence, que la
21 pression semble avoir diminué?

22 30734 L'HON. PAUL TELLIER : Comparativement
23 aux mois précédents, le projet était manifestement
24 moins actif. Je veux dire, il n'était plus question de
25 le présenter au Cabinet, etc.

- 1 30735 Au cours de l'été, le calendrier des
2 réunions du Cabinet -- des réunions des comités du
3 Cabinet -- est allégé. Les ministres essaient d'être
4 dans leur circonscription, leur comté, etc.
- 5 30736 Par conséquent, cette note signifie,
6 qu'à ce moment-là, nous ne croyions pas qu'il était
7 urgent de mettre cela à l'ordre du jour d'une réunion
8 de comité du Cabinet, ou d'une réunion du Cabinet en
9 été, quand il y a moins de ministres qui sont présents
10 et que les réunions sont généralement plus courtes.
- 11 30737 M^e BATTISTA : À ce stade, si nous
12 revenons en avril et en mai -- en avril, nous avons vu
13 que le premier ministre vous avait demandé de venir à
14 son bureau pour rencontrer M. Doucet et M. Schreiber.
- 15 30738 En mai, il y a eu une rencontre entre
16 vous et M. Doucet.
- 17 30739 Il y a eu cette rencontre que vous
18 avez organisée avec M. Fowler, du moins avec M. Doucet
19 et M. Schreiber, ou bien vous avez annoncé que c'est ce
20 que vous alliez faire.
- 21 30740 Cette note ici montre qu'il y a eu
22 une rencontre entre plusieurs ministres, au moins, ou
23 ministères -- ou portefeuilles ministériels, plutôt --
24 et indique que la pression semble avoir diminué.
- 25 30741 Vous indiquez que la session d'été

1 est arrivée, mais cela pourrait-il aussi faire
2 référence au degré d'activité qu'on a connu, ce qui a
3 engendré toutes ces réunions avec des responsables
4 ministériels, après que vous avez été invité dans le
5 bureau du premier ministre en avril?

6 30742 L'HON. PAUL TELLIER : C'est possible.

7 30743 M^e BATTISTA : Allons maintenant à
8 l'onglet 43.

9 30744 Avant que nous poursuivions, vous
10 souvenez-vous de ce qu'il est advenu du projet en 1991?

11 30745 Le projet, à cette époque, était
12 toujours un projet de la Nouvelle-Écosse. Vous
13 souvenez-vous si une décision avait été prise pour
14 l'enterrer, comme le voulait l'expression?

15 30746 Vous souvenez-vous de cela?

16 30747 L'HON. PAUL TELLIER : Seulement à la
17 suite de mon examen du dossier.

18 30748 M^e BATTISTA : Vous n'en avez pas un
19 souvenir distinct?

20 30749 L'HON. PAUL TELLIER : Non.

21 30750 M^e BATTISTA : Pourriez-vous vous
22 reporter à l'onglet 43, une note au premier ministre.
23 Au deuxième paragraphe, on peut lire :

24 « Les représentants de Thyssen
25 ont suggéré que l'acquisition de

1 véhicules blindés légers fasse
2 l'objet d'un appel d'offres
3 concurrentiel et indiqué qu'ils
4 s'engageraient dans ce processus
5 avec la proposition de
6 construire une usine dans l'Est
7 de Montréal. Nous ne croyons pas
8 que la proposition de Thyssen
9 mérite d'être sérieusement
10 considérée pour les raisons
11 suivantes... » [Traduction du
12 texte lu]

13 30751 -- et vous les décrivez à nouveau.

14 Exact?

15 30752 Cette fois-ci, la proposition
16 consiste toutefois à faire cela à Montréal, pas en
17 Nouvelle-Écosse.

18 30753 Vous concluez en disant :

19 « Nous sommes donc d'avis que la
20 Défense devrait être autorisée à
21 ce moment-ci à avoir recours à
22 des marchés à fournisseur unique
23 pour les hélicoptères et les
24 véhicules blindés légers. Le
25 gouvernement ne devrait pas

1 prendre en considération la
2 proposition de Thyssen de
3 construire une usine à Montréal
4 en vue de fournir des véhicules
5 blindés légers dans le cadre
6 d'un appel d'offres
7 concurrentiel. » [Traduction du
8 texte lu]

9 30754 L'une des préoccupations initiales
10 n'était-elle pas que Thyssen voulait un marché à
11 fournisseur unique, ce qui posait un problème du point
12 de vue de la procédure, et qu'en évitant d'attribuer un
13 contrat à fournisseur exclusif pour des véhicules
14 militaires, par exemple, le gouvernement pouvait
15 obtenir un meilleur prix pour le produit?

16 30755 Ici, vous semblez suggérer que la
17 proposition de Thyssen devait être rejetée et qu'il
18 fallait octroyer un contrat à un fournisseur exclusif.

19 30756 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, mais
20 chaque contrat doit être traité séparément. Je ne me
21 souviens pas des détails du contrat pour les
22 hélicoptères et, comme vous le savez, il s'est avéré
23 très controversé. Si je ne me trompe pas, il a été
24 annulé par un gouvernement subséquent, un gouvernement
25 suivant, ce qui a entraîné des conséquences très, très

1 graves.

2 30757 En conséquence, j'ai oublié pourquoi,
3 dans un cas, cela était justifié, et dans l'autre, non.

4 30758 Vous avez parfaitement raison, nous
5 avons maintenu pendant tout ce temps que l'attribution
6 d'un contrat à un fournisseur exclusif était l'un des
7 problèmes, mais, voyez-vous, il y avait le fait que GM
8 était dans le décor, et ainsi de suite.

9 30759 Je ne peux pas expliquer pourquoi
10 c'était plus justifié dans ce cas-ci que dans un autre.

11 30760 M^e BATTISTA : D'accord. Onglet 44 --

12 30761 COMMISSAIRE OLIPHANT : Avant de
13 continuer, j'ai une question, monsieur Tellier - et je
14 sais bien que vous avez signé cette note, mais Gentles
15 ou Heinbecker en est l'auteur.

16 30762 Est-ce exact?

17 30763 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

18 30764 COMMISSAIRE OLIPHANT: Serait-il juste
19 de dire que ce genre de recommandation quant à un
20 marché à fournisseur unique aurait seulement pu être
21 fait sur la base de recommandations adressées au BCP
22 par le ministère de la Défense nationale?

23 30765 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, fort
24 probablement. Je ne me souviens pas --

25 30766 COMMISSAIRE OLIPHANT : On ne fait pas

1 ce genre de recommandation de sa propre initiative. Il
2 faut sûrement être conseillé par des gens qui sont au
3 courant.

4 30767 L'HON. PAUL TELLIER : Oh, oui.

5 30768 COMMISSAIRE OLIPHANT : Voici ce dont
6 nous avons besoin, et voici quand nous en aurons
7 besoin.

8 30769 THE HON. PAUL TELLIER: Absolument.

9 30770 COMMISSAIRE OLIPHANT : Et ça pourrait
10 expliquer la recommandation concernant un marché à
11 fournisseur unique.

12 30771 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

13 30772 COMMISSAIRE OLIPHANT : Thyssen ne
14 pouvait pas livrer le produit à ce moment-là.

15 L'entreprise n'avait pas d'usine là-bas, n'est-ce pas?

16 30773 L'HON. PAUL TELLIER: Exact.

17 30774 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je ne cherche
18 pas à justifier ce qui a été fait ici, mais cela
19 n'expliquerait-il pas le marché à fournisseur unique,
20 alors qu'auparavant, les recommandations étaient non
21 favorables à un marché de ce type.

22 30775 L'HON. PAUL TELLIER : Absolument.

23 30776 COMMISSAIRE OLIPHANT : -- en faveur
24 d'un appel d'offres?

25 30777 L'HON. PAUL TELLIER : Absolument,

- 1 monsieur le commissaire. C'est pourquoi j'ai dit que
2 chaque cas doit être jugé d'après ses qualités propres.
- 3 30778 COMMISSAIRE OLIPHANT : C'est ce qui
4 m'a amené à poser la question.
- 5 30779 L'HON. PAUL TELLIER : Exactement.
- 6 30780 Par exemple, Gentles, si je ne me
7 trompe pas, venait du ministère de la Défense
8 nationale. Par la suite, Heinbecker est devenu notre
9 ambassadeur à l'ONU et à Bonn --
- 10 30781 COMMISSAIRE OLIPHANT : S'agit-il de
11 Paul Heinbecker?
- 12 30782 L'HON. PAUL TELLIER: Oui, c'est Paul
13 Heinbecker, celui qui a succédé à Fowler.
- 14 30783 Il y a eu Fowler, Hébert après lui,
15 puis quelqu'un d'autre, je crois, et finalement
16 Heinbecker, etc.
- 17 30784 Et les employés de ces secrétariats
18 travaillaient jour après jour avec leurs homologues.
- 19 30785 Par exemple, Heinbecker était aussi
20 souvent dans les bureaux du ministère des Affaires
21 étrangères que dans les locaux du Bureau du Conseil
22 privé, parce que c'est exactement de cette manière
23 qu'on travaillait.
- 24 30786 Le BCP est la voie de transmission de
25 l'information au premier ministre, et ainsi de suite,

1 mais cette information ne tombe pas du ciel; elle vient
2 plutôt des avis obtenus auprès de collègues au sein du
3 ministère, et c'est pourquoi le Bureau du Conseil privé
4 est ainsi doté en personnel.

5 30787 Alors Heinbecker vient -- Gordon Reay
6 vient du MDN et Heinbecker vient des Affaires
7 extérieures -- et retourne aux Affaires extérieures
8 lorsque son affectation au Bureau du Conseil privé est
9 terminée.

10 30788 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord,
11 merci.

12 30789 M^e BATTISTA : Merci pour vos
13 questions, monsieur le commissaire, et merci pour vos
14 réponses.

15 30790 Je ne voudrais pas que l'on m'accuse
16 d'aller au plus court, mais la note s'étend sur
17 deux pages. On y décrit une série de préoccupations.

18 30791 Allons au bas de la page 2 :
19 « L'achat du produit de GM...
20 offrira à la Défense un produit
21 qui a fait ses preuves et qui
22 répond aux exigences
23 opérationnelles d'une chaîne de
24 production existante au Canada
25 avec un minimum de risques sur

1 le plan des coûts. » [Traduction
2 du texte lu]

3 30792 Alors il y a des justifications, mais
4 je voulais dire que l'une des préoccupations exprimées
5 concernait l'attribution d'un contrat à fournisseur
6 exclusif qui, en elle-même et par elle-même,
7 constituait un problème. Cette éventualité troublait
8 les représentants de l'APECA, qui essayaient d'en faire
9 une question politique. Elle troublait aussi les
10 représentants de Thyssen, qui disaient : « Vous
11 attribuez toujours des contrats à fournisseur exclusif
12 de toute manière » et, au bout du compte, un contrat à
13 fournisseur exclusif a effectivement été attribué dans
14 ce cas-ci.

15 30793 Est-ce juste?

16 30794 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

17 30795 M^e BATTISTA : À l'onglet 44 se trouve
18 une note en date du 24 juin à l'intention du premier
19 ministre. Cette fois-ci, on aborde spécifiquement la
20 proposition de Thyssen de concevoir un véhicule de
21 maintien de la paix. Il s'agit donc d'une autre étape
22 de la proposition.

23 30796 Vous commencez comme ceci :

24 « Je crois comprendre que vous
25 avez rencontré M. Karlheinz

1 Schreiber de Thyssen BHI au
2 début de mai pour discuter de sa
3 proposition de construire
4 huit prototypes de véhicules de
5 "maintien de la paix" sur le
6 modèle du TH 495, actuellement
7 en développement. » [Traduction
8 du texte lu]

9 30797 Vous étiez au courant que le premier
10 ministre avait rencontré M. Schreiber en mai?

11 30798 L'HON. PAUL TELLIER : C'était
12 manifestement -- j'attire votre attention sur le fait
13 que la note a été signée par M. Shortliffe --

14 30799 M^e BATTISTA : Oui.

15 30800 L'HON. PAUL TELLIER : -- qui était
16 mon sous-secrétaire des Opérations. Évidemment, il
17 savait très bien - je présume qu'on lui a dit, ou qu'il
18 l'a appris par lui-même, que M. Schreiber et le premier
19 ministre s'étaient rencontrés au début de mai.

20 30801 M^e BATTISTA : Il y a aussi une
21 référence à des lettres :

22 « Depuis votre rencontre,
23 M. Schreiber vous a écrit à deux
24 reprises, le 13 et le 22 mai, en
25 faisant état des progrès qu'il

1 qu'aucun financement ne soit
2 demandé au MDN dans la
3 proposition, on a présumé qu'un
4 autre ministère fournirait
5 132 millions de dollars au MDN
6 pour le contrat. La position du
7 gouvernement du Québec n'est pas
8 encore connue. Thyssen demande
9 le soutien du Québec; nos
10 dirigeants contacteront la
11 province à cet égard. »

12 [Traduction du texte lu]

13 30806 Passons maintenant au commentaire du
14 BCP, à la toute fin :

15 « Il n'y a aucune justification
16 liée à la défense dans la
17 proposition de Thyssen. »

18 [Traduction du texte lu]

19 30807 Au milieu, il y a :

20 « Nous avons rencontré les
21 représentants d'Industrie,
22 Sciences et Technologie Canada
23 et du BFDR(Q)... » [Traduction
24 du texte lu]

25 30808 Le BFDR(Q) est le Bureau fédéral de

1 développement économique (Québec).

2 30809 Est-ce exact, monsieur Tellier?

3 30810 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

4 30811 M^e BATTISTA : La dernière phrase du
5 paragraphe est la suivante :

6 « Quoi qu'il en soit, il y
7 aurait vraisemblablement une
8 extrême sensibilité politique si
9 le projet de Thyssen était
10 réalisé au Québec alors qu'une
11 des propositions antérieures de
12 Thyssen a été rejetée dans les
13 Maritimes. » [Traduction du
14 texte lu]

15 30812 En 1991, le projet a été annulé dans
16 les Maritimes, ou il n'a pas réussi à passer, et
17 maintenant, en 1992, il reprend vie au Québec.

18 « Dans les circonstances, nous
19 suggérons que vous recommandiez
20 à M. Schreiber de s'adresser au
21 ministre de l'Industrie, des
22 Sciences et de la Technologie et
23 d'explorer la pertinence de
24 différents programmes de
25 développement industriel. Vous

1 plusieurs facteurs entrent en jeu. Premièrement, le
2 premier ministre, à un certain moment --

3 30821 Premièrement, le premier ministre
4 avait des racines dans les Maritimes, soit en Nouvelle-
5 Écosse, où il a fait une partie de ses études.

6 30822 Deuxièmement, le premier ministre a
7 déjà été député pour Nova-Centre.

8 30823 Troisièmement, à titre de premier
9 ministre et de chef du parti, il avait pour priorité,
10 bien évidemment, d'améliorer la situation dans l'Est du
11 pays.

12 30824 Par conséquent, est-ce que je peux
13 mentionner des projets où le premier ministre a eu le
14 même niveau de participation? Il n'y en a aucun qui me
15 vienne à l'esprit, mais ce n'est pas inhabituel,
16 lorsqu'il y a un projet complexe ou un problème
17 difficile, que le premier ministre s'investisse
18 davantage.

19 30825 M^e BATTISTA : Vous avez devancé une de
20 mes questions.

21 30826 L'HON. PAUL TELLIER : Je vais vous
22 donner un exemple.

23 30827 M^e BATTISTA : Oui...?

24 30828 L'HON. PAUL TELLIER : Il y avait de
25 nombreuses raffineries de pétrole et de gaz dans l'Est

1 de Montréal et il n'en reste aucune. Lorsqu'une
2 raffinerie a fermé ses portes tout juste avant Noël, il
3 y a quelques années, un des ministres de M. Mulroney a
4 démissionné à cause de cette fermeture ou directement
5 en raison de cela. Il y a donc des dossiers dans
6 lesquels le premier ministre s'investit davantage, pour
7 une raison ou une autre.

8 30829 Par conséquent, il est difficile de
9 répondre à votre question par « oui, c'est habituel »
10 ou « oui, c'est inhabituel ». Ça dépend des facteurs
11 qui peuvent influencer ou non le traitement du dossier.

12 30830 C'est la meilleure réponse que je
13 puisse vous donner.

14 30831 M^e BATTISTA : D'accord, mais vous avez
15 devancé une de mes questions : Pouvez-vous me
16 mentionner un autre dossier où il y a eu un niveau de
17 participation aussi élevé, pendant autant d'années, et
18 avec autant de protagonistes?

19 30832 L'HON. PAUL TELLIER : Bien, nous
20 savons tous que l'attribution -- le commissaire est
21 certainement au courant puisqu'il est Manitobain.

22 30833 Donc, voici un dossier dans lequel il
23 y a eu maintes discussions et auquel le premier
24 ministre a été mêlé, et ainsi de suite, à savoir
25 l'octroi d'un contrat de maintenance des CF-18, et le

1 choix s'est arrêté sur Bombardier à Montréal, vous
2 savez, et non sur Bristol au Manitoba.

3 30834 C'est devenu une question politique
4 très controversée dans l'ensemble du pays, et ainsi de
5 suite.

6 30835 Je ne dis pas que le premier ministre
7 suivait le dossier, mais que, de toute évidence, la
8 décision a reçu son aval.

9 30836 Voilà donc un autre exemple qui me
10 vient à l'esprit.

11 30837 M^e BATTISTA : Corrigez-moi si je me
12 trompe, mais il s'agit d'un exemple où le premier
13 ministre a assumé l'ultime responsabilité d'une
14 décision de cette nature, une décision qui a eu de
15 graves conséquences politiques, et c'est lui qui a clos
16 le dossier une fois pour toutes.

17 30838 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

18 30839 M^e BATTISTA : Est-ce exact?

19 30840 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

20 30841 M^e BATTISTA : Considérant ce que je
21 vous mentionne ici, voici ma question : Nous savons
22 qu'il a eu, pendant des années, des rencontres avec
23 M. Schreiber, que ce dernier lui a envoyé des lettres
24 et qu'il a eu des rencontres avec M. Doucet. Simplement
25 en vous appuyant sur ces faits, pouvez-vous nous donner

1 d'autres exemples dont vous ayez été témoin?

2 30842 L'HON. PAUL TELLIER : Il n'y en a
3 aucun qui me vienne à l'esprit, mais je crois que -- et
4 il s'agit de pures spéculations de ma part, vous savez.

5 30843 Mais le premier ministre, voyez-vous,
6 est un homme intelligent. Il n'avait pas à lire chacune
7 des lignes de mes notes émanant du BCP pour comprendre
8 qu'il y avait des préoccupations majeures au sein du
9 BCP au sujet du projet, plus particulièrement au sujet
10 du processus, que le processus -- que le budget -- que
11 le projet suivait.

12 30844 Et par conséquent, il pouvait se
13 tourner vers ses adjoints et leur demander de se
14 pencher sur la question parce que, avouons-le, la
15 bureaucratie ne menait nulle part. Ça explique alors,
16 voyez-vous, qu'il n'y ait eu aucune pression d'exercée
17 sur moi, aucune pression sur Fowler, aucune pression
18 sur Bilodeau, aucune pression sur Shortliffe, et ainsi
19 de suite, ou sur Swain, que vous avez entendu, et ainsi
20 de suite, parce que, voyez-vous, nous sentions que le
21 projet était mal engagé.

22 30845 Et ce n'est pas inhabituel. Vous
23 savez, au fil des années -- je l'ai déjà dit ce matin.
24 Au fil des années, je l'ai répété aux gens de
25 l'industrie. Très souvent, ces gens pensent qu'en

1 décrochant le téléphone, en contactant le personnel
2 politique, ils auront des résultats. Et la plupart du
3 temps, c'est très improductif.

4 30846 On en a le meilleur exemple ici.

5 30847 M^e BATTISTA : Le dernier sujet que
6 j'aimerais aborder avec vous, et peut-être s'agira-t-il
7 de la dernière question : le fait que le premier
8 ministre ait démontré un intérêt personnel pour le
9 projet ou que son chef de cabinet, à divers -- ou
10 encore que les chefs de cabinet aient démontré un
11 intérêt pourrait-il expliquer pourquoi le langage était
12 parfois enveloppé, pour reprendre l'expression de
13 M. Swain, ou encore, comme vous l'avez également
14 indiqué dans vos notes et dans vos annotations, que
15 vous penchiez parfois des deux côtés. Vous ne dites pas
16 clairement « Non », mais vous ne dites jamais « Oui »,
17 et quand on lit correctement, on comprend que vous
18 n'étiez pas en faveur.

19 30848 Mais pourrait-il s'agir d'une
20 indication du fait que, parce que le premier ministre
21 semblait penser que c'était important, la bureaucratie
22 se dise eh bien, il semble que c'est ce que veut le
23 premier ministre? Nous devons prendre cela davantage en
24 considération.

25 30849 Est-ce une analyse juste?

- 1 30850 L'HON. PAUL TELLIER : Bien, comme je
2 l'ai dit auparavant, il y a un grand nombre de
3 personnes en ville qui utilisent le nom du premier
4 ministre indûment, et chaque fois que quelqu'un me
5 disait « le premier ministre veut que tu fasses ceci ou
6 cela », je répondais : « Si c'est ce qu'il veut, il va
7 me le dire. Je n'ai donc pas besoin de vous pour me
8 dire ce que veut le premier ministre. »
- 9 30851 Il y a donc des personnes qui
10 utilisent à tort le nom du premier ministre. Et
11 évidemment, vous savez, si un fonctionnaire d'un niveau
12 intermédiaire ou même d'un niveau supérieur se fait
13 dire que le premier ministre veut que telle chose soit
14 faite, vous savez, ça attire l'attention.
- 15 30852 Mais encore une fois, son nom est
16 très souvent utilisé indûment.
- 17 30853 M^e BATTISTA : Je vous remercie. Voilà
18 pour mes questions, monsieur le commissaire.
- 19 30854 Peut-être voudrez-vous que nous
20 prenions la pause maintenant. Oui.
- 21 30855 COMMISSAIRE OLIPHANT : Attendons
22 voir quelle est la position de l'autre avocat.
- 23 30856 C'était vos questions,
24 maître Battista?
- 25 30857 M^e BATTISTA : Oui.

1 30858 COMMISSAIRE OLIPHANT : M^e Hughes...?
2 30859 M^e HUGHES : Monsieur le commissaire,
3 je prévois que ma période de questions durera environ
4 cinq minutes.
5 30860 COMMISSAIRE OLIPHANT : Parfait.
6 30861 Maître Vickery...?
7 30862 M^e VICKERY : Monsieur le commissaire,
8 nous agissons au nom de M. Tellier et j'aimerais
9 réserver mon droit de question pour plus tard.
10 30863 Merci.
11 30864 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.
12 30865 Maître Houston...?
13 30866 M^e HOUSTON : Je n'ai pas de question.
14 Merci, monsieur.
15 30867 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maître
16 Auger...?
17 30868 M^e AUGER : Très brièvement, monsieur
18 le commissaire.
19 30869 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.
20 30870 Nous prendrons une pause de 15
21 minutes.
22 --- Upon recessing at 3:37 p.m. / Suspension à 15 h 37
23 --- Upon resuming at 4:02 p.m. / Reprise à 16 h 02
24 30871 COMMISSAIRE OLIPHANT : Veuillez vous
25 asseoir, s'il vous plaît.

1 30872 Maître Hughes...?

2 30873 M^e HUGHES : Merci.

3 EXAMINATION: HON. PAUL TELLIER BY MR. HUGHES /

4 INTERROGATOIRE : DE L'HON. PAUL TELLIER PAR M^e HUGHES

5 30874 M^e HUGHES : Bonjour, monsieur Tellier.

6 30875 L'HON. PAUL TELLIER : Bonjour.

7 30876 M^e HUGHES : Mon ami, M^e Battista, vous

8 a demandé si vous vous souveniez d'une conversation ou

9 de toute conversation que vous auriez eue avec

10 M. Spector en décembre 1990 à propos du projet.

11 30877 Vous souvenez-vous que M^e Battista

12 vous ait posé cette question?

13 30878 Je crois que votre réponse, monsieur,

14 était que vous ne vous souveniez d'aucune rencontre.

15 Est-ce exact?

16 30879 L'HON. PAUL TELLIER : C'est exact.

17 30880 M^e HUGHES : Vous avez également dit

18 que vous aviez peut-être entendu parler de ça dans les

19 médias ou en suivant le déroulement des présentes

20 audiences.

21 30881 Est-ce bien ce que vous pensez?

22 30882 L'HON. PAUL TELLIER : C'est exact.

23 30883 M^e HUGHES : Monsieur le commissaire,

24 j'aimerais simplement faire référence brièvement à la

25 transcription du témoignage de M. Spector de jeudi

1 dernier.

2 30884 Pour le bénéfice de mes collègues, il
3 s'agit de la page 2621.

4 30885 M. Spector a affirmé qu'il avait eu
5 une conversation avec le premier ministre le
6 16 décembre 1990. C'était un dimanche. Il a dit, à
7 partir de la ligne 11 :

8 « ... et le lundi matin, dès mon
9 arrivée au bureau, j'ai appelé
10 M. Fowler et M. Tellier pour
11 leur faire part de la nature de
12 la conversation que j'avais eue
13 avec le premier ministre, et
14 j'ai également fait part à mon
15 chef de cabinet adjoint,
16 M. Grauer (ph), de l'essentiel
17 de la conversation. »

18 [Traduction du texte lu]

19 30886 Un peu plus bas, à la page 2622 :

20 « ... je pense que ce que je
21 leur ai dit -- je crois que j'ai
22 relaté le verbatim de la
23 conversation que j'avais eue
24 avec le premier ministre, et la
25 formule qu'il a employée : "Si

1 c'est le cas, ce projet est
2 mort." [Traduction du texte lu]

3 30887 Est-ce que ça vous aide à vous
4 souvenir, monsieur? Est-ce que --

5 30888 L'HON. PAUL TELLIER : Non, mais ça
6 figure dans les transcriptions et, par conséquent, je
7 ne remets pas en question ce que vous mentionnez, vous
8 savez, à savoir ce que M. Spector a affirmé. Je n'en ai
9 simplement aucun souvenir.

10 30889 M^e HUGHES : D'accord.

11 30890 Monsieur le commissaire, avec votre
12 permission, j'aimerais demander au témoin de jeter un
13 un coup d'œil à la pièce P-33, qui se trouve dans le
14 cahier de M. Spector.

15 30891 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je crois qu'il
16 a déjà été fourni à M. Tellier.

17 30892 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, je l'ai
18 ici. Celui-ci?

19 30893 M^e HUGHES : Oui, monsieur. À
20 l'onglet 44, soit le dernier du cahier.

21 30894 L'HON. PAUL TELLIER : Quarante-
22 quatre.

23 30895 M^e HUGHES : Il semble s'agir d'une
24 notee, monsieur, qui vous a été adressée le
25 12 décembre 1990, et je m'intéresse particulièrement

1 aux notes manuscrites situées dans le coin supérieur
2 gauche de la page.

3 30896 Est-ce votre écriture, monsieur?

4 30897 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

5 30898 M^e HUGHES : Pouvez-vous me lire la
6 note, s'il vous plaît, monsieur?

7 30899 L'HON. PAUL TELLIER : Oui. En gros,
8 j'ai écrit que Norm me dit que le dossier est sous
9 contrôle.

10 30900 M^e HUGHES : Et quelle est la date,
11 monsieur?

12 30901 L'HON. PAUL TELLIER : Le
13 17 décembre 1990.

14 30902 M^e HUGHES : Donc, le jour même où
15 M. Spector a rappelé.

16 30903 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

17 30904 M^e HUGHES : Excellent.

18 30905 Pourriez-vous retourner à votre
19 cahier, monsieur, votre document, à l'onglet 35,
20 monsieur.

21 30906 Mon collègue M^e Battista vous a montré
22 cette lettre auparavant et je crois que vous avez
23 confirmé dans votre témoignage que toutes les notes
24 manuscrites sur ce document étaient de vous, n'est-ce
25 pas?

- 1 30907 L'HON. PAUL TELLIER : C'est exact.
- 2 30908 M^e HUGHES : La lettre est datée du
3 7 mai 1991.
- 4 30909 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 5 30910 M^e HUGHES : J'aimerais que vous passer
6 à la page 3, si vous permettez, monsieur. Vers le
7 milieu de la page, vous verrez les mots « le premier
8 ministre » [Traduction du texte lu] soulignés.
- 9 30911 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 10 30912 M^e HUGHES : Et dans la seconde partie
11 du paragraphe :
- 12 « De plus, le premier ministre a
13 donné clairement sa position
14 personnelle sur le sujet au
15 cours de la réunion du
16 10 avril. » [Traduction du texte
17 lu]
- 18 30913 C'est ce que M. Schreiber a écrit
19 selon la lettre, monsieur?
- 20 30914 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 21 30915 M^e HUGHES : Et quel est le commentaire
22 que vous avez écrit à la main à côté?
- 23 30916 L'HON. PAUL TELLIER : « Inexact ».
24 [Traduction du texte lu]
- 25 30917 M^e HUGHES : Parce que le premier

1 ministre n'avait pas clairement exposé son point de vue
2 au cours de cette réunion?

3 30918 Je suis désolé, monsieur, vous
4 acquiescez d'un signe de tête, mais pour la
5 transcription, la réponse est « Oui »?

6 30919 L'HON. PAUL TELLIER : Je suis
7 d'accord avec vous.

8 30920 M^e HUGHES : Oui. C'était le 7 mai, et
9 le 8 mai, vous avez eu une seconde réunion dont vous
10 vous souvenez avec M. Schreiber et M. Doucet?

11 30921 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

12 30922 M^e HUGHES : À cette réunion,
13 M. Schreiber ou M. Doucet vous a dit que le premier
14 ministre voulait qu'une chose soit faite et a insinué
15 que vous ne suiviez pas ses instructions?

16 30923 L'HON. PAUL TELLIER : Exactement.

17 30924 M^e HUGHES : Et vous avez dit que vous
18 trouviez la situation offensante parce que vous n'aviez
19 reçu aucune instruction de la part du premier ministre.

20 30925 L'HON. PAUL TELLIER : Exactement.

21 30926 M^e HUGHES : Donc, encore une fois,
22 comme dans la lettre datée du 7 décembre, que vous
23 dites inexacte, l'allusion voulant que le premier
24 ministre vous ait donné des directives à la réunion est
25 également inexacte?

- 1 30927 L'HON. PAUL TELLIER : C'est juste.
- 2 30928 M^e HUGHES : Encore une fois, rendez-
3 vous à l'onglet 39, soit votre lettre du 17 mai; comme
4 M^e Battista l'a dit, vous avez répondu à M. Schreiber
5 au sujet de cette lettre, en disant que :
- 6 « ... Il y a de nombreux
7 passages de votre lettre qui
8 sont inexacts ou faux, ou avec
9 lesquels je suis en désaccord. »
- 10 [Traduction du texte lu]
- 11 30929 Un de ces énoncés étant que le
12 premier ministre vous avait donné des directives ou des
13 instructions?
- 14 30930 L'HON. PAUL TELLIER : C'est exact.
- 15 30931 M^e HUGHES : Merci, monsieur le
16 commissaire, j'ai posé toutes mes questions.
- 17 30932 COMMISSAIRE OLIPHANT : Des questions,
18 maître Houston?
- 19 30933 M^e HOUSTON : Non merci, monsieur le
20 commissaire.
- 21 30934 COMMISSAIRE OLIPHANT : Maître
22 Auger...?
- 23 30935 M^e AUGER : Très brièvement.
- 24 30936 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.
- 25 EXAMINATION: HON. PAUL TELLIER BY MR. AUGER /

- 1 INTERROGATOIRE : DE L'HON. PAUL TELLIER PAR M^e AUGER
- 2 30937 M^e AUGER : Bonjour, monsieur. Je me
3 nomme Richard Auger et j'ai quelques questions à vous
4 poser au nom de M. Schreiber.
- 5 30938 J'aimerais que vous vous rendiez à
6 l'onglet 30, s'il vous plaît, dans votre recueil de
7 documents.
- 8 30939 Et simplement pour vous mettre en
9 contexte, il s'agit de la réunion du 10 avril. Vous
10 avez déjà témoigné à ce sujet, mais j'aimerais
11 simplement faire remarquer qu'à 16 h, il y a une note
12 au sujet du premier ministre, de Fred Doucet et de
13 M. Schreiber. Exact?
- 14 30940 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 15 30941 M^e AUGER : Vous avez déjà indiqué que
16 c'est une note à votre intention qui vous permet
17 d'affirmer que ces personnes étaient présentes à la
18 réunion.
- 19 30942 L'HON. PAUL TELLIER : C'est exact.
- 20 30943 M^e AUGER : En plus de vous-même.
- 21 30944 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 22 30945 M^e AUGER : Pouvez-vous aller à
23 l'onglet 33, s'il vous plaît.
- 24 30946 La deuxième page de l'onglet
25 correspond à l'extrait du 8 mai que vous avez également

1 déjà commenté, et à vrai dire, je crois que le
2 commissaire a fait remarquer que votre note se limitait
3 à Fred Doucet, et qu'il n'y avait rien au sujet de
4 M. Schreiber. Exact?

5 30947 L'HON. PAUL TELLIER : Exact.

6 30948 M^e AUGER : J'aimerais également -- il
7 y a deux autres éléments de preuve.

8 30949 Dans le même onglet, 33, la pièce est
9 datée du 8 mai. Ça se trouve au milieu de l'onglet.
10 Malheureusement, les pages ne sont pas numérotées, mais
11 la date est le 8 mai, et il s'agit d'un extrait du
12 journal de M. Schreiber.

13 30950 L'HON. PAUL TELLIER : Oui, je l'ai.

14 30951 M^e AUGER : Vous verrez que le 8 mai à
15 16 h, il est écrit « Fred rencontre Tellier »
16 [Traduction du texte lu]. Le voyez-vous?

17 30952 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

18 30953 M^e AUGER : À l'onglet 37 se trouve la
19 lettre de M. Doucet, datée du 9 mai 1991, qui vous est
20 adressée, et la première phrase devrait vous rafraîchir
21 la mémoire.

22 30954 M. Doucet écrit :

23 « À la suite de notre réunion
24 d'hier, j'ai fait un compte
25 rendu à mon client, tel que je

- 1 de son adjoint, je crois, demandé à son bureau.
- 2 30963 L'HON. PAUL TELLIER : C'est ce dont
3 je me souviens.
- 4 30964 M^e AUGER : Bien. Et pour être juste
5 avec vous, je crois que vous avez dit à M^e Battista que
6 votre témoignage était basé sur, comme vous venez de le
7 dire, le meilleur de vos souvenirs, en ce qui a trait à
8 ces dates. Exact?
- 9 30965 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 10 30966 M^e AUGER : Et je crois que vous
11 concéderez également, relativement à la date du 8 mai,
12 que vous n'avez aucune note indiquant que M. Schreiber
13 était présent.
- 14 30967 L'HON. PAUL TELLIER : C'est exact.
- 15 30968 M^e AUGER : Encore une fois, pour être
16 juste à votre égard, vous vous fiez à vos souvenirs?
- 17 30969 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 18 30970 M^e AUGER : J'aimerais vous aider à
19 vous souvenir de la réunion d'avril.
- 20 30971 Vous vous souvenez que M. Mulroney
21 était présent?
- 22 30972 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.
- 23 30973 M^e AUGER : Vous souvenez-vous que
24 M. Mulroney, peu après le début de la réunion, ait dit
25 qu'il devait aller conduire son épouse à l'aéroport et

- 1 vous ait prié de l'excuser?
- 2 30974 L'HON. PAUL TELLIER : Non, je ne m'en
3 souviens pas.
- 4 30975 M^e AUGER : Ou qu'il vous ait demandé,
5 à vous trois, vous-même, M. Schreiber et M. Doucet,
6 d'essayer de démêler tout ça?
- 7 30976 Est-ce que ça vous rafraîchit la
8 mémoire d'une quelconque façon?
- 9 30977 L'HON. PAUL TELLIER : Non.
- 10 30978 M^e AUGER : Et avec les documents que
11 je vous ai présentés, ainsi que le fait que vous
12 reconnaissez vous fier à votre mémoire, seriez-vous
13 prêt à admettre que les événements que vous avez
14 décrits et que vous associez au 8 mai ont pu se
15 produire en avril?
- 16 30979 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, je
17 comprends à l'examen du dossier et de la lettre me
18 remerciant pour la réunion, que vous semblez dire que
19 la réunion du 10 avril n'a pas eu lieu avec les quatre
20 protagonistes, ou alors voulez-vous dire que la réunion
21 du 8 mai -- je suis confus.
- 22 30980 M^e AUGER : Très bien.
- 23 30981 L'HON. PAUL TELLIER : Quel est votre
24 but?
- 25 30982 M^e AUGER : Très bien. Vous avez admis

1 devant le commissaire que vous n'aviez aucune note et
2 aucun document pour vous aider, si ce n'est de votre
3 mémoire, à confirmer la date de la réunion du 8 mai.
4 Exact?

5 30983 L'HON. PAUL TELLIER : Non. Dans mon
6 agenda, il y a le nom de Fred Doucet.

7 30984 M^e AUGER : Très bien.

8 30985 L'HON. PAUL TELLIER : Dans mon
9 journal, devrais-je dire.

10 30986 M^e AUGER : Mais rien pour confirmer la
11 présence de M. Schreiber?

12 30987 L'HON. PAUL TELLIER : Vous avez
13 parfaitement raison. Je me fie à ma mémoire.

14 30988 M^e AUGER : Et êtes-vous prêt à
15 considérer la possibilité que M. Schreiber n'ait pas
16 été présent le 8 mai?

17 30989 L'HON. PAUL TELLIER : Eh bien, vous
18 savez, il est toujours possible d'oublier. Mais selon
19 le souvenir que j'ai de la réunion -- et je me fie à
20 mon souvenir de cette réunion - c'est que deux d'entre
21 eux, voyez-vous, étaient présents.

22 30990 Alors, voyez-vous, si vous pouvez
23 établir que M. Schreiber, vous savez, n'était pas
24 présent, je suis évidemment prêt à examiner la preuve.
25 Mais je continue à me fier à mes souvenirs, à savoir

1 que les deux étaient présents dans mon bureau.

2 30991 M^e AUGER : Je vous remercie, monsieur.

3 Ce sont là mes questions.

4 30992 Je vous remercie, monsieur le

5 commissaire.

6 30993 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci

7 beaucoup, maître Auger.

8 30994 Maître Vickery...?

9 30995 M^e VICKERY : Aucune question, merci.

10 30996 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci

11 monsieur.

12 30997 Maître Battista, avez-vous un nouvel

13 interrogatoire?

14 30998 M^e BATTISTA : Non, monsieur le

15 commissaire, aucun nouvel interrogatoire.

16 30999 COMMISSAIRE OLIPHANT : Y a-t-il

17 quelque raison que ce soit, alors, d'empêcher

18 M. Tellier de se retirer?

19 31000 M^e BATTISTA : Non, aucune. Aucune.

20 31001 COMMISSAIRE OLIPHANT : Très bien.

21 31002 Monsieur Tellier, au nom -- je suis

22 désolé, voudriez-vous ajouter quelque chose?

23 31003 L'HON. PAUL TELLIER : Oui.

24 Évidemment, lorsqu'on se fait poser une question, il

25 n'est pas agréable de dire qu'on ne s'en souvient pas.

- 1 31004 Le point que je veux préciser, que je
2 voudrais que vous reteniez, monsieur le commissaire,
3 c'est qu'il faut bien garder à l'esprit que d'une année
4 à l'autre, des milliers de notes sont envoyées au
5 premier ministre. Et lorsque je dis des milliers, je ne
6 veux pas dire un millier, ni quelques milliers, mais
7 bien des dizaines de milliers de notes.
- 8 31005 Par conséquent, je crois qu'il faut
9 en tenir compte lorsque je dis que je ne me souviens
10 plus.
- 11 31006 Ce n'était pas, vous savez, un des
12 dossiers les plus importants que nous avons à traiter.
13 Ce n'était pas la TPS, ce n'était pas l'accord de
14 libre-échange, ce n'était pas le lac Meech, ce n'était
15 pas l'invasion de l'Iraq, ce n'était pas la crise
16 d'Oka, que j'ai eu personnellement à gérer, et ainsi de
17 suite.
- 18 31007 Par conséquent, je tiens à m'excuser
19 pour toutes les fois où je vous ai dit, monsieur le
20 commissaire, que je ne me souvenais plus, mais, vous
21 savez, mes oublis doivent être mis en contexte.
- 22 31008 COMMISSAIRE OLIPHANT : Je vous assure
23 que je suis la dernière personne à qui vous devez des
24 excuses pour ne pas vous souvenir des détails d'une
25 réunion qui a eu lieu il y a entre 18 et 20 ans.

1 D'accord?

2 31009 Ça ne me surprend pas du tout.

3 31010 Lorsque nous nous adressons aux
4 jurés, nous leur parlons des personnes qui n'arrivent
5 pas à se souvenir. Et quant à moi, monsieur, vous
6 n'avez pas à vous excuser en ce qui a trait à vos trous
7 de mémoire. D'accord?

8 31011 L'HON. PAUL TELLIER : Merci, monsieur
9 le commissaire.

10 31012 COMMISSAIRE OLIPHANT : Monsieur
11 Tellier, laissez-moi vous remercier, monsieur, de nous
12 avoir accordé du temps pour venir éclairer la
13 Commission. Je tiens à ce que vous sachiez à quel point
14 j'apprécie l'aide que vous nous avez apportée. Merci.

15 31013 L'HON. PAUL TELLIER : Je vous
16 remercie beaucoup et bonne chance.

17 31014 COMMISSAIRE OLIPHANT : Merci. Je ne
18 suis pas celui qui a besoin de chance.

19 31015 Vous pouvez vous retirer, monsieur.

20 31016 L'HON. PAUL TELLIER : Merci.

21 31017 M^e BATTISTA : Ce sera tout pour
22 aujourd'hui, monsieur le commissaire.

23 31018 COMMISSAIRE OLIPHANT : La séance est
24 donc levée jusqu'à demain, alors que nous traiterons
25 d'un sujet captivant : la comptabilité judiciaire. 9 h

1 30.
2 --- Whereupon the hearing adjourned at 4:17 p.m.
3 to resume on Wednesday, May 6, 2009 at 9:30 a.m. /
4 L'audience est ajournée à 16 h 17, pour reprendre
5 le mercredi 6 mai 2009 à 9 h 30.

6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

We hereby certify that we have accurately
transcribed the foregoing to the best of
our skills and abilities.

1 Nous certifions que ce qui précède est une
2 transcription exacte et précise au meilleur
3 de nos connaissances et de nos compétences.

4

5

6

7

8

9

Lynda Johansson

Jean Desaulniers

10

11

12

13

14

Fiona Potvin

Sue Villeneuve

15

16

17

18

19

Monique Mahoney